

The CGI logo is positioned in the top right corner of the page. It consists of the letters 'CGI' in a bold, red, sans-serif font. The background of the entire page is a low-angle, upward-looking view of a modern glass skyscraper, with a network of red and orange circles connected by thin lines overlaid on the image. The circles vary in size, with larger ones in red and smaller ones in orange. The lines connecting them form a complex web. The overall color palette is dominated by light blues and greys from the building, with accents of red and orange from the logo and network graphic.

CGI

La force de l'engagement<sup>MD</sup>

---

# RÉSULTATS DE L'EXERCICE **2019**

---

# CONTENU

- 1 **Rapport de gestion**
- 67 **Rapports de la direction et des auditeurs**
- 74 **États financiers consolidés**
- 153 **Renseignements à l'intention des actionnaires**



# Rapport de gestion

Le 6 novembre 2019

## Mode de présentation

Le présent rapport de gestion est la responsabilité de la direction, et il a été examiné et approuvé par le conseil d'administration. Le présent rapport de gestion a été établi conformément aux exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Il incombe au conseil d'administration d'examiner et d'approuver le rapport de gestion. Le conseil d'administration s'acquitte de ses devoirs principalement par l'intermédiaire de son Comité d'audit et de gestion des risques, dont les membres nommés par le conseil d'administration sont tous indépendants et possèdent des compétences financières adéquates.

Dans le présent document, nous utilisons les termes « CGI », « nous », « notre », « nos » ou « Société » pour désigner CGI inc. Le présent rapport de gestion fournit des informations que la direction juge pertinentes aux fins de l'appréciation et de la compréhension des résultats d'exploitation consolidés et de la situation financière de la Société. Il doit être lu avec les états financiers consolidés audités de la Société et les notes pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018. Les méthodes comptables de CGI sont conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'elles ont été publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.

## Importance des informations fournies

Le présent rapport de gestion contient des informations que nous jugeons importantes pour les investisseurs. Nous considérons qu'un élément est important s'il provoque, ou s'il est raisonnablement susceptible de provoquer, une variation importante du cours ou de la valeur de nos actions, ou s'il est probable qu'un investisseur raisonnable juge l'information importante pour prendre une décision d'investissement.

## Déclarations prospectives

Le présent rapport de gestion contient des « informations prospectives » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières ainsi que des « déclarations prospectives » au sens de la loi américaine intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et des autres règles d'exonération américaines applicables. Ces informations et déclarations prospectives sont présentées et communiquées conformément aux règles d'exonération prévues dans les lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières applicables. Ces informations et déclarations prospectives comprennent toutes les informations et déclarations relatives aux intentions, aux projets, aux attentes, aux opinions, aux objectifs, au rendement futur et à la stratégie de CGI, ainsi que toute autre information ou déclaration liée à des circonstances ou à des événements futurs qui ne concernent pas directement et exclusivement des faits historiques. Les informations et déclarations prospectives emploient souvent, mais pas toujours, des termes comme « croire », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention », « envisager », « prévoir », « planifier », « prédire », « projeter », « viser à », « chercher à », « s'efforcer de », « potentiel », « continuer », « cibler », « peut », « pourrait », « devrait », ainsi que tout autre terme de nature semblable et toute autre forme conjuguée de ces termes. Ces informations et déclarations sont fondées sur notre perception des tendances historiques, de la situation actuelle et de l'évolution prévue des affaires, ainsi que d'autres hypothèses, tant générales que spécifiques, que nous jugeons appropriées dans les circonstances. Elles font toutefois, de par leur nature même, l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques sur lesquels la Société n'a, dans bon nombre de cas, aucune emprise, et en raison desquels les résultats réels pourraient différer considérablement des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent en particulier, mais sans s'y limiter : les risques liés au marché, comme l'intensité des activités de nos clients, qui est tributaire de la conjoncture économique et politique, et notre capacité à négocier de nouveaux contrats; les risques liés à notre secteur d'activité, comme la concurrence, et notre capacité d'attirer et de fidéliser du personnel compétent, de développer et d'élargir nos gammes de services, de pénétrer de nouveaux marchés et de protéger nos droits de propriété intellectuelle; les risques liés à notre entreprise comme ceux associés à notre stratégie de croissance, y compris l'intégration de nouvelles activités, le risque financier et le risque opérationnel associés aux marchés internationaux, le risque de change, l'évolution des lois fiscales, notre capacité à négocier des modalités contractuelles favorables, à offrir nos services et à

recouvrer nos créances, et les risques d'atteinte à notre réputation et risques financiers inhérents aux atteintes à la cybersécurité de la Société et à d'autres incidents; de même que tout autre risque et hypothèse énoncé ou intégré par renvoi dans le présent rapport de gestion et les autres documents que nous publions, y compris ceux que nous déposons auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com)) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (sur EDGAR à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov)). Sauf indication contraire, les informations et déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion sont présentées en date des présentes, et CGI décline toute intention ou obligation de les mettre à jour ou de les réviser consécutivement à l'obtention de nouveaux renseignements ou à l'arrivée d'événements nouveaux, ou pour tout autre motif, sauf dans la mesure où les lois applicables ne l'exigent. Bien que nous sommes d'avis que les hypothèses sur lesquelles les informations et déclarations prospectives sont fondées semblaient raisonnables en date du présent rapport de gestion, le lecteur est mis en garde contre le risque de leur accorder une crédibilité excessive. Il convient aussi de rappeler que les informations et déclarations prospectives sont présentées dans le seul but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre nos objectifs, nos priorités stratégiques et nos perspectives commerciales, ainsi que le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est mis en garde contre la possibilité que ces informations et déclarations prospectives puissent ne pas convenir à d'autres fins. Vous trouverez à la rubrique 8, « Environnement du risque », intégrée par renvoi dans la présente mise en garde, de plus amples renseignements sur les risques pouvant faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon importante des attentes actuelles. Le lecteur est également prié de tenir compte du fait que les risques décrits dans la rubrique précitée et dans d'autres sections du présent rapport de gestion ne sont pas les seuls risques susceptibles de nous toucher. D'autres risques et incertitudes dont nous ignorons actuellement l'existence ou que nous jugeons actuellement négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités commerciales ou notre réputation.

## Mesures financières non conformes aux PCGR et principales mesures du rendement

Le lecteur est prié de noter que la Société présente ses résultats financiers selon les IFRS. Toutefois, nous utilisons un éventail de mesures financières, de ratios et de mesures non conformes aux PCGR pour évaluer le rendement de la Société. Les mesures financières non conformes aux PCGR utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et sont donc difficilement comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Elles doivent être considérées comme des données supplémentaires ne remplaçant pas les renseignements financiers préparés selon les IFRS.

Le tableau ci-dessous résume nos mesures non conformes aux PCGR et nos principales mesures du rendement :

Rentabilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• BAIL ajusté (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure du bénéfice excluant les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration, les coûts de restructuration, les charges financières nettes et la charge d'impôt sur les bénéfices. La direction est d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs étant donné qu'elle reflète mieux la rentabilité de nos activités. De plus, cette mesure permet de mieux comparer les résultats d'une période à l'autre et d'analyser les tendances. On trouvera un rapprochement du BAIL ajusté et de sa mesure la plus proche selon les IFRS à la section 3.7 du présent document.</li> <li>• Marge du BAIL ajusté (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure obtenue en divisant notre BAIL ajusté par nos revenus. La direction est d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs, car elle reflète mieux la rentabilité de nos activités. De plus, cette mesure permet de mieux comparer les résultats d'une période à l'autre et d'analyser les tendances. On trouvera un rapprochement du BAIL ajusté et de sa mesure la plus proche selon les IFRS à la section 3.7 du présent document.</li> <li>• Bénéfice net – Mesure du bénéfice généré pour les actionnaires.</li> <li>• Bénéfice par action après dilution – Mesure du bénéfice généré pour les actionnaires par action, qui suppose l'exercice de tous les éléments dilutifs.</li> <li>• Bénéfice net excluant les éléments spécifiques (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure du bénéfice net excluant les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration, les coûts de restructuration et les ajustements fiscaux. La direction est d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs, car elle reflète mieux la rentabilité de nos activités et elle permet également de mieux comparer les résultats d'une période à l'autre. On trouvera un rapprochement du bénéfice net excluant les éléments spécifiques et de sa mesure la plus proche selon les IFRS à la section 3.8.3 du présent document.</li> <li>• Marge du bénéfice net excluant les éléments spécifiques (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure obtenue en divisant notre bénéfice net excluant les éléments spécifiques par nos revenus. La direction est d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs, car elle reflète mieux la rentabilité de nos activités et elle permet également de mieux comparer les résultats d'une période à l'autre. On trouvera un rapprochement du bénéfice net excluant les éléments spécifiques et de sa mesure la plus proche selon les IFRS à la section 3.8.3 du présent document.</li> <li>• Bénéfice par action après dilution excluant les éléments spécifiques (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure du bénéfice net excluant les éléments spécifiques, présenté par action. La direction est d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs étant donné qu'elle reflète mieux la rentabilité de nos activités, présentée par action. De plus, cette mesure permet de mieux comparer les résultats d'une période à l'autre. Le bénéfice par action après dilution conforme aux IFRS figure à la section 3.8 du présent document, tandis que le bénéfice de base par action et le bénéfice par action après dilution excluant les éléments spécifiques figurent à la section 3.8.3 du présent document.</li> </ul>
Situation de trésorerie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation – Mesure des rentrées de fonds générées dans le cadre de la gestion de nos activités commerciales courantes. La direction est d'avis que des flux de trésorerie d'exploitation importants sont représentatifs de la souplesse financière, ce qui nous permet d'exécuter la stratégie de la Société.</li> <li>• Délai moyen de recouvrement des créances (mesure non conforme aux PCGR) – Nombre moyen de</li> </ul>

	<p>jours nécessaires pour convertir nos créances clients et nos travaux en cours en rentrées de fonds. On calcule le délai moyen de recouvrement des créances en soustrayant les revenus différés de la somme des créances clients et des travaux en cours, puis en divisant le résultat de cette opération par les revenus comptabilisés pour le dernier trimestre, sur une période de 90 jours. La direction surveille cet indicateur de près pour assurer le recouvrement des sommes dues en temps opportun et le maintien d'un niveau suffisant de liquidités. La direction est d'avis que cet indicateur est utile pour les investisseurs, car il montre la capacité de la Société à convertir en temps opportun ses créances clients et ses travaux en cours en rentrées de fonds.</p>
Croissance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Croissance en devises constantes (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure de la croissance des revenus avant l'effet de la conversion des devises. Pour ce faire, les montants des résultats de la période considérée sont convertis en devises locales au moyen des taux de change de la période correspondante de l'exercice précédent. La direction estime qu'il est utile d'ajuster les revenus de manière à exclure l'incidence des fluctuations des devises afin de faciliter les comparaisons de la performance de l'entreprise d'une période à l'autre et que cette mesure est utile aux investisseurs pour la même raison.</li> <li>• Carnet de commandes (mesure non conforme aux PCGR) – Le carnet de commandes tient compte de l'obtention de nouveaux contrats, des prolongations et des renouvellements de contrats (« nouveaux contrats » (mesure non conforme aux PCGR)), lesquels sont ajustés selon les travaux achevés au cours de la période pour les clients ainsi que des modifications de volumes, des annulations et de l'incidence des taux de change sur nos contrats en vigueur. Le carnet de commandes repose sur des estimations de la direction, lesquelles peuvent changer à l'avenir. La direction surveille cet indicateur de près étant donné qu'il s'agit d'un indicateur clé des meilleures estimations par la direction des revenus qui seront réalisés à l'avenir et est d'avis qu'il est utile aux investisseurs pour la même raison.</li> <li>• Ratio nouveaux contrats/facturation (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure de la valeur des nouveaux contrats obtenus en proportion des revenus de la période. Cet indicateur permet à la direction de surveiller les initiatives de développement des affaires de la Société pour assurer la croissance de notre carnet de commandes et de nos activités au fil du temps. La direction est d'avis qu'il est utile aux investisseurs pour la même raison. La direction demeure engagée à maintenir un ratio cible supérieur à 100 % sur une période de douze mois. La direction estime qu'une période plus longue constitue une mesure plus représentative étant donné que le type de contrat, le type de service, l'envergure et l'échéancier des nouveaux contrats pourraient faire varier la mesure considérablement sur une période de trois mois seulement.</li> </ul>
Structure du capital	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dette nette (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure établie en soustrayant de la dette la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements courants, les placements non courants et la juste valeur des instruments dérivés de devises liés à la dette. La direction utilise l'indicateur de la dette nette pour surveiller le levier financier de la Société et estime que cet indicateur est utile aux investisseurs, car il donne un aperçu de notre santé financière. On trouvera un rapprochement de la dette nette et sa mesure la plus proche selon les IFRS à la section 4.5 du présent document.</li> <li>• Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure de notre levier financier qui est obtenue en divisant la dette nette par la somme des capitaux propres et de la dette. La direction utilise le ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette pour surveiller la proportion de la dette par rapport aux capitaux utilisés pour financer nos activités et pour évaluer notre santé financière. La direction estime que cet indicateur est utile aux investisseurs pour les mêmes raisons.</li> <li>• Rendement des capitaux propres (RCP) (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure du taux de rendement de la participation de nos actionnaires qui correspond au bénéfice net pour les douze derniers mois divisé par les capitaux propres moyens des quatre derniers trimestres. La direction fait appel au RCP pour mesurer l'efficacité avec laquelle elle génère des bénéfices nets pour les actionnaires de la</li> </ul>

	<p>Société et dans quelle mesure la Société utilise bien les fonds investis pour faire croître les bénéfices nets et la direction estime que cette mesure est utile aux investisseurs pour les mêmes raisons.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendement du capital investi (RCI) (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure de l'efficacité avec laquelle la Société répartit les capitaux dont elle a le contrôle dans des placements rentables qui correspondent au bénéfice net excluant les charges financières nettes après impôt pour les douze derniers mois, divisé par le capital investi moyen des quatre derniers trimestres, soit la somme des capitaux propres et de la dette nette. La direction examine ce ratio pour déterminer dans quelle mesure elle utilise bien ses fonds pour dégager des rendements et estime que cette mesure est utile aux investisseurs pour la même raison.</li> </ul>
--	---

## Secteurs opérationnels

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2019, la Société a réaligné sa structure de gestion, ce qui a principalement donné lieu au transfert de ses activités en Belgique et dans le Sud de l'Europe, qui sont passées du secteur opérationnel Centre et Est de l'Europe au secteur opérationnel Ouest et Sud de l'Europe, ainsi qu'à d'autres changements à l'organisation interne. Au cours de la période trois mois close le 30 juin 2019, la Société a continué de réaligner sa structure de gestion avec le transfert de ses activités en Australie, qui sont passées du secteur Asie-Pacifique au secteur opérationnel R.-U. La Société a révisé de manière rétrospective l'information sectorielle des périodes comparatives. Veuillez vous reporter aux sections 3.4, 3.6, 5.4 et 5.5 du présent document ainsi qu'à la note 27 de nos états financiers consolidés audités pour de plus amples renseignements sur ces secteurs.

Pour l'exercice 2019, les résultats de la Société ont été présentés selon les huit secteurs opérationnels suivants : Ouest et Sud de l'Europe (principalement la France, le Portugal et la Belgique); Europe du Nord (y compris les pays nordiques européens, les pays baltes et la Pologne); Canada; États-Unis d'Amérique (É.-U.) Secteur privé et gouvernements locaux; É.-U. Gouvernement fédéral américain; Royaume-Uni (R.-U.) et Australie; Centre et Est de l'Europe (principalement les Pays-Bas et l'Allemagne); et Centres mondiaux de prestation de services en Asie-Pacifique (Inde et Philippines) (Asie-Pacifique).

## Objectifs et contenu du rapport de gestion

Dans le présent document, nous allons :

- Donner une explication narrative des états financiers consolidés audités du point de vue de la direction.
- Présenter le contexte dans lequel les états financiers consolidés audités doivent être analysés en étoffant les informations fournies au sujet de la dynamique et des tendances qui se dégagent des activités de la Société;
- Fournir des informations permettant au lecteur d'évaluer la probabilité que le rendement passé puisse être représentatif du rendement futur.

En vue d'atteindre ces objectifs, le rapport de gestion comprend les principales rubriques suivantes :

Section	Contenu	Page
1. Profil de l'entreprise	1.1. À propos de CGI	8
	1.2. Vision et stratégie	9
	1.3. Environnement concurrentiel	10
2. Points saillants et principales mesures du rendement	2.1. Points saillants de l'exercice 2019 par rapport à l'exercice précédent	12
	2.2. Principales informations annuelles et mesures du rendement	13
	2.3. Rendement de l'action	14
	2.4. Investissements dans des filiales	15
3. Résultats financiers	3.1. Nouveaux contrats et ratio nouveaux contrats/facturation	17
	3.2. Taux de change	18
	3.3. Répartition des revenus	19
	3.4. Revenus par secteur	20
	3.5. Charges d'exploitation	23
	3.6. BAII ajusté par secteur	24
	3.7. Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	26
	3.8. Bénéfice net et bénéfice par action	27
4. Situation de trésorerie	4.1. États consolidés des flux de trésorerie	29
	4.2. Sources de financement	31
	4.3. Obligations contractuelles	32
	4.4. Instruments financiers et transactions de couverture	32
	4.5. Indicateurs des sources de financement et de la situation de trésorerie	33
	4.6. Instruments de financement hors bilan et garanties	33
	4.7. Capacité de livrer les résultats	34
5. Résultats du quatrième trimestre	5.1. Nouveaux contrats et ratio nouveaux contrats/facturation	35
	5.2. Taux de change	36
	5.3. Répartition des revenus	36
	5.4. Revenus par secteur	37
	5.5. BAII ajusté par secteur	40
	5.6. Bénéfice net et bénéfice par action	42
	5.7. États consolidés des flux de trésorerie	43

Section	Contenu	Page
6. Sommaire des huit derniers trimestres	Sommaire des principales mesures du rendement des huit derniers trimestres et analyse des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats financiers trimestriels.	46
7. Modifications de normes comptables	Sommaire des modifications de normes comptables.	48
8. Principales estimations comptables	Analyse des principales estimations comptables établies par la direction dans la préparation des états financiers consolidés audités.	51
9. Intégrité de la présentation des résultats	Analyse des systèmes d'information, des procédures et des mécanismes de contrôle appropriés pour garantir que les renseignements diffusés à l'intérieur et à l'extérieur de la Société sont complets et fiables.	54
10. Environnement du risque	10.1. Risques et incertitudes	56
	10.2. Poursuites judiciaires	66

## 1. Profil de l'entreprise

### 1.1. À PROPOS DE CGI

Fondée en 1976 et établie à Montréal, au Canada, CGI figure parmi les plus importantes entreprises indépendantes de services-conseils en technologie de l'information (TI) et en management au monde. CGI offre un portefeuille complet de services, notamment des services-conseils stratégiques en TI et en management ainsi que des services d'intégration de systèmes, des solutions de propriété intellectuelle et des services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué. CGI compte environ 77 500 conseillers et professionnels à l'échelle mondiale, qui sont appelés membres puisqu'ils sont également propriétaires.

#### Gamme complète de services et de solutions

CGI fournit une gamme complète de services couvrant l'ensemble du cycle d'exécution en technologie : de la stratégie et de l'architecture numérique à la conception, au développement, à l'intégration, à la mise en œuvre et à l'exploitation de solutions. Voici un aperçu de notre portefeuille de services.

- **Services-conseils stratégiques en TI et en management et services d'intégration de systèmes** – CGI aide ses clients à élaborer leur stratégie et leur feuille de route numériques au moyen d'une approche agile et itérative. Celle-ci facilite l'innovation, la connexion et l'optimisation des systèmes essentiels existants afin de mener à bien le changement à l'échelle de l'entreprise.
- **Services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué** – Nos clients nous confient la responsabilité complète ou partielle de leurs environnements TI et de leurs fonctions d'affaires afin d'améliorer l'exploitation de leur organisation et de transformer leurs activités. En retour, nous leur offrons des services leur permettant d'innover, d'accroître considérablement leur efficacité et de réaliser des économies de coûts. Les services fournis dans le cadre d'une entente d'impartition complète peuvent comprendre : le développement, l'intégration et la maintenance d'applications, la gestion de l'infrastructure technologique ainsi que la gestion des processus d'affaires tels que le recouvrement et la gestion de la paie. Les services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué sont généralement de longue durée, soit plus de cinq ans, ce qui permet à nos clients de réinvestir les économies ainsi réalisées, en partenariat avec CGI, dans leur transformation numérique.
- **Propriété intellectuelle (PI)** – Notre portefeuille de PI comprend plus de 175 solutions d'affaires, dont des solutions multisectorielles. La plupart des solutions de propriété intellectuelle ont été développées avec nos clients et accélèrent la transformation de leurs activités dans nos secteurs cibles. Ces solutions comprennent des logiciels commerciaux intégrés à notre gamme complète de services ainsi que des outils numériques tels que des méthodologies et des cadres de gestion afin de stimuler le changement pour l'ensemble des processus d'affaires et de TI.

#### Expertise sectorielle approfondie

CGI dispose de pratiques spécialisées de longue date dans tous ses secteurs cibles et représente pour ses clients un partenaire qui est non seulement un expert en TI, mais également un spécialiste de leur secteur d'activité. Grâce à cette combinaison de connaissances des affaires et d'expertise en technologies numériques, CGI est en mesure d'aider ses clients à s'adapter à l'évolution dynamique du marché et des attentes des consommateurs et des citoyens. Elle contribue ainsi à l'évolution des services et des solutions que nous fournissons dans nos secteurs cibles.

Nos secteurs cibles sont les suivants : communications, services financiers, gouvernements, santé et science de la vie, secteur manufacturier, pétrole et gaz, commerce de détail et services aux consommateurs, transport, services postaux et logistique, et services publics. Bien que cette liste reflète notre approche sectorielle de mise sur le marché, ces secteurs cibles ont été regroupés comme suit aux fins de la présentation de l'information financière : gouvernements, secteur manufacturier, distribution et commerce de détail, services financiers, communications et services publics, et santé.

À mesure que le virage numérique continue de progresser dans l'ensemble des secteurs, CGI collabore avec ses clients afin de les aider à devenir des organisations numériques axées sur les clients et les citoyens.

### Innovation appliquée

Chez CGI, l'innovation est mise en œuvre sur plusieurs fronts, tous interconnectés. Elle s'inscrit dans notre travail quotidien sur les projets client – au sein desquels des milliers d'innovations sont mises de l'avant tous les jours. Grâce à des entrevues comparatives que nous réalisons en personne chaque année, les dirigeants des fonctions d'affaires (équipes métiers) et informatiques (TI) nous font part de leurs priorités, guident nos propres investissements en innovation et permettent à nos équipes de proximité de se concentrer sur les priorités locales des clients. Nous transformons également les idées en nouvelles solutions d'affaires grâce à notre programme *Innovate. Collaborer. Évoluer. (ICE)* qui exploite les innovations des équipes de proximité et propose des solutions adaptables et pouvant être reproduites à l'échelle mondiale.

Depuis 1976, CGI est un partenaire de confiance dans la mise en œuvre de solutions et de services novateurs et centrés sur les clients. Nous les aidons à développer, à innover et à protéger les technologies qui leur permettent d'atteindre rapidement leurs objectifs de transformation numérique, tout en réduisant les risques et en obtenant des résultats à long terme. Dans le cadre de la gestion quotidienne de ses projets ainsi que de ses programmes et investissements mondiaux, l'entreprise travaille de concert avec ses clients pour mettre au point des innovations concrètes reproductibles et adaptables qui produisent des résultats mesurables.

### Processus qualité

Peu importe l'endroit et le moment où ils font appel à nous, nos clients s'attendent à une prestation de services cohérente et uniforme. Grâce à notre engagement envers l'excellence et à notre solide modèle de gouvernance – les Assises de gestion de CGI –, nous affichons un bilan exceptionnel de projets réalisés dans le respect des échéances et des budgets prévus. Les Assises de gestion de CGI instaurent un vocabulaire, des pratiques et des cadres de gestion communs pour gérer l'ensemble des activités de manière cohérente à l'échelle mondiale, tout en mettant l'accent sur l'amélioration continue. Nous investissons également dans la conformité à des normes rigoureuses de qualité et de prestation de services notamment les programmes de certification ISO et Capability Maturity Model Integration (CMMI), ainsi que dans notre Programme d'évaluation de la satisfaction client (CSAP), en obtenant des évaluations signées de nos clients, afin d'assurer de façon continue leur satisfaction.

## 1.2. VISION ET STRATÉGIE

Alors que la plupart des entreprises ont une vision et une mission, CGI va plus loin et s'inspire également d'un rêve, soit de « *Créer un environnement où nous avons du plaisir à travailler ensemble et où, en tant que propriétaires, nous participons au développement d'une entreprise dont nous sommes fiers* ». Ce rêve nous motive depuis notre fondation en 1976 et guide notre vision : « *Être un leader de classe mondiale qui offre une gamme complète de services-conseils en technologie de l'information (TI) et en management et qui contribue au succès de ses clients* ».

Afin de réaliser son rêve et sa vision, CGI a exécuté de manière très rigoureuse, tout au long de son histoire, une stratégie de croissance rentable, interne et par acquisition, fondée sur quatre piliers.

**Premier pilier** – Signature, renouvellement et prolongation de contrats

**Deuxième pilier** – Nouveaux contrats d'envergure pour des services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué

Ces deux premiers piliers de notre stratégie reposent sur la croissance interne rentable grâce à l'obtention de contrats auprès de clients, nouveaux ou existants, dans nos secteurs cibles. Les réussites dans ces piliers rendent compte de la qualité de notre portefeuille complet de services, de la profondeur de l'expertise de nos conseillers en solutions d'affaires et en TI ainsi que de l'appréciation par les clients, actuels et potentiels, de notre modèle axé sur la proximité.

### Troisième pilier – Acquisitions au sein de marchés métropolitains

Le troisième pilier repose sur la croissance au moyen d'acquisitions d'entreprises établies dans des marchés métropolitains et d'envergure. Il vient ainsi compléter le modèle de proximité, permettant d'offrir une gamme plus élargie de services. Nous repérons les acquisitions au sein des marchés métropolitains par l'entremise d'un processus de qualification stratégique qui cherche systématiquement les cibles qui viendront renforcer notre modèle de proximité, mettant à profit les solides relations locales avec nos clients et rehaussant notre expertise sectorielle ainsi que nos services et solutions.

### Quatrième pilier – Acquisitions transformatives d'envergure

Nous cibons également les acquisitions d'envergure pour nous permettre d'accroître notre présence géographique et notre masse critique afin de nous distinguer de nos concurrents et d'ainsi obtenir d'importants contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué et de renforcer nos relations avec nos clients. CGI demeurera un consolidateur du secteur des services en TI grâce à son dynamisme à l'égard des deux derniers piliers.

### Exécution de notre stratégie

L'exécution de notre stratégie se fait au moyen d'un modèle d'affaires unique qui combine la proximité avec nos clients à un réseau mondial de prestation de services afin d'offrir les avantages suivants.

- **Des équipes locales responsables** – Nos membres vivent et travaillent à proximité de nos clients afin de pouvoir agir rapidement en réponse à leurs besoins, d'établir des partenariats et de stimuler l'innovation. Les professionnels des équipes locales de CGI parlent la langue de leurs clients, comprennent leur environnement d'affaires, collaborent pour réaliser leurs objectifs et contribuent au succès de leur entreprise.
- **Une portée mondiale** – Notre présence locale est conjuguée à un vaste réseau mondial de prestation de services qui assure à nos clients un accès aux capacités et aux ressources numériques les mieux adaptées à l'ensemble de leurs besoins en tout temps (24 heures sur 24, 7 jours sur 7). Nos clients bénéficient également de notre modèle mondial de prestation de services qui repose sur la combinaison unique de nos connaissances sectorielles et de notre expertise technologique approfondie.
- **Des experts engagés** – L'un de nos objectifs stratégiques clés est d'être reconnu par nos clients comme un expert de choix. Pour ce faire, nous investissons dans le recrutement et le perfectionnement de professionnels ayant une expertise approfondie des secteurs, des activités et des technologies à forte demande. De plus, les conseillers et professionnels de CGI en sont également propriétaires par l'entremise de notre Régime d'achat d'actions et de notre Plan de participation aux profits, ce qui renforce leur engagement à contribuer au succès de nos clients.
- **Des processus qualité complets** – Grâce à ses cadres de gestion de la qualité et à une évaluation rigoureuse de la satisfaction de ses clients, CGI affiche un solide bilan en matière de projets qui respectent les échéances et les budgets prévus. L'examen régulier des mandats et la transparence à tous les niveaux permettent à la Société de s'assurer qu'elle ne perd jamais de vue les objectifs des clients et ses propres cibles. Grâce à ce processus exhaustif, CGI fait bénéficier toutes ses parties prenantes d'améliorations continues en mettant en application des mesures correctives dès que cela s'impose.
- **Responsabilité de l'entreprise** – La responsabilité sociale fait partie des valeurs de base de CGI. Notre modèle d'affaires, qui en est un de proximité, a été conçu afin de développer des liens étroits avec nos clients et avec nos communautés. Les membres de CGI prennent à cœur nos responsabilités de contribuer à l'amélioration continue du bien-être économique, social et environnemental des communautés au sein desquelles nous vivons et travaillons.

## 1.3. ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

À l'heure du numérique, les organisations de tous les secteurs doivent entreprendre le virage numérique de manière durable en vue de demeurer concurrentielles. Des pressions s'exercent pour qu'elles modernisent les systèmes en place et les relient à de nouveaux modèles d'affaires et opérationnels numériques. L'évolution du rôle de la technologie est au cœur de cette transformation majeure. Traditionnellement considérée comme un facilitateur, la technologie est maintenant devenue un moteur de transformation. La promesse du numérique crée d'importantes possibilités pour effectuer une transformation complète des organisations, et CGI est bien positionnée pour agir à titre de partenaire et d'expert numérique de choix. Nous travaillons de près avec des clients partout dans le monde pour mettre en œuvre des stratégies, des feuilles de route et des solutions numériques qui révolutionnent l'expérience client et citoyen, stimulent le lancement de nouveaux produits et services, et accroissent l'efficacité et les économies de coûts.

À mesure que la nécessité de numériser les activités s'accroît, la concurrence au sein du secteur mondial des TI s'intensifie. Notre concurrence regroupe un éventail diversifié d'acteurs, y compris des entreprises offrant des services et des logiciels spécialisés dans les marchés métropolitains, des fournisseurs mondiaux de services complets en TI ainsi que d'importantes entreprises de conseil et des organismes gouvernementaux. Ces acteurs rivalisent pour offrir des services qui correspondent en tout ou en partie à ceux que CGI fournit à ses clients.

De nombreux facteurs distinguent les leaders du secteur des services en TI :

- connaissance approfondie et étendue des secteurs d'activité et des technologies;
- présence locale et qualité des relations avec les clients;
- prestation de services uniforme selon les échéances et les budgets prévus partout où les clients exercent leurs activités;
- étendue des solutions numériques de propriété intellectuelle;
- capacité à offrir des innovations tangibles pour obtenir des résultats mesurables;
- coût total des services et valeur générée;
- réseau mondial unique de prestation de services, notamment au pays, sur le continent et à l'international.

CGI est un chef de file de l'industrie en ce qui concerne tous ces aspects. Nous offrons non seulement l'ensemble des capacités dont les clients ont besoin pour être concurrentiels dans le monde numérique, mais nous les aidons également à générer les résultats immédiats et la valeur à long terme auxquels ils s'attendent. Dans un contexte où la demande pour les solutions d'entreprise des firmes mondiales de services-conseils en TI et en management augmente, stimulée par la dynamique du marché et les tendances sectorielles, CGI est l'une des rares entreprises ayant l'envergure, la portée et les compétences pour répondre aux besoins des clients.

## 2. Points saillants et principales mesures du rendement

### 2.1. POINTS SAILLANTS DE L'EXERCICE 2019

- Revenus de 12,1 milliards \$, en hausse de 5,3 % ou 5,9 % en devises constantes;
- BAII ajusté de 1 825,0 millions \$, en hausse de 7,2 %;
- Marge du BAII ajusté de 15,1 %, en hausse de 30 points centésimaux;
- Bénéfice net de 1 263,2 millions \$, en hausse de 10,7 %;
- Bénéfice par action après dilution de 4,55 \$, en hausse de 15,2 %;
- Bénéfice net, excluant les éléments spécifiques<sup>1</sup>, de 1 305,9 millions \$, en hausse de 7,9 %;
- Bénéfice par action après dilution, excluant les éléments spécifiques<sup>1</sup>, de 4,70 \$, en hausse de 12,2 %;
- Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 1 633,9 millions \$, en hausse de 9,4 %;
- Nouveaux contrats signés pour une valeur de 12,6 milliards \$, ou 104,4 % des revenus;
- Carnet de commandes de 22,6 milliards \$, soit 1,9 fois les revenus de l'exercice 2019.

<sup>1</sup> Les éléments spécifiques comprennent les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration, les coûts de restructuration, déduction faite des impôts, ainsi que les ajustements fiscaux, lesquels sont décrits respectivement aux sections 3.7.1., 3.7.2. et 3.8.1. du présent document.

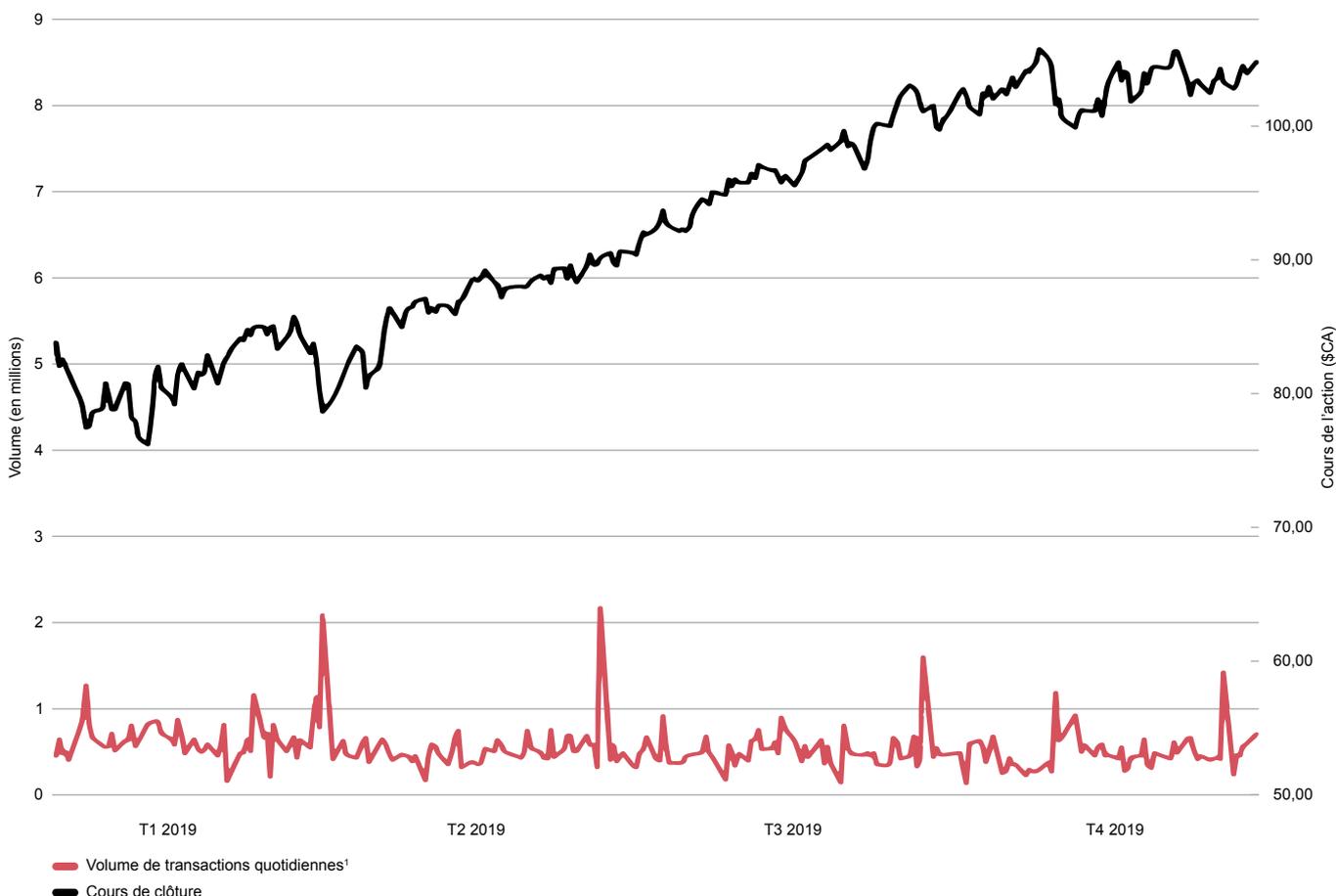
## 2.2. PRINCIPALES INFORMATIONS ANNUELLES ET MESURES DU RENDEMENT

Aux 30 septembre et pour les exercices clos à ces dates	2019	2018	2017	Variation 2019 / 2018	Variation 2018 / 2017
<i>En millions de dollars canadiens, sauf indication contraire</i>					
<b>Croissance</b>					
Revenus	12 111,2	11 506,8	10 845,1	604,4	661,7
Croissance des revenus sur douze mois	5,3 %	6,1 %	1,5 %	(0,8) %	4,6 %
Croissance des revenus sur douze mois en devises constantes	5,9 %	4,6 %	4,3 %	1,3 %	0,3 %
Carnet de commandes	22 611	22 577	20 813	34	1 764
Nouveaux contrats	12 646	13 493	11 284	(847)	2 209
Ratio nouveaux contrats/facturation	104,4 %	117,3 %	104,1 %	(12,9) %	13,2 %
<b>Rentabilité</b>					
BAIL ajusté	1 825,0	1 701,7	1 586,6	123,3	115,1
<i>Marge du BAIL ajusté</i>	15,1 %	14,8 %	14,6 %	0,3 %	0,2 %
Bénéfice net	1 263,2	1 141,4	1 035,2	121,8	106,2
<i>Marge du bénéfice net</i>	10,4 %	9,9 %	9,5 %	0,5 %	0,4 %
Bénéfice par action après dilution (en dollars)	4,55	3,95	3,41	0,60	0,54
Bénéfice net excluant les éléments spécifiques	1 305,9	1 210,7	1 107,0	95,2	103,7
<i>Marge du bénéfice net excluant les éléments spécifiques</i>	10,8 %	10,5 %	10,2 %	0,3 %	0,3 %
Bénéfice par action après dilution excluant les éléments spécifiques (en dollars)	4,70	4,19	3,65	0,51	0,54
<b>Situation de trésorerie</b>					
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 633,9	1 493,4	1 358,6	140,5	134,8
<i>En pourcentage des revenus</i>	13,5 %	13,0 %	12,5 %	0,5 %	0,5 %
Délai moyen de recouvrement des créances (en jours)	50	52	47	(2)	5
<b>Structure du capital</b>					
Dette nette	2 117,2	1 640,8	1 749,4	476,4	(108,6)
Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette	22,9 %	19,2 %	21,5 %	3,7 %	(2,3) %
Rendement des capitaux propres	18,5 %	17,3 %	16,1 %	1,2 %	1,2 %
Rendement du capital investi	15,1 %	14,5 %	13,7 %	0,6 %	0,8 %
<b>Bilan</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements courants	223,7	184,1	165,9	39,6	18,2
Total de l'actif	12 621,7	11 919,1	11 396,2	702,6	522,9
Passifs financiers non courants <sup>1</sup>	2 236,0	1 530,1	1 821,9	705,9	(291,8)

<sup>1</sup> Les passifs financiers non courants comprennent la tranche non courante de la dette à long terme et les instruments financiers dérivés non courants.

## 2.3. RENDEMENT DE L'ACTION

Cours de l'action de CGI (TSX) pour les douze derniers mois



### 2.3.1. Données sur le titre au cours de l'exercice 2019

Les actions de CGI sont inscrites à la Bourse de Toronto (GIB.A) ainsi qu'à celle de New York (GIB). Elles figurent dans des indices clés comme l'indice S&P/TSX 60.

<b>Bourse de Toronto</b>	(\$ CA)	<b>Bourse de New York</b>	(\$ US)
Ouverture :	83,28	Ouverture :	64,68
Haut :	106,63	Haut :	80,59
Bas :	75,54	Bas :	57,35
Clôture :	104,76	Clôture :	79,14
Moyenne des transactions quotidiennes au Canada <sup>1</sup> :	828 899	Moyenne des transactions quotidiennes à la Bourse de New York :	174 254

<sup>1</sup> Compte tenu de la moyenne des transactions quotidiennes à la Bourse de Toronto et dans les systèmes de négociation parallèles.

### 2.3.2. Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 30 janvier 2019, le conseil d'administration de la Société a autorisé, avec l'approbation réglementaire ultérieure de la Bourse de Toronto, le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de CGI permettant le rachat aux fins d'annulation d'un nombre maximal de 20 100 499 actions subalternes classe A avec droit de vote (actions classe A), soit 10 % des actions de la Société détenues dans le public à la fermeture des marchés le 23 janvier 2019. Les actions classe A peuvent être rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'actuelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités à compter du 6 février 2019 jusqu'au 5 février 2020 au plus tard, ou plus tôt si la Société a procédé au rachat du nombre maximal d'actions classe A visées par l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités ou a choisi de mettre fin à l'offre publique de rachat.

Au cours de l'exercice 2019, la Société a racheté aux fins d'annulation 12 460 232 actions classe A en contrepartie de 1 126,1 millions \$ à un prix moyen pondéré de 90,37 \$ dans le cadre de son offre publique précédente et actuelle de rachat dans le cours normal de ses activités. Les actions rachetées comprenaient 5 158 362 actions classe A détenues par la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) rachetées aux fins d'annulation pour une contrepartie en trésorerie de 500,0 millions \$. Les actions rachetées sont prises en compte dans la limite globale annuelle que la Société peut racheter dans le cadre de l'offre publique actuelle de rachat dans le cours normal de ses activités.

Au 30 septembre 2019, la Société pouvait racheter aux fins d'annulation jusqu'à 13 315 767 actions classe A dans le cadre de l'actuelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

### 2.3.3. Actions en circulation et options sur actions en cours

Le tableau qui suit présente le sommaire des actions en circulation et options sur actions en cours au 1<sup>er</sup> novembre 2019 :

Actions en circulation et options sur actions en cours	Au 1 <sup>er</sup> novembre 2019
Actions subalternes classe A avec droit de vote	239 812 343
Actions classe B à droits de vote multiples	28 945 706
Options sur actions subalternes classe A avec droit de vote	9 749 355

## 2.4. INVESTISSEMENTS DANS DES FILIALES

Le 11 octobre 2018, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de ckc AG (ckc) pour un prix d'achat totalisant 21,0 millions \$ (13,9 millions €). ckc était un fournisseur spécialisé en développement agile de logiciels et en services de gestion, exerçant ses activités principalement dans le secteur de l'automobile et était établi à Brunswick, en Allemagne. Environ 300 professionnels se sont joints à la Société à la suite de cette acquisition, qui génère des revenus annualisés d'environ 30 millions €.

Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2019, la Société a acquis 22,6 % des actions en circulation d'Acando AB (Acando), une entreprise de services-conseils ayant des capacités en services-conseils stratégiques, en intégration de systèmes et en innovation numérique centrées sur le client, établie à Stockholm, en Suède, et qui a aussi des bureaux en Finlande, en Norvège, en Allemagne et en Lituanie.

Le 16 avril 2019, la Société a obtenu le contrôle d'Acando en faisant l'acquisition d'une tranche supplémentaire de 71,1 % des actions en circulation aux termes d'une offre publique d'achat. Le 14 mai 2019, elle a acquis une participation supplémentaire de 2,4 %, pour un prix d'achat de 623,8 millions \$ (4 319,7 millions SEK). Environ 2 100 professionnels se sont joints à la Société à la suite de cette acquisition, qui génère des revenus annualisés d'environ 400 millions \$, avant de tenir compte des désinvestissements de l'ordre de 5 % à 10 %.

Le 11 octobre 2019, la Société a acquis les 3,9 % d'actions en circulation restantes d'Acando pour un prix d'achat totalisant 23,1 millions \$ (171,5 millions SEK).

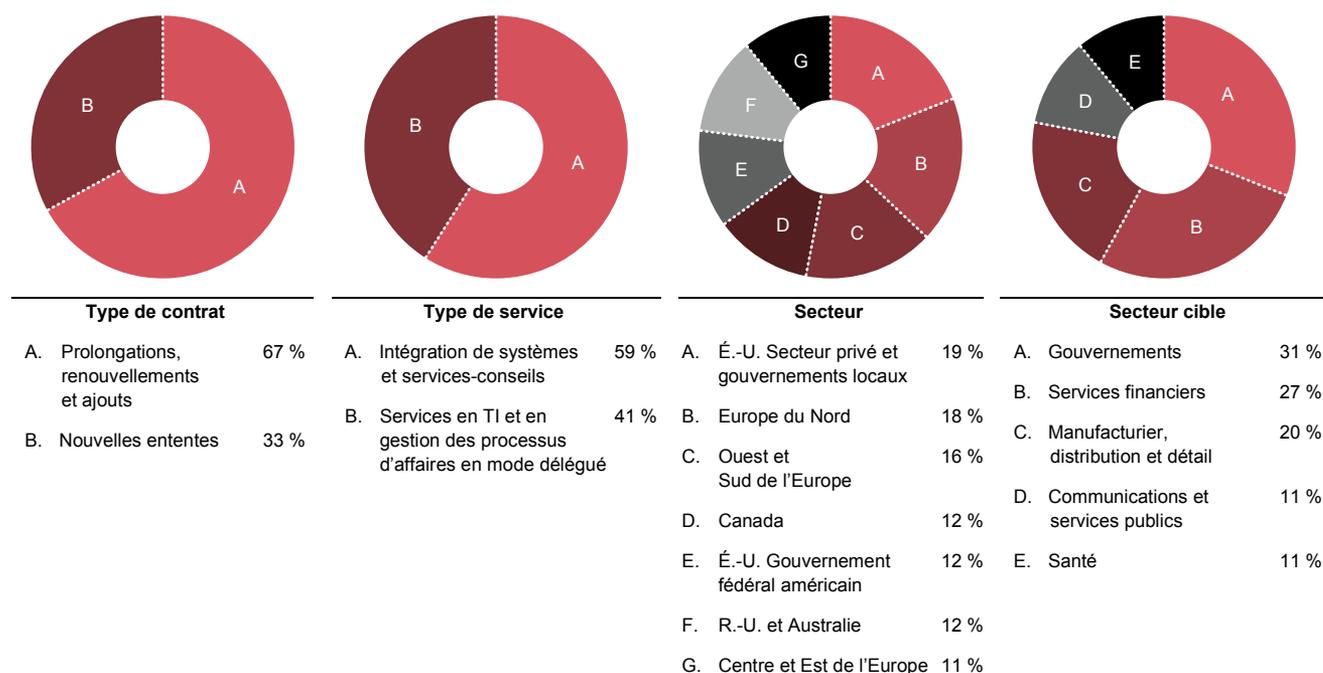
Avec leurs importantes capacités en services-conseils stratégiques, en intégration de systèmes et en innovation numérique centrées sur le client, ces acquisitions consolident le modèle de proximité client et l'expertise de CGI dans les secteurs clés, tels que le secteur manufacturier, le commerce de détail et le secteur public (gouvernements). Veuillez vous reporter à la note 25 de nos états financiers consolidés audités pour de plus amples renseignements.

Le 14 juin 2019, la Société a annoncé une offre d'achat en trésorerie d'environ 131 millions \$ (78,9 millions £) pour acquérir la totalité des actions en circulation de SCISYS Group Plc (SCISYS). La transaction devrait se conclure au premier trimestre de l'exercice 2020. SCISYS exerce des activités dans plusieurs secteurs et possède une expertise approfondie et des solutions de pointe dans les secteurs de l'industrie spatiale et de la défense ainsi que dans les médias et l'information, et est établie à Dublin, en Irlande. Environ 670 professionnels, établis principalement au R.-U. et en Allemagne, devraient se joindre à la Société à la suite de cette acquisition, qui générera des revenus annualisés d'environ 58,4 millions £.

### 3. Résultats financiers

#### 3.1. NOUVEAUX CONTRATS ET RATIO NOUVEAUX CONTRATS/FACTURATION

Les nouveaux contrats pour l'exercice ont atteint 12,6 milliards \$, représentant un ratio nouveaux contrats/facturation de 104,4 %. La répartition des nouveaux contrats conclus au cours de l'exercice considéré s'établit comme suit :



L'information concernant nos nouveaux contrats est un indicateur clé de notre volume d'affaires au fil du temps. Cependant, compte tenu des délais de prise d'effet de nos contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué et des périodes de transition précédant leur mise en œuvre, les revenus associés à ces nouveaux contrats peuvent fluctuer d'une période à l'autre. Les valeurs initialement comptabilisées peuvent changer avec le temps en raison de leur caractère variable, y compris l'utilisation découlant de la demande, les modifications de la portée des travaux à exécuter découlant de changements des demandes des clients ainsi que les dispositions de résiliation au gré des clients. Par conséquent, l'information concernant nos nouveaux contrats ne doit pas faire l'objet d'une comparaison avec l'analyse de nos revenus ni se substituer à une telle analyse. La direction est toutefois d'avis qu'il s'agit d'un indicateur clé des revenus futurs éventuels.

Le tableau qui suit présente un sommaire des nouveaux contrats et le ratio nouveaux contrats/facturation par secteur :

<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>	<b>Nouveaux contrats pour l'exercice clos le 30 septembre 2019</b>	<b>Ratio nouveaux contrats/facturation pour l'exercice clos le 30 septembre 2019</b>
<b>Total – CGI</b>	<b>12 646 027</b>	<b>104,4 %</b>
<b>Ouest et Sud de l'Europe</b>	<b>2 057 093</b>	<b>101,5 %</b>
<b>Europe du Nord</b>	<b>2 254 359</b>	<b>113,8 %</b>
<b>Canada</b>	<b>1 556 634</b>	<b>82,9 %</b>
<b>É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux</b>	<b>2 436 044</b>	<b>133,1 %</b>
<b>É.-U. Gouvernement fédéral américain</b>	<b>1 545 255</b>	<b>93,9 %</b>
<b>R.-U. et Australie</b>	<b>1 466 935</b>	<b>94,0 %</b>
<b>Centre et Est de l'Europe</b>	<b>1 329 707</b>	<b>111,7 %</b>

### 3.2. TAUX DE CHANGE

La Société exerce ses activités à l'échelle mondiale et est exposée à la variation des taux de change. Par conséquent, selon les IFRS, nous évaluons les actifs, les passifs et les opérations en devises étrangères en fonction des divers taux de change. Nous présentons tous les montants en dollars canadiens.

#### *Taux de change de clôture*

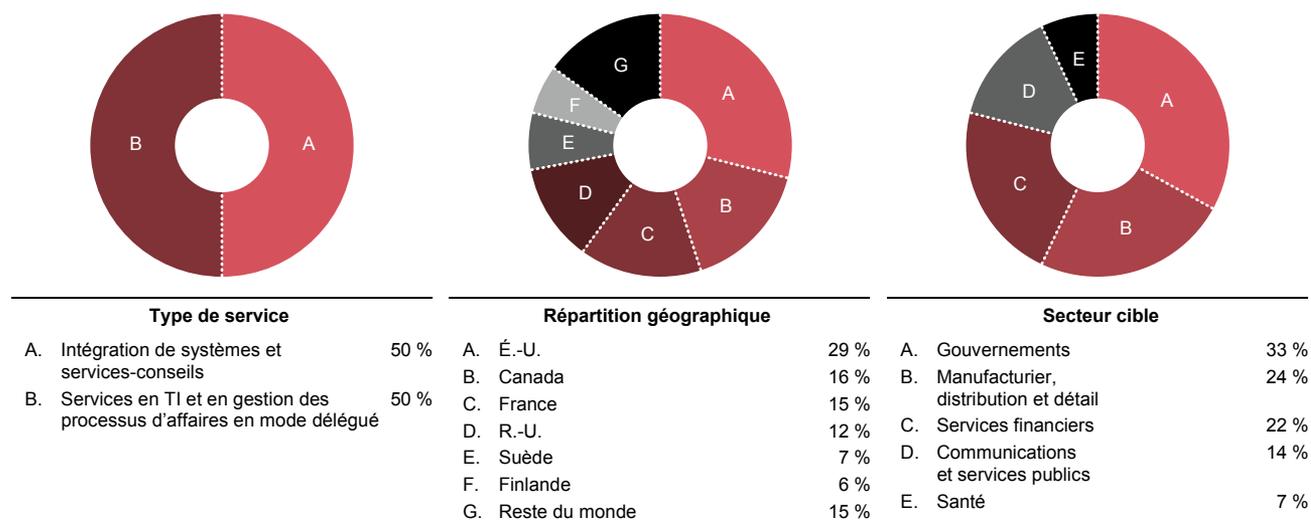
Aux 30 septembre	2019	2018	Variation
Dollar américain	1,3246	1,2925	2,5 %
Euro	1,4446	1,5024	(3,8)%
Roupie indienne	0,0188	0,0178	5,6 %
Livre sterling	1,6302	1,6874	(3,4)%
Couronne suédoise	0,1347	0,1456	(7,5)%

#### *Taux de change moyens*

Pour les exercices clos les 30 septembre	2019	2018	Variation
Dollar américain	1,3270	1,2838	3,4 %
Euro	1,4970	1,5278	(2,0)%
Roupie indienne	0,0188	0,0193	(2,6)%
Livre sterling	1,6943	1,7271	(1,9)%
Couronne suédoise	0,1426	0,1510	(5,6)%

### 3.3. RÉPARTITION DES REVENUS

Les graphiques suivants fournissent des renseignements additionnels sur la répartition de nos revenus pour l'exercice :



#### 3.3.1. Concentration de la clientèle

Les lignes directrices des IFRS sur les informations sectorielles définissent un seul client comme un groupe d'entités que l'entreprise publiante sait être sous contrôle commun. Ainsi, nos activités auprès du gouvernement fédéral américain et ses diverses agences ont représenté 12,8 % de nos revenus pour l'exercice 2019, contre 12,0 % pour l'exercice 2018.

### 3.4. REVENUS PAR SECTEUR

Les revenus de nos secteurs sont présentés en fonction de l'endroit où sont exécutés les travaux selon notre modèle de prestation de services par emplacement géographique.

Le tableau qui suit présente la variation de nos revenus sur douze mois, dans l'ensemble et selon les secteurs, en isolant l'incidence de la variation des taux de change entre l'exercice 2019 et l'exercice 2018. Les revenus par secteur pour l'exercice 2018 ont été établis à l'aide des taux de change réels de cette période. L'incidence de la variation des taux de change correspond à la différence entre les résultats réels de la période considérée et les résultats de cette période convertis selon les taux de change de la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour les exercices clos les 30 septembre	2019	2018	Variation	
			\$	%
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>				
<b>Total des revenus de CGI</b>	<b>12 111 236</b>	11 506 825	604 411	<b>5,3 %</b>
Variation, compte non tenu de l'incidence des taux de change	<b>5,9 %</b>			
Incidence des taux de change	<b>(0,6)%</b>			
<b>Variation par rapport à la période précédente</b>	<b>5,3 %</b>			
<b>Ouest et Sud de l'Europe</b>				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	<b>2 061 550</b>	1 995 811	65 739	<b>3,3 %</b>
Incidence des taux de change	<b>(41 887)</b>			
<b>Revenus attribuables au secteur Ouest et Sud de l'Europe</b>	<b>2 019 663</b>	1 995 811	23 852	<b>1,2 %</b>
<b>Europe du Nord</b>				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	<b>1 950 212</b>	1 800 460	149 752	<b>8,3 %</b>
Incidence des taux de change	<b>(72 960)</b>			
<b>Revenus attribuables au secteur Europe du Nord</b>	<b>1 877 252</b>	1 800 460	76 792	<b>4,3 %</b>
<b>Canada</b>				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	<b>1 711 550</b>	1 671 060	40 490	<b>2,4 %</b>
Incidence des taux de change	<b>377</b>			
<b>Revenus attribuables au secteur Canada</b>	<b>1 711 927</b>	1 671 060	40 867	<b>2,4 %</b>
<b>É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux</b>				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	<b>1 744 239</b>	1 689 686	54 553	<b>3,2 %</b>
Incidence des taux de change	<b>58 223</b>			
<b>Revenus attribuables au secteur É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux</b>	<b>1 802 462</b>	1 689 686	112 776	<b>6,7 %</b>
<b>É.-U. Gouvernement fédéral américain</b>				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	<b>1 569 083</b>	1 458 741	110 342	<b>7,6 %</b>
Incidence des taux de change	<b>52 904</b>			
<b>Revenus attribuables au secteur É.-U. Gouvernement fédéral américain</b>	<b>1 621 987</b>	1 458 741	163 246	<b>11,2 %</b>
<b>R.-U. et Australie</b>				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	<b>1 380 231</b>	1 342 662	37 569	<b>2,8 %</b>
Incidence des taux de change	<b>(28 238)</b>			
<b>Revenus attribuables au secteur R.-U. et Australie</b>	<b>1 351 993</b>	1 342 662	9 331	<b>0,7 %</b>
<b>Centre et Est de l'Europe</b>				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	<b>1 187 715</b>	1 027 055	160 660	<b>15,6 %</b>
Incidence des taux de change	<b>(25 122)</b>			
<b>Revenus attribuables au secteur Centre et Est de l'Europe</b>	<b>1 162 593</b>	1 027 055	135 538	<b>13,2 %</b>
<b>Asie-Pacifique</b>				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	<b>565 337</b>	521 350	43 987	<b>8,4 %</b>
Incidence des taux de change	<b>(1 978)</b>			
<b>Revenus attribuables au secteur Asie-Pacifique</b>	<b>563 359</b>	521 350	42 009	<b>8,1 %</b>

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, les revenus se sont élevés à 12 111,2 millions \$, soit une hausse de 604,4 millions \$, ou 5,3 %, par rapport à ceux de l'exercice 2018. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 674,1 millions \$, ou 5,9 %. Les variations des taux de change ont eu une incidence négative de 69,7 millions \$ sur nos revenus. L'augmentation des revenus s'explique principalement par la croissance interne, surtout dans les secteurs cibles manufacturier, distribution et détail, et gouvernements, et par les récentes acquisitions.

#### **3.4.1. Ouest et Sud de l'Europe**

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, les revenus du secteur Ouest et Sud de l'Europe se sont établis à 2 019,7 millions \$, soit une hausse de 23,9 millions \$, ou 1,2 %, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 65,7 millions \$, ou 3,3 %. Cette augmentation est attribuable à la croissance interne en France dans la plupart des secteurs cibles, surtout dans le secteur manufacturier, distribution et détail, en partie contrebalancée par la performance de nos activités dans le Sud de l'Europe et au Brésil.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur Ouest et Sud de l'Europe ont été les secteurs manufacturier, distribution et détail, et services financiers, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 1 290 millions \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2019.

#### **3.4.2. Europe du Nord**

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, les revenus du secteur Europe du Nord se sont établis à 1 877,3 millions \$, soit une hausse de 76,8 millions \$, ou 4,3 %, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 149,8 millions \$, ou 8,3 %. Cette augmentation s'explique surtout par l'acquisition d'Acando.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur Europe du Nord ont été les secteurs manufacturier, distribution et détail, et gouvernements, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 1 250 millions \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2019.

#### **3.4.3. Canada**

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, les revenus du secteur Canada se sont établis à 1 711,9 millions \$, soit une hausse de 40,9 millions \$, ou 2,4 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 40,5 millions \$, ou 2,4 %. Cette augmentation est principalement attribuable à la croissance interne et à une augmentation des ventes de licences de propriété intellectuelle et de services connexes, surtout dans les secteurs cibles services financiers et gouvernements. Le tout a été en partie contrebalancé par une baisse du volume des services rendus dans le secteur cible communications et services publics.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur Canada ont été les secteurs services financiers, et communications et services publics, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 1 169 millions \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2019.

#### **3.4.4. É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux**

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, les revenus du secteur É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux se sont établis à 1 802,5 millions \$, soit une hausse de 112,8 millions \$, ou 6,7 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 54,6 millions \$, ou 3,2 %. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse des ventes de licences de propriété intellectuelle et de services connexes, surtout dans le secteur cible services financiers, ainsi qu'à la croissance interne dans le secteur cible gouvernements.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux ont été les secteurs services financiers et gouvernements, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 1 088 millions \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2019.

### 3.4.5. É.-U. Gouvernement fédéral américain

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, les revenus du secteur É.-U. Gouvernement fédéral américain se sont établis à 1 622,0 millions \$, soit une hausse de 163,2 millions \$, ou 11,2 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 110,3 millions \$, ou 7,6 %. Cette augmentation s'explique par l'obtention de nouveaux contrats portant principalement sur nos solutions de la propriété intellectuelle, nos services applicatifs et nos services de cybersécurité. Le tout a été en partie contrebalancé par une baisse du volume des services de gestion des processus d'affaires.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, 80 % des revenus du secteur É.-U. Gouvernement fédéral américain provenaient du domaine des activités civiles fédérales.

### 3.4.6. R.-U. et Australie

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, les revenus du secteur R.-U. et Australie se sont établis à 1 352,0 millions \$, soit une hausse de 9,3 millions \$, ou 0,7 %, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 37,6 millions \$, ou 2,8 %. Cette augmentation des revenus est attribuable à la croissance interne dans le secteur cible gouvernements et à la hausse des ventes de licences de propriété intellectuelle et de services connexes dans le secteur cible services financiers. Le tout a été en partie contrebalancé par un ajustement défavorable d'un contrat avec un client.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur R.-U. et Australie ont été les secteurs gouvernements et communications et services publics, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 1 060 millions \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2019.

### 3.4.7. Centre et Est de l'Europe

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, les revenus du secteur Centre et Est de l'Europe se sont établis à 1 162,6 millions \$, soit une hausse de 135,5 millions \$, ou 13,2 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 160,7 millions \$, ou 15,6 %. Cette augmentation s'explique surtout par la croissance interne en Allemagne et aux Pays-Bas, principalement dans les secteurs cibles manufacturier, distribution et détail, gouvernements et communications et services publics, ainsi que par les récentes acquisitions.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur Centre et Est de l'Europe ont été les secteurs manufacturier, distribution et détail, et communications et services publics, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 779 millions \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2019.

### 3.4.8. Asie-Pacifique

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, les revenus du secteur Asie-Pacifique se sont établis à 563,4 millions \$, soit une hausse de 42,0 millions \$, ou 8,1 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 44,0 millions \$, ou 8,4 %. Cette augmentation découle principalement de la demande continue pour nos centres mondiaux de prestation de services, principalement dans les secteurs cibles services financiers et manufacturier, distribution et détail.

### 3.5. CHARGES D'EXPLOITATION

Pour les exercices clos les 30 septembre	2019	% des revenus	2018	% des revenus	\$	%
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>						
Coûts des services et frais de vente et d'administration	10 284 007	84,9 %	9 801 791	85,2 %	482 216	4,9 %
Perte de change	2 234	0,0 %	3 300	0,0 %	(1 066)	(32,3) %

#### 3.5.1. Coûts des services et frais de vente et d'administration

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, les coûts des services et frais de vente et d'administration ont atteint 10 284,0 millions \$, soit une augmentation de 482,2 millions \$, comparativement à ceux de l'exercice précédent. En pourcentage des revenus, les coûts des services et les frais de vente et d'administration ont diminué, passant de 85,2 % à 84,9 %. En pourcentage des revenus, les coûts des services sont demeurés stables par rapport à ceux de l'exercice précédent, l'incidence de la plus grande proportion des revenus tirés des solutions et des services fondés sur la propriété intellectuelle et les économies réalisées grâce au programme de restructuration ayant contrebalancé les ajustements non récurrents défavorables et le ralentissement temporaire dans certains secteurs opérationnels, comme il est indiqué à la section 3.6 du présent document. En pourcentage des revenus, les frais de vente et d'administration se sont améliorés, en raison surtout des économies réalisées grâce au programme de restructuration et des avantages des synergies découlant de l'intégration des entreprises acquises.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019, la conversion des résultats d'exploitation de la devise de nos établissements à l'étranger au dollar canadien a eu une incidence positive de 69,3 millions \$, ce qui a essentiellement contrebalancé l'incidence de change défavorable de 69,7 millions \$ découlant de la conversion des revenus.

#### 3.5.2. Perte de change

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, CGI a enregistré des pertes de change de 2,2 millions \$ imputables principalement au calendrier des paiements ainsi qu'à la volatilité des taux de change. La Société, en plus de ses couvertures naturelles, utilise des instruments dérivés comme stratégie visant, dans la mesure du possible, à gérer son exposition.

## 3.6. BAIL AJUSTÉ PAR SECTEUR

Pour les exercices clos les 30 septembre	2019	2018	Variation	
			\$	%
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>				
<b>Ouest et Sud de l'Europe</b>	<b>271 543</b>	258 802	<b>12 741</b>	<b>4,9 %</b>
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>	<b>13,4 %</b>	13,0 %		
<b>Europe du Nord</b>	<b>200 116</b>	196 823	<b>3 293</b>	<b>1,7 %</b>
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>	<b>10,7 %</b>	10,9 %		
<b>Canada</b>	<b>349 497</b>	363 066	<b>(13 569)</b>	<b>(3,7)%</b>
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>	<b>20,4 %</b>	21,7 %		
<b>É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux</b>	<b>331 135</b>	283 571	<b>47 564</b>	<b>16,8 %</b>
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>	<b>18,4 %</b>	16,8 %		
<b>É.-U. Gouvernement fédéral américain</b>	<b>235 262</b>	198 140	<b>37 122</b>	<b>18,7 %</b>
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>	<b>14,5 %</b>	13,6 %		
<b>R.-U. et Australie</b>	<b>180 646</b>	195 098	<b>(14 452)</b>	<b>(7,4)%</b>
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>	<b>13,4 %</b>	14,5 %		
<b>Centre et Est de l'Europe</b>	<b>101 749</b>	86 428	<b>15 321</b>	<b>17,7 %</b>
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>	<b>8,8 %</b>	8,4 %		
<b>Asie-Pacifique</b>	<b>155 047</b>	119 806	<b>35 241</b>	<b>29,4 %</b>
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>	<b>27,5 %</b>	23,0 %		
<b>BAIL ajusté</b>	<b>1 824 995</b>	1 701 734	<b>123 261</b>	<b>7,2 %</b>
<b>Marge du BAIL ajusté</b>	<b>15,1 %</b>	14,8 %		

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, la marge du BAIL ajusté a augmenté, passant de 14,8 % à 15,1 % par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique en grande partie par la meilleure répartition des revenus, qui a compensé l'incidence des ajustements non récurrents défavorables, comme il est mentionné ci-dessous.

## 3.6.1. Ouest et Sud de l'Europe

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, le BAIL ajusté du secteur Ouest et Sud de l'Europe s'est élevé à 271,5 millions \$, soit une hausse de 12,7 millions \$ par rapport à celui de l'exercice précédent. La marge du BAIL ajusté a augmenté, passant de 13,0 % à 13,4 %. Cette augmentation s'explique principalement par la croissance interne en France, en partie contrebalancée par la performance de nos activités dans le Sud de l'Europe et au Brésil.

## 3.6.2. Europe du Nord

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, le BAIL ajusté du secteur Europe du Nord s'est élevé à 200,1 millions \$, soit une hausse de 3,3 millions \$ par rapport à celui de l'exercice précédent. La marge du BAIL ajusté est demeurée essentiellement stable, puisque l'incidence temporaire de la capacité excédentaire de nos services d'infrastructure en Suède et l'effet dilutif de l'acquisition d'Acando ont été contrebalancés par l'amélioration du taux d'utilisation en Finlande.

## 3.6.3. Canada

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, le BAIL ajusté du secteur Canada s'est élevé à 349,5 millions \$, soit une baisse de 13,6 millions \$ comparativement à celui de l'exercice précédent. La marge du BAIL ajusté a diminué, passant de 21,7 % à 20,4 %, ce qui s'explique surtout par les coûts liés à l'optimisation et à la modernisation de nos services d'infrastructure et le ralentissement des projets du secteur cible communications et services publics et la diminution des volumes de travaux. Le tout a été en partie contrebalancé par la hausse des ventes de licences de propriété intellectuelle et de services connexes dans le secteur cible services financiers.

#### **3.6.4. É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux**

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, le BAII ajusté du secteur É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux s'est élevé à 331,1 millions \$, soit une hausse de 47,6 millions \$ comparativement à celui de l'exercice précédent. La marge du BAII ajusté a augmenté, passant de 16,8 % à 18,4 %. Cette augmentation provient principalement d'une meilleure répartition de revenus, attribuable surtout à une hausse des ventes de licences de propriété intellectuelle et de services connexes.

#### **3.6.5. É.-U. Gouvernement fédéral américain**

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, le BAII ajusté du secteur É.-U. Gouvernement fédéral américain s'est élevé à 235,3 millions \$, soit une hausse de 37,1 millions \$ comparativement à celui de l'exercice précédent. La marge du BAII ajusté a augmenté, passant de 13,6 % pour l'exercice précédent à 14,5 %, en raison principalement de la meilleure répartition des revenus décrite à la section revenus.

#### **3.6.6. R.-U. et Australie**

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, le BAII ajusté du secteur R.-U. et Australie s'est élevé à 180,6 millions \$, soit une baisse de 14,5 millions \$ comparativement à celui de l'exercice précédent. La marge du BAII ajusté a diminué passant de 14,5 % à 13,4 %. Une meilleure répartition des activités ainsi qu'une baisse des coûts ont contribué à compenser l'incidence négative de l'égalisation des services donnant droit à une pension et des ajustements de contrats avec des clients. La variation de la marge du BAII ajusté découle également de la reprise favorable d'une provision liée à un client au premier trimestre de 2018.

#### **3.6.7. Centre et Est de l'Europe**

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, le BAII ajusté du secteur Centre et Est de l'Europe s'est élevé à 101,7 millions \$, soit une hausse de 15,3 millions \$ par rapport à celui de l'exercice précédent. La marge du BAII ajusté a augmenté, passant de 8,4 %, au cours de l'exercice précédent, à 8,8 %. Cette augmentation du BAII ajusté est attribuable surtout à l'amélioration de la rentabilité aux Pays-Bas, en partie contrebalancée par la diminution de la demande d'un client dans le secteur services financiers.

#### **3.6.8. Asie-Pacifique**

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, le BAII ajusté du secteur Asie-Pacifique s'est élevé à 155,0 millions \$, soit une hausse de 35,2 millions \$ par rapport à celui de l'exercice précédent. La marge du BAII ajusté a augmenté, passant de 23,0 %, au cours de l'exercice précédent, à 27,5 %. Cette augmentation de la marge du BAII ajusté découle principalement de l'amélioration de la productivité et des initiatives d'automatisation, ainsi que de l'incidence favorable de nos contrats de change à terme.

### 3.7. BÉNÉFICE AVANT IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Le tableau ci-dessous fournit un rapprochement de notre BAII ajusté et du bénéfice avant impôt sur les bénéfices, qui est présenté conformément aux IFRS.

Pour les exercices clos les 30 septembre	2019		2018		Variation	
		% des revenus		% des revenus	\$	%
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>						
BAII ajusté	1 824 995	15,1 %	1 701 734	14,8 %	123 261	7,2 %
<i>Moins les éléments suivants :</i>						
Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration	77 417	0,6 %	37 482	0,3 %	39 935	106,5 %
Coûts de restructuration	—	—	100 387	0,9 %	(100 387)	(100,0) %
Charges financières nettes	70 630	0,6 %	73 885	0,6 %	(3 255)	(4,4) %
<b>Bénéfice avant impôt sur les bénéfices</b>	<b>1 676 948</b>	<b>13,8 %</b>	<b>1 489 980</b>	<b>12,9 %</b>	<b>186 968</b>	<b>12,5 %</b>

#### 3.7.1. Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, la Société a engagé un montant de 77,4 millions \$ au titre des frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration, principalement en ce qui a trait à l'intégration des activités d'Acando et de ckc au modèle opérationnel de CGI. Ces coûts sont notamment liés à des indemnités de départ, à des contrats de location visant des locaux libérés et à des honoraires professionnels.

#### 3.7.2. Coûts de restructuration

Au quatrième trimestre de 2018, la Société a mené à terme le programme de restructuration annoncé précédemment (le « programme de restructuration ») pour un coût total de 189,0 millions \$, dont le coût résiduel de 100,4 millions \$ a été passé en charges au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018. Ce montant comprend des coûts de restructuration liés à la cessation d'emploi, des coûts liés à des contrats de location visant des locaux libérés et d'autres coûts de restructuration.

#### 3.7.3. Charges financières nettes

Les charges financières nettes comprennent essentiellement les intérêts relatifs à notre dette à long terme. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, les charges financières nettes ont diminué de 3,3 millions \$, en raison surtout de la diminution des frais d'intérêts sur nos billets de premier rang non garantis et des revenus d'intérêts additionnels provenant de nos actifs financiers. Le tout a été en partie contrebalancé par la charge d'intérêts liée au règlement d'un contrat avec un client dans le secteur Europe du Nord et par une hausse de l'utilisation de notre facilité de crédit renouvelable non garantie.

### 3.8. BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE PAR ACTION

Le tableau ci-dessous présente les renseignements sous-jacents au calcul du bénéfice par action :

Pour les exercices clos les 30 septembre	2019	2018	Variation	
			\$	%
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les données par action</i>				
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	1 676 948	1 489 980	186 968	12,5 %
Charge d'impôt sur les bénéfices	413 741	348 578	65 163	18,7 %
<i>Taux d'imposition effectif</i>	24,7 %	23,4 %		
<b>Bénéfice net</b>	<b>1 263 207</b>	<b>1 141 402</b>	<b>121 805</b>	<b>10,7 %</b>
<b>Marge du bénéfice net</b>	<b>10,4 %</b>	<b>9,9 %</b>		
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation</b>				
Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à droits de vote multiples (de base)	272 719 309	283 878 426		(3,9) %
Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à droits de vote multiples (après dilution)	277 785 725	288 858 580		(3,8) %
<b>Bénéfice par action (en dollars)</b>				
De base	4,63	4,02	0,61	15,2 %
Après dilution	4,55	3,95	0,60	15,2 %

#### 3.8.1. Charge d'impôt sur les bénéfices

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, la charge d'impôt sur les bénéfices s'est établie à 413,7 millions \$, comparativement à 348,6 millions \$ pour l'exercice précédent, alors que notre taux d'imposition effectif a augmenté, passant de 23,4 % à 24,7 %. Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2019, la Société a réglé avec les autorités fiscales allemandes et a inscrit des pertes supplémentaires au titre de l'impôt des sociétés de 115,5 millions \$, et elle a comptabilisé un recouvrement d'impôt de 18,5 millions \$. Le taux d'imposition effectif de l'exercice précédent rendait compte de l'incidence favorable d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices d'un montant net de 34,1 millions \$ attribuable à la réforme fiscale aux États-Unis, à une surtaxe temporaire des sociétés en France et à une réduction du taux d'imposition en Belgique. Sans tenir compte de ces ajustements fiscaux et de l'incidence fiscale découlant des frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration et des coûts de restructuration, le taux d'imposition effectif aurait été de 25,6 % pour les deux exercices.

Le tableau de la section 3.8.3 présente la comparaison du taux d'imposition par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, sans tenir compte des éléments spécifiques.

Selon les taux en vigueur à la fin de l'exercice 2019 et la répartition actuelle de nos activités parmi nos secteurs, nous prévoyons que notre taux d'imposition effectif, avant tout ajustement important, se situera entre 24,5 % et 26,5 % pour les périodes ultérieures.

#### 3.8.2. Nombre moyen pondéré d'actions

Pour l'exercice 2019, le nombre moyen pondéré de base et après dilution d'actions de CGI en circulation a diminué par rapport à celui de l'exercice 2018 en raison de l'incidence du rachat aux fins d'annulation d'actions classe A, en partie contrebalancée par l'incidence de l'attribution et de l'exercice d'options sur actions.

### 3.8.3. Bénéfice net et bénéfice par action excluant les éléments spécifiques

Le tableau ci-après présente la comparaison par rapport à l'exercice précédent excluant les éléments spécifiques, notamment les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration, les coûts de restructuration, et les ajustements fiscaux :

Pour les exercices clos les 30 septembre		2019	2018	Variation	
				\$	%
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les données par action</i>					
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices		<b>1 676 948</b>	1 489 980	<b>186 968</b>	<b>12,5 %</b>
<i>Rajouter :</i>					
Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration		<b>77 417</b>	37 482	<b>39 935</b>	<b>106,5 %</b>
Coûts de restructuration		—	100 387	<b>(100 387)</b>	<b>(100,0) %</b>
<b>Bénéfice avant impôt sur les bénéfices excluant les éléments spécifiques</b>		<b>1 754 365</b>	1 627 849	<b>126 516</b>	<b>7,8 %</b>
<b>Marge</b>		<b>14,5 %</b>	<b>14,1 %</b>		
Charge d'impôt sur les bénéfices		<b>413 741</b>	348 578	65 163	<b>18,7 %</b>
<i>Rajouter :</i>					
Impôt déductible sur les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration		<b>16 307</b>	7 922	<b>8 385</b>	<b>105,8 %</b>
Impôt déductible sur les coûts de restructuration		—	26 526	<b>(26 526)</b>	<b>(100,0) %</b>
Ajustement fiscal		<b>18 451</b>	34 100	<b>(15 649)</b>	<b>(45,9) %</b>
<b>Charge d'impôt sur les bénéfices excluant les éléments spécifiques</b>		<b>448 499</b>	417 126	<b>31 373</b>	<b>7,5 %</b>
<b>Taux d'imposition effectif excluant les éléments spécifiques</b>		<b>25,6 %</b>	<b>25,6 %</b>		
<b>Bénéfice net excluant les éléments spécifiques</b>		<b>1 305 866</b>	1 210 723	<b>95 143</b>	<b>7,9 %</b>
<b>Marge du bénéfice net excluant les éléments spécifiques</b>		<b>10,8 %</b>	<b>10,5 %</b>		
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation</b>					
Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à droits de vote multiples (de base)		<b>272 719 309</b>	283 878 426		<b>(3,9) %</b>
Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à droits de vote multiples (après dilution)		<b>277 785 725</b>	288 858 580		<b>(3,8) %</b>
<b>Bénéfice par action excluant les éléments spécifiques (en dollars)</b>					
De base		<b>4,79</b>	4,26	<b>0,53</b>	<b>12,4 %</b>
Après dilution		<b>4,70</b>	4,19	0,51	<b>12,2 %</b>

## 4. Situation de trésorerie

### 4.1. ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

CGI finance sa croissance en combinant les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation, l'utilisation de sa facilité de crédit, l'émission de titres de créance à long terme et l'émission d'actions. L'une de nos priorités financières est de maintenir un niveau optimal de liquidités en gérant efficacement nos actifs, nos passifs et nos flux de trésorerie.

Au 30 septembre 2019, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 213,8 millions \$. Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation des flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018.

Pour les exercices clos les 30 septembre	2019	2018	Variation
<i>En milliers de dollars canadiens</i>			
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 633 919	1 493 408	140 511
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(950 809)	(577 418)	(373 391)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(629 109)	(879 044)	249 935
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(24 261)	(18 727)	(5 534)
<b>Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>29 740</b>	<b>18 219</b>	<b>11 521</b>

#### 4.1.1. Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont élevés à 1 633,9 millions \$, ou 13,5 % des revenus, comparativement à 1 493,4 millions \$, ou 13,0 %, pour l'exercice précédent.

Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation des flux de trésorerie des activités d'exploitation.

Pour les exercices clos les 30 septembre	2019	2018	Variation
<i>En milliers de dollars canadiens</i>			
Bénéfice net	1 263 207	1 141 402	121 805
Amortissement	392 301	392 675	(374)
Autres ajustements <sup>1</sup>	34 662	(2 432)	37 094
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement</b>	<b>1 690 170</b>	<b>1 531 645</b>	<b>158 525</b>
<i>Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :</i>			
Créances clients, travaux en cours et revenus différés	21 859	(159 609)	181 468
Fournisseurs et autres créditeurs, rémunération à payer, provisions et passifs non courants	(21 620)	79 322	(100 942)
Autres <sup>2</sup>	(56 490)	42 050	(98 540)
<b>Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement</b>	<b>(56 251)</b>	<b>(38 237)</b>	<b>(18 014)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>	<b>1 633 919</b>	<b>1 493 408</b>	<b>140 511</b>

<sup>1</sup> Les autres ajustements comprennent la charge d'impôt différé, la perte de change et la charge au titre des paiements fondés sur des actions.

<sup>2</sup> Comprennent les charges payées d'avance et autres actifs, les actifs financiers non courants, les obligations au titre des prestations de retraite, les instruments financiers dérivés et l'impôt sur les bénéfices.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 56,3 millions \$ est principalement attribuable au moment des paiements aux fournisseurs, des paiements de l'impôt sur les bénéfices et du recouvrement des crédits d'impôt, facteurs en partie contrebalancés par la diminution du délai moyen de recouvrement des créances, qui est passé de 52 jours au quatrième trimestre de 2018 à 50 jours au quatrième trimestre de 2019.

Le moment des rentrées et des sorties du fonds de roulement aura toujours une incidence sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.

#### 4.1.2. Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont élevés à 950,8 millions \$, comparativement à 577,4 millions \$ pour l'exercice précédent.

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'affectation des flux de trésorerie des activités d'investissement.

Pour les exercices clos les 30 septembre	2019	2018	Variation
<i>En milliers de dollars canadiens</i>			
Acquisitions d'entreprises et investissement dans une acquisition par étapes	(620 014)	(244 637)	(375 377)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(162 061)	(143 250)	(18 811)
Ajouts de coûts liés à des contrats	(60 191)	(87 420)	27 229
Ajouts d'immobilisations incorporelles	(105 976)	(95 451)	(10 525)
Variation nette des placements courants et achat de placements non courants	(2 567)	(6 660)	4 093
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>	<b>(950 809)</b>	<b>(577 418)</b>	<b>(373 391)</b>

L'augmentation de 373,4 millions \$ des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement pour l'exercice clos le 30 septembre 2019 est principalement attribuable à la hausse du montant consacré aux acquisitions réalisées au cours de l'exercice. Elle découle aussi de l'augmentation des investissements dans des améliorations locatives et des solutions d'affaires, facteurs en partie contrebalancés par la réduction des flux de trésorerie affectés aux coûts liés à des contrats.

#### 4.1.3. Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont élevés à 629,1 millions \$, comparativement à 879,0 millions \$ pour l'exercice précédent.

Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation des flux de trésorerie des activités de financement.

Pour les exercices clos les 30 septembre	2019	2018	Variation
<i>En milliers de dollars canadiens</i>			
Variation nette de la facilité de crédit renouvelable non garantie	139 575	(5 205)	144 780
Variation nette de la dette à long terme	<u>331 404</u>	<u>(101 660)</u>	<u>433 064</u>
	470 979	(106 865)	577 844
Remboursement de la dette prise en charge dans le cadre des acquisitions d'entreprises	(2 141)	(28 609)	26 468
Achat d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	(30 740)	(24 789)	(5 951)
Règlements d'instruments financiers dérivés	(554)	(2 430)	1 876
Revente d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	—	528	(528)
Rachat et annulation d'actions subalternes classe A avec droit de vote	(1 130 255)	(794 076)	(336 179)
Émission d'actions subalternes classe A avec droit de vote	63 602	77 197	(13 595)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>	<b>(629 109)</b>	<b>(879 044)</b>	<b>249 935</b>

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, nous avons prélevé un montant de 139,6 millions \$ sur la facilité de crédit renouvelable non garantie et nous avons conclu une facilité d'emprunt à terme non garantie de cinq ans d'un montant de 670,0 millions \$ (visée par un swap en euros). Le produit de la facilité de crédit et de l'emprunt à terme a servi à effectuer les remboursements prévus des billets de premier rang non garantis en devise américaine totalisant 306,8 millions \$, à investir dans des acquisitions d'entreprises et à racheter aux fins d'annulation des actions classe A. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, un montant de 101,7 millions \$ a servi à réduire l'encours de notre dette, découlant principalement du remboursement prévu des billets de premier rang non garantis en devise américaine, alors qu'un montant de 28,6 millions \$ a servi à rembourser la dette prise en charge dans le cadre des acquisitions d'entreprises à l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, un montant de 30,7 millions \$ a été affecté à l'achat d'actions classe A en vertu des régimes d'unités d'actions liées au rendement (régimes d'UAR) de la Société, comparativement à 24,8 millions \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2018. De plus amples renseignements à l'égard des régimes d'UAR figurent à la note 19 des états financiers consolidés audités.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, un montant de 1 130,3 millions \$ a été affecté au rachat aux fins d'annulation de 12 510 232 actions classe A, comparativement à un montant de 794,1 millions \$ affecté au rachat aux fins d'annulation de 10 325 879 actions classe A à l'exercice précédent.

Finalement, pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, nous avons reçu un produit de 63,6 millions \$ à la suite de l'exercice d'options sur actions, comparativement à un montant de 77,2 millions \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2018.

#### 4.1.4. Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, la variation des taux de change a eu une incidence défavorable de 24,3 millions \$ sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Ce montant n'a pas eu d'incidence sur le bénéfice net, car il a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

## 4.2. SOURCES DE FINANCEMENT

Au 30 septembre 2019	Montant en cours
<i>En milliers de dollars canadiens</i>	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	213 831
Placements courants	9 889
Placements non courants	24 596
Facilité de crédit renouvelable non garantie de 1,5 milliard \$ <sup>1</sup>	1 155 369
<b>Total</b>	<b>1 403 685</b>

<sup>1</sup> Au 30 septembre 2019, des lettres de crédit d'un montant total de 9,6 millions \$ avaient été prélevées sur la facilité de crédit renouvelable non garantie de 1,5 milliard \$.

Notre situation de trésorerie et nos lignes de crédit bancaire suffisent au financement de notre stratégie de croissance. Au 30 septembre 2019, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les placements s'établissaient à 248,3 millions \$.

Les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts à terme, lesquels ont tous une échéance d'au plus 90 jours. Les placements non courants comprennent les obligations gouvernementales et de sociétés assorties d'échéances variant de un an à cinq ans ayant une note de crédit A ou plus.

Au 30 septembre 2019, le montant total des sources de financement à la disposition de la Société s'élevait à 1 403,7 millions \$. Les ententes de crédit à long terme sont assorties de clauses restrictives qui exigent le maintien de certains ratios financiers. Au 30 septembre 2019, CGI respectait ces clauses restrictives.

Le total de la dette a augmenté de 530,3 millions \$, pour s'établir à 2 331,2 millions \$ au 30 septembre 2019, comparativement à 1 800,9 millions \$ au 30 septembre 2018. L'écart s'explique principalement par le montant de 670,0 millions \$ (500,0 millions \$ US) reçu aux termes de la facilité d'emprunt à terme non garantie de cinq ans, par la variation nette de la facilité de crédit renouvelable non garantie de 139,6 millions \$ et par l'incidence de change de 22,0 millions \$, facteurs en partie contrebalancés par les remboursements prévus des billets non garantis totalisant 306,8 millions \$.

Au 30 septembre 2019, CGI affichait un fonds de roulement<sup>2</sup> positif de 373,3 millions \$. La Société disposait également de 1 155,4 millions \$ de capacité d'emprunt aux termes de sa facilité de crédit renouvelable non garantie et elle dégage suffisamment de flux de trésorerie, ce qui lui permettra de continuer de financer ses activités tout en maintenant une bonne situation de trésorerie. Le 5 novembre 2019, la facilité de crédit renouvelable non garantie a été prolongée d'un an jusqu'en décembre 2024 et pourra être prolongée de nouveau. Toutes les autres modalités demeurent relativement inchangées.

<sup>2</sup> Le fonds de roulement correspond au total des actifs courants moins le total des passifs courants.

Au 30 septembre 2019, la trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus par les filiales à l'étranger s'établissaient à 149,1 millions \$ (142,4 millions \$ au 30 septembre 2018). Les répercussions fiscales et les impacts sur le rapatriement n'auront pas d'incidence importante sur les liquidités de la Société.

#### 4.3. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Nous assumons des obligations contractuelles assorties de dates d'échéance variées. Ces obligations sont principalement liées à la location de locaux, au matériel informatique utilisé pour exécuter les contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué et aux ententes de service à long terme. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, la Société a augmenté de 650,7 millions \$ ses engagements, en raison principalement de l'augmentation de la dette à long terme.

Type d'engagement	Total	Moins de un an	Entre 1 an et 2 ans	Entre 2 et 5 ans	Plus de 5 ans
<i>En milliers de dollars canadiens</i>					
Dette à long terme	2 299 997	99 410	270 393	1 929 603	591
Intérêts estimatifs sur la dette à long terme	300 150	81 030	78 980	140 140	—
Obligation découlant de contrats de location-financement	30 339	14 086	11 303	4 950	—
Intérêts estimatifs sur l'obligation découlant de contrats de location-financement	906	448	282	176	—
Contrats de location simple					
Location de bureaux (compte non tenu des coûts de services et des taxes)	727 551	148 375	126 842	281 103	171 231
Matériel informatique	1 545	949	419	177	—
Véhicules	118 406	38 797	28 270	51 339	—
Ententes de service à long terme et autres ententes	211 845	113 840	79 252	18 753	—
<b>Total</b>	<b>3 690 739</b>	<b>496 935</b>	<b>595 741</b>	<b>2 426 241</b>	<b>171 822</b>

Les périodes indiquées dans le tableau ci-dessus sont conformes à celles présentées dans les états financiers consolidés audités de la Société.

Le montant des cotisations requises au titre de nos régimes de retraite ne figure pas au tableau ci-dessus étant donné que ces montants sont établis à partir d'évaluations actuarielles effectuées périodiquement aux fins de capitalisation. Nos cotisations au titre des régimes à prestations définies sont estimées à 25,2 millions \$ pour l'exercice 2019, comme il est décrit à la note 16 des états financiers consolidés audités.

#### 4.4. INSTRUMENTS FINANCIERS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE

Nous avons recours à divers instruments financiers pour nous aider à gérer le risque lié à la fluctuation des taux de change et des taux d'intérêt. Veuillez vous reporter aux notes 3 et 30 des états financiers consolidés audités pour de plus amples renseignements sur les instruments financiers et les transactions de couverture.

## 4.5. INDICATEURS DES SOURCES DE FINANCEMENT ET DE LA SITUATION DE TRÉSORERIE

Aux 30 septembre	2019	2018
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>		
<b>Rapprochement de la dette nette et de la dette à long terme, incluant la tranche courante :</b>		
Dette nette	2 117 229	1 640 814
<i>Rajouter :</i>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	213 831	184 091
Placements courants	9 889	—
Placements non courants	24 596	30 054
Juste valeur des instruments dérivés de devises liés à la dette	(34 338)	(54 066)
<b>Dette à long terme, incluant la tranche courante</b>	<b>2 331 207</b>	<b>1 800 893</b>
Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette	22,9 %	19,2 %
Rendement des capitaux propres	18,5 %	17,3 %
Rendement du capital investi	15,1 %	14,5 %
Délai moyen de recouvrement des créances ( <i>en jours</i> )	50	52

Nous utilisons le ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette comme indicateur de notre levier financier afin de poursuivre notre stratégie de croissance interne et par acquisition (veuillez vous reporter à la section 1.2 du présent document pour de plus amples renseignements sur notre stratégie de croissance interne et par acquisition). Le ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette a augmenté, passant de 19,2 % pour l'exercice 2018 à 22,9 % pour l'exercice 2019. La variation du ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette est imputable en grande partie à l'augmentation de la dette à long terme à la suite des investissements dans nos acquisitions d'entreprises et du rachat aux fins d'annulation d'actions classe A.

Le RCP est une mesure du rendement que nous produisons pour nos actionnaires. Le RCP a augmenté, passant de 17,3 % pour l'exercice 2018 à 18,5 % pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019. Cette augmentation s'explique principalement par une hausse du bénéfice net au cours des quatre derniers trimestres et le rachat aux fins d'annulation d'actions classe A.

Le RCI est une mesure de l'efficacité de la Société à répartir les capitaux dont elle a le contrôle dans des placements rentables. Le RCI a augmenté, passant de 14,5 % pour l'exercice 2018 à 15,1 % pour l'exercice 2019. Cette amélioration s'explique en grande partie par la hausse du bénéfice net excluant les charges financières nettes après impôt au cours des quatre derniers trimestres.

Le délai moyen de recouvrement des créances est passé de 52 jours pour l'exercice 2018 à 50 jours pour l'exercice 2019. On calcule le délai moyen de recouvrement des créances en soustrayant les revenus différés de la somme des créances clients et des travaux en cours; ainsi, les avances reçues de clients de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué en contrepartie de travaux à exécuter et les paiements effectués selon les jalons de projets atteints peuvent avoir une incidence sur cet indicateur. La Société maintient un délai moyen de recouvrement des créances cible de 45 jours.

## 4.6. INSTRUMENTS DE FINANCEMENT HORS BILAN ET GARANTIES

CGI utilise des instruments de financement hors bilan dans le cours normal de ses activités pour diverses transactions comme les contrats de location simple visant les espaces de bureaux, le matériel informatique et les véhicules. De temps à autre, nous concluons des ententes en vertu desquelles nous fournissons à des tiers des garanties de performance opérationnelle ou financière dans le cadre de la vente d'actifs, de cessions d'entreprises et de garanties sur les contrats gouvernementaux et commerciaux.

Dans le cadre de la vente d'actifs et de cessions d'entreprises, la Société pourrait devoir dédommager des tiers par suite, entre autres, de violations de nos obligations contractuelles, de déclarations ou de garanties, d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle ou de poursuites intentées contre des tiers. Bien que certaines ententes précisent une limite de responsabilité globale d'environ 8,9 millions \$, d'autres ne stipulent aucun plafond ni durée limitée. Il n'est pas possible de faire une évaluation raisonnable du montant maximal qui pourrait devoir être versé en vertu de telles garanties. Le versement de ces montants

dépend de la réalisation éventuelle d'événements dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées à ce moment-ci. La Société estime que l'obligation qui pourrait être engagée relativement à ces garanties n'aurait pas un effet important sur ses états financiers consolidés audités.

Dans le cours normal de nos activités, nous pouvons fournir à certains clients, principalement à des entités gouvernementales, des cautionnements de soumission et des garanties de bonne exécution. En règle générale, nous ne serions responsables des montants des cautionnements de soumission que si nous refusions d'effectuer le travail une fois l'offre de soumission remportée. Nous serions également responsables des garanties de bonne exécution en cas de défaut de l'exécution de nos engagements. Au 30 septembre 2019, nous avons engagé un montant total de 33,7 millions \$ dans ces types de cautionnement. Au meilleur de notre connaissance, nous nous conformons à toutes ces garanties, et ce, pour tous les contrats de service pour lesquels il existe de telles garanties, et l'obligation totale, le cas échéant, qui pourrait être assumée relativement à ces garanties n'aurait pas un effet important sur nos résultats ni sur notre situation financière consolidés.

#### **4.7. CAPACITÉ DE LIVRER LES RÉSULTATS**

La Société dispose de sources de financement adéquates grâce à ses flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, à ses facilités de crédit, à ses ententes de crédit à long terme et aux capitaux investis par ses actionnaires qui permettent d'appuyer les activités commerciales continues et d'exécuter la stratégie de croissance interne et par acquisition. Nos principales affectations des flux de trésorerie qui génèrent le plus de valeur sont : les investissements dans nos activités (l'obtention d'importants nouveaux contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué et de services de gestion déléguée ainsi que le développement de solutions d'affaires et de solutions de propriété intellectuelle), la poursuite d'acquisitions génératrices de valeur, le rachat aux fins d'annulation d'actions classe A et le remboursement de la dette. Sur le plan du financement, nous sommes bien placés pour poursuivre, au cours de l'exercice 2020, l'exécution de notre stratégie de croissance qui s'appuie sur quatre piliers.

Pour mener à bien la stratégie de la Société, CGI compte sur une équipe de direction solide, formée de membres très compétents qui ont tissé des liens pertinents et acquis une vaste expérience dans le secteur des TI et dans nos secteurs cibles. CGI favorise le développement du leadership grâce à l'Institut de leadership de CGI afin d'assurer la continuité et le transfert du savoir dans l'ensemble de l'organisation. Pour les postes clés, un plan de relève détaillé est établi et révisé fréquemment.

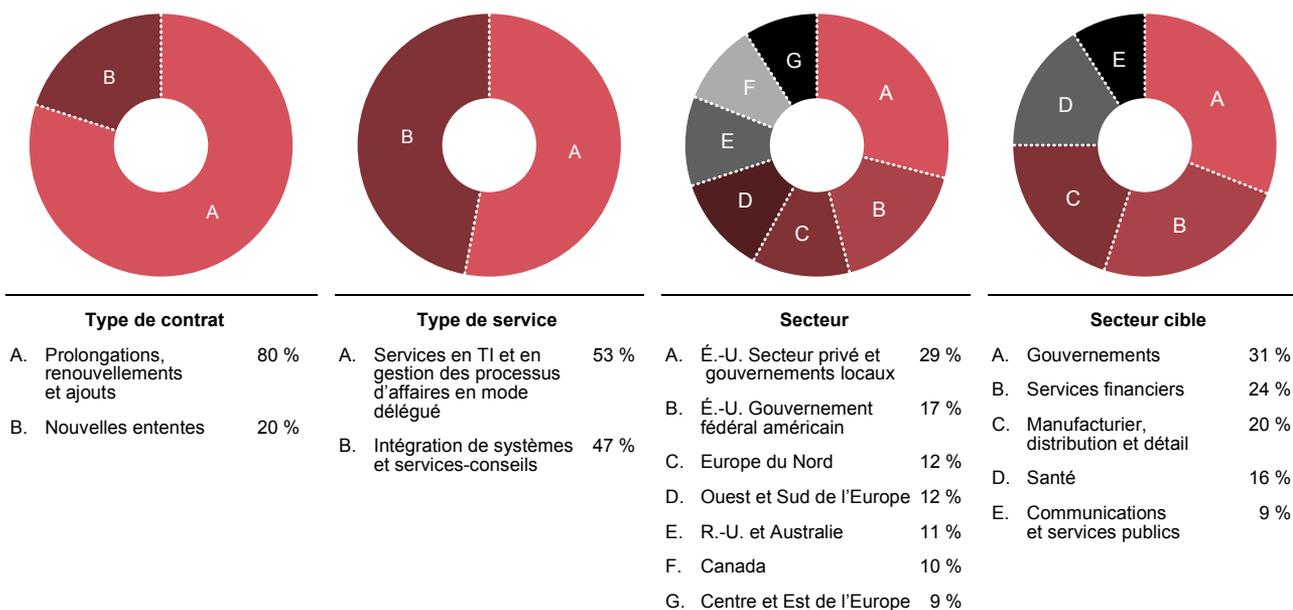
Comme le capital humain est le pilier de notre Société, nos professionnels et leur savoir sont essentiels pour offrir un service de qualité à nos clients. Notre programme de ressources humaines nous permet d'attirer et de retenir les personnes les plus talentueuses puisqu'il offre une rémunération et des avantages sociaux concurrentiels, un environnement de travail favorable, des programmes de formation et des occasions de perfectionnement professionnel. CGI s'informe chaque année de la satisfaction des employés au moyen d'un sondage à l'échelle de la Société. De plus, la majorité de nos consultants et de nos professionnels sont propriétaires de CGI par le biais de notre régime d'achat d'actions et de notre régime de participation aux profits, qui leur permettent de prendre part aux succès de la Société, alignant encore davantage les intérêts des partenaires.

Outre les sources de financement et le talent, CGI a établi des assises de gestion qui comprennent la régie d'entreprise, un modèle organisationnel et des cadres de gestion perfectionnés pour les processus de ses unités opérationnelles et d'entreprise. Ce solide modèle de gouvernance instaure un vocabulaire commun pour gérer l'ensemble des activités de manière cohérente à l'échelle mondiale, tout en mettant l'accent sur l'amélioration continue. Les activités de CGI maintiennent des certifications appropriées au regard des normes de service de programmes de certification, notamment l'ISO et le Capability Maturity Model Integration (CMMI).

## 5. Résultats du quatrième trimestre (non audités)

### 5.1. NOUVEAUX CONTRATS ET RATIO NOUVEAUX CONTRATS/FACTURATION

Les nouveaux contrats pour le trimestre clos le 30 septembre 2019 ont atteint 3,4 milliards \$, représentant un ratio nouveaux contrats/facturation de 115,2 %. La répartition des nouveaux contrats conclus au cours du trimestre considéré s'établit comme suit :



L'information concernant nos nouveaux contrats est un indicateur clé de notre volume d'affaires au fil du temps. Cependant, compte tenu des délais de prise d'effet de nos contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué et des périodes de transition précédant leur mise en œuvre, les revenus associés à ces nouveaux contrats peuvent fluctuer d'une période à l'autre. Les valeurs initialement comptabilisées peuvent changer avec le temps en raison de leur caractère variable, y compris l'utilisation découlant de la demande, les modifications de la portée des travaux à exécuter découlant de changements des demandes des clients ainsi que les dispositions de résiliation au gré des clients. Par conséquent, l'information concernant nos nouveaux contrats ne doit pas faire l'objet d'une comparaison avec l'analyse de nos revenus ni se substituer à une telle analyse. La direction est toutefois d'avis qu'il s'agit d'un indicateur clé des revenus futurs éventuels.

Le tableau qui suit présente un sommaire des nouveaux contrats et le ratio nouveaux contrats/facturation par secteur :

<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>	Nouveaux contrats pour la période de trois mois close le 30 septembre 2019	Nouveaux contrats pour l'exercice clos le 30 septembre 2019	Ratio nouveaux contrats/facturation pour l'exercice clos le 30 septembre 2019
<b>Total – CGI</b>	<b>3 409 260</b>	<b>12 646 027</b>	<b>104,4 %</b>
Ouest et Sud de l'Europe	409 670	2 057 093	101,5 %
Europe du Nord	426 818	2 254 359	113,8 %
Canada	331 530	1 556 634	82,9 %
É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux	997 657	2 436 044	133,1 %
É.-U. Gouvernement fédéral américain	574 875	1 545 255	93,9 %
R.-U. et Australie	370 463	1 466 935	94,0 %
Centre et Est de l'Europe	298 247	1 329 707	111,7 %

## 5.2. TAUX DE CHANGE

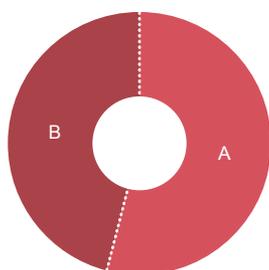
La Société exerce ses activités à l'échelle mondiale et est exposée à la variation des taux de change. Par conséquent, selon les IFRS, nous évaluons les actifs, les passifs et les opérations en devises étrangères en fonction des divers taux de change. Nous présentons tous les montants en dollars canadiens.

*Taux de change moyens*

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre	2019	2018	Variation
Dollar américain	1,3205	1,3072	1,0 %
Euro	1,4689	1,5204	(3,4)%
Roupie indienne	0,0188	0,0187	0,5 %
Livre sterling	1,6285	1,7035	(4,4)%
Couronne suédoise	0,1378	0,1462	(5,7)%

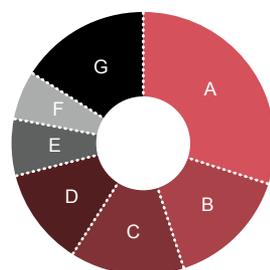
## 5.3. RÉPARTITION DES REVENUS

Les graphiques suivants fournissent des renseignements additionnels sur la répartition de nos revenus pour le trimestre clos le 30 septembre 2019 :



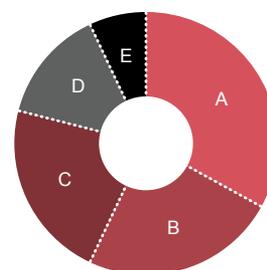
Type de service

A. Services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué	54 %
B. Intégration de système et services-conseils	46 %



Répartition géographique

A. É.-U.	30 %
B. Canada	15 %
C. France	14 %
D. R.-U.	12 %
E. Suède	7 %
F. Finlande	6 %
G. Reste du monde	16 %



Secteur cible

A. Gouvernements	33 %
B. Manufacturier, distribution et détail	24 %
C. Services financiers	22 %
D. Communications et services publics	14 %
E. Santé	7 %

### 5.3.1. Concentration de la clientèle

Les lignes directrices des IFRS sur les informations sectorielles définissent un seul client comme un groupe d'entités que l'entreprise publiante sait être sous contrôle commun. Ainsi, nos activités auprès du gouvernement fédéral américain et ses diverses agences ont représenté 13,7 % de nos revenus pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019, contre 12,0 % pour le quatrième trimestre de 2018.

## 5.4. REVENUS PAR SECTEUR

Le tableau qui suit présente la variation de nos revenus sur douze mois, dans l'ensemble et selon les secteurs en isolant l'incidence de la variation des taux de change entre le quatrième trimestre de l'exercice 2019 et le trimestre correspondant de l'exercice 2018. Les revenus par secteur pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018 ont été établis à l'aide des taux de change moyens réels de cette période. L'incidence de la variation des taux de change correspond à la différence entre les résultats réels de la période considérée et les résultats de la période considérée convertis selon les taux de change moyens de la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre	2019	2018	Variation	
			\$	%
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>				
<b>Total des revenus de CGI</b>	<b>2 959 230</b>	<b>2 798 960</b>	160 270	<b>5,7 %</b>
Variation, compte non tenu de l'incidence des taux de change	7,7 %			
Incidence des taux de change	(2,0)%			
<b>Variation par rapport à la période précédente</b>	<b>5,7 %</b>			
<b>Ouest et Sud de l'Europe</b>				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	491 570	475 026	16 544	<b>3,5 %</b>
Incidence des taux de change	(17 331)			
<b>Revenus attribuables au secteur Ouest et Sud de l'Europe</b>	<b>474 239</b>	<b>475 026</b>	(787)	<b>(0,2)%</b>
<b>Europe du Nord</b>				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	456 931	396 369	60 562	<b>15,3 %</b>
Incidence des taux de change	(22 134)			
<b>Revenus attribuables au secteur Europe du Nord</b>	<b>434 797</b>	<b>396 369</b>	38 428	<b>9,7 %</b>
<b>Canada</b>				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	415 885	418 254	(2 369)	<b>(0,6)%</b>
Incidence des taux de change	(132)			
<b>Revenus attribuables au secteur Canada</b>	<b>415 753</b>	<b>418 254</b>	(2 501)	<b>(0,6)%</b>
<b>É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux</b>				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	435 093	427 007	8 086	<b>1,9 %</b>
Incidence des taux de change	4 145			
<b>Revenus attribuables au secteur É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux</b>	<b>439 238</b>	<b>427 007</b>	12 231	<b>2,9 %</b>
<b>É.-U. Gouvernement fédéral américain</b>				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	418 124	353 686	64 438	<b>18,2 %</b>
Incidence des taux de change	4 307			
<b>Revenus attribuables au secteur É.-U. Gouvernement fédéral américain</b>	<b>422 431</b>	<b>353 686</b>	68 745	<b>19,4 %</b>
<b>R.-U. et Australie</b>				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	352 373	337 028	15 345	<b>4,6 %</b>
Incidence des taux de change	(15 818)			
<b>Revenus attribuables au secteur R.-U. et Australie</b>	<b>336 555</b>	<b>337 028</b>	(473)	<b>(0,1)%</b>
<b>Centre et Est de l'Europe</b>				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	302 885	259 141	43 744	<b>16,9 %</b>
Incidence des taux de change	(10 711)			
<b>Revenus attribuables au secteur Centre et Est de l'Europe</b>	<b>292 174</b>	<b>259 141</b>	33 033	<b>12,7 %</b>
<b>Asie-Pacifique</b>				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	145 784	132 449	13 335	<b>10,1 %</b>
Incidence des taux de change	(1 741)			
<b>Revenus attribuables au secteur Asie-Pacifique</b>	<b>144 043</b>	<b>132 449</b>	11 594	<b>8,8 %</b>

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019, les revenus se sont élevés à 2 959,2 millions \$, soit une hausse de 160,3 millions \$, ou 5,7 %, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice 2018. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 216,6 millions \$, ou 7,7 %. Les variations des taux de change ont eu une incidence défavorable sur nos revenus de 56,3 millions \$, ou 2,1 %. L'augmentation des revenus s'explique principalement par la croissance interne dans la plupart de nos secteurs et les récentes acquisitions d'entreprises.

#### **5.4.1. Ouest et Sud de l'Europe**

Pour le quatrième trimestre de 2019, les revenus du secteur Ouest et Sud de l'Europe se sont établis à 474,2 millions \$, soit une baisse de 0,8 million \$, ou 0,2 %, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 16,5 millions \$, ou 3,5 %. Cette augmentation est attribuable à la croissance interne en France dans la plupart des secteurs cibles, surtout dans le secteur manufacturier, distribution et détail.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur Ouest et Sud de l'Europe ont été les secteurs manufacturier, distribution et détail, et services financiers, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 304 millions \$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2019.

#### **5.4.2. Europe du Nord**

Pour le quatrième trimestre de 2019, les revenus du secteur Europe du Nord se sont établis à 434,8 millions \$, soit une hausse de 38,4 millions \$, ou 9,7 %, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 60,6 millions \$, ou 15,3 %. Cette augmentation s'explique surtout par l'acquisition d'Acando et par une augmentation des services d'intégration de systèmes et des services-conseils en Finlande.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur Europe du Nord ont été les secteurs manufacturier, distribution et détail, et gouvernements, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 296 millions \$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2019.

#### **5.4.3. Canada**

Pour le quatrième trimestre de 2019, les revenus du secteur Canada se sont établis à 415,8 millions \$, soit une baisse de 2,5 millions \$, ou 0,6 %, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, et un résultat essentiellement semblable en devises constantes. La variation des revenus est principalement attribuable à l'achèvement de projets et à la diminution du volume des services rendus dans les secteurs cibles communications et services publics, et manufacturier, distribution et détail. Le tout a été en partie contrebalancé par une hausse des ventes de licences de propriété intellectuelle et de services connexes ainsi que par la croissance interne dans le secteur cible services financiers.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur Canada ont été les secteurs services financiers et manufacturier, distribution et détail, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 287 millions \$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2019.

#### **5.4.4. É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux**

Pour le quatrième trimestre de 2019, les revenus du secteur É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux se sont établis à 439,2 millions \$, soit une hausse de 12,2 millions \$, ou 2,9 %, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 8,1 millions \$, ou 1,9 %. Cette augmentation des revenus s'explique principalement par la croissance interne dans les secteurs cibles gouvernements et services financiers.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux ont été les secteurs services financiers et gouvernements, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 276 millions \$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2019.

#### **5.4.5. É.-U. Gouvernement fédéral américain**

Pour le quatrième trimestre de 2019, les revenus du secteur É.-U. Gouvernement fédéral américain se sont établis à 422,4 millions \$, soit une hausse de 68,7 millions \$, ou 19,4 %, comparativement à ceux de la période correspondante de

l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 64,4 millions \$, ou 18,2 %. Cette augmentation s'explique par l'obtention de nouveaux contrats portant principalement sur nos solutions de la propriété intellectuelle, nos services applicatifs et nos services de cybersécurité et, dans une moindre mesure, par l'incidence défavorable d'un ajustement des travaux en cours lié à un contrat au quatrième trimestre de 2018.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2019, 80 % des revenus du secteur É.-U. Gouvernement fédéral américain provenaient du domaine des activités civiles fédérales.

#### **5.4.6. R.-U. et Australie**

Pour le quatrième trimestre de 2019, les revenus du secteur R.-U. et Australie se sont établis à 336,6 millions \$, soit une baisse de 0,5 million \$, ou 0,1 %, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 15,3 millions \$, ou 4,6 %. Cette augmentation est principalement attribuable à la croissance interne dans le secteur cible gouvernements et à la hausse des revenus tirés des ventes de licences et des solutions de propriété intellectuelle dans le secteur cible services financiers. Le tout a été en partie contrebalancé par l'achèvement de projets principalement dans le secteur cible manufacturier, distribution et détail.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur R.-U. et Australie ont été les secteurs gouvernements et communications et services publics, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 258 millions \$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2019.

#### **5.4.7. Centre et Est de l'Europe**

Pour le quatrième trimestre de 2019, les revenus du secteur Centre et Est de l'Europe se sont établis à 292,2 millions \$, soit une hausse de 33,0 millions \$, ou 12,7 %, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 43,7 millions \$, ou 16,9 %. Cette augmentation s'explique surtout par les récentes acquisitions et par la croissance interne en Allemagne et aux Pays-Bas, principalement dans les secteurs cibles manufacturier, distribution et détail et gouvernements.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur Centre et Est de l'Europe ont été les secteurs manufacturier, distribution et détail, et communications et services publics, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 196 millions \$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2019.

#### **5.4.8. Asie-Pacifique**

Pour le quatrième trimestre de 2019, les revenus du secteur Asie-Pacifique se sont établis à 144,0 millions \$, soit une hausse de 11,6 millions \$, ou 8,8 %, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 13,3 millions \$, ou 10,1 %. Cette augmentation découle principalement de la demande continue pour nos centres mondiaux de prestation de services, principalement dans les secteurs cibles services financiers et manufacturier, distribution et détail.

## 5.5. BAIL AJUSTÉ PAR SECTEUR

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre		2019	2018	Variation	
				\$	%
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>					
<b>Ouest et Sud de l'Europe</b>		<b>73 100</b>	58 638	<b>14 462</b>	<b>24,7 %</b>
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>		<b>15,4 %</b>	12,3 %		
<b>Europe du Nord</b>		<b>44 721</b>	49 868	<b>(5 147)</b>	<b>(10,3)%</b>
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>		<b>10,3 %</b>	12,6 %		
<b>Canada</b>		<b>99 228</b>	92 358	<b>6 870</b>	<b>7,4 %</b>
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>		<b>23,9 %</b>	22,1 %		
<b>É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux</b>		<b>66 839</b>	85 388	<b>(18 549)</b>	<b>(21,7)%</b>
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>		<b>15,2 %</b>	20,0 %		
<b>É.-U. Gouvernement fédéral américain</b>		<b>60 249</b>	45 394	<b>14 855</b>	<b>32,7 %</b>
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>		<b>14,3 %</b>	12,8 %		
<b>R.-U. et Australie</b>		<b>42 601</b>	42 938	<b>(337)</b>	<b>(0,8)%</b>
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>		<b>12,7 %</b>	12,7 %		
<b>Centre et Est de l'Europe</b>		<b>30 478</b>	27 236	<b>3 242</b>	<b>11,9 %</b>
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>		<b>10,4 %</b>	10,5 %		
<b>Asie-Pacifique</b>		<b>40 241</b>	33 912	<b>6 329</b>	<b>18,7 %</b>
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>		<b>27,9 %</b>	25,6 %		
<b>BAIL ajusté</b>		<b>457 457</b>	435 732	<b>21 725</b>	<b>5,0 %</b>
<b>Marge du BAIL ajusté</b>		<b>15,5 %</b>	15,6 %		

Pour le trimestre considéré, le BAIL ajusté a atteint 457,5 millions \$, soit une hausse de 21,7 millions \$ ou 5,0 % par rapport au quatrième trimestre de 2018. La marge du BAIL ajusté est demeurée essentiellement stable à 15,5 %, puisque l'incidence de la croissance interne décrite à la section revenus a contrebalancé l'incidence favorable des crédits d'impôt supplémentaires pour la R et D au quatrième trimestre de 2018.

## 5.5.1. Ouest et Sud de l'Europe

Pour le quatrième trimestre de 2019, le BAIL ajusté du secteur Ouest et Sud de l'Europe a atteint 73,1 millions \$, soit une hausse de 14,5 millions \$ comparativement à celui du trimestre correspondant de 2018. La marge du BAIL ajusté, quant à elle, a augmenté, passant de 12,3 %, pour le quatrième trimestre de 2018, à 15,4 %, en raison surtout de l'incidence de la croissance interne en France et des crédits d'impôt supplémentaires pour la R et D.

## 5.5.2. Europe du Nord

Pour le quatrième trimestre de 2019, le BAIL ajusté du secteur Europe du Nord a atteint 44,7 millions \$, soit une baisse de 5,1 millions \$ comparativement à celui du trimestre correspondant de 2018. La marge du BAIL ajusté, quant à elle, a diminué, passant de 12,6 %, pour le quatrième trimestre de 2018, à 10,3 %. Cette variation de la marge du BAIL ajusté s'explique principalement par l'incidence temporaire de l'impact de l'acquisition d'Acando et de la capacité excédentaire de nos services d'infrastructure en Suède. Le tout a été contrebalancé en partie par l'amélioration du taux d'utilisation en Finlande.

## 5.5.3. Canada

Pour le quatrième trimestre de 2019, le BAIL ajusté du secteur Canada a atteint 99,2 millions \$, soit une hausse de 6,9 millions \$ comparativement à celui du trimestre correspondant de 2018. La marge du BAIL ajusté, quant à elle, a augmenté, passant de 22,1 %, pour le quatrième trimestre de 2018, à 23,9 %. Cette augmentation de la marge du BAIL ajusté s'explique principalement par une hausse des ventes de licences de propriété intellectuelle et de services connexes dans le secteur cible services financiers et les ajustements au titre de la comptabilisation de la rémunération liée au rendement. Le tout a été en partie contrebalancé par le ralentissement des projets et la diminution des volumes de travaux dans le secteur cible communications et services publics.

#### 5.5.4. É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux

Pour le quatrième trimestre de 2019, le BAII ajusté du secteur É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux a atteint 66,8 millions \$, soit une baisse de 18,5 millions \$ comparativement à celui du trimestre correspondant de 2018. La marge du BAII ajusté, quant à elle, a diminué, passant de 20,0 %, pour le quatrième trimestre de 2018, à 15,2 %. Cette variation de la marge du BAII ajusté s'explique principalement par l'incidence favorable des crédits d'impôt supplémentaires pour la R et D au quatrième trimestre de 2018.

#### 5.5.5. É.-U. Gouvernement fédéral américain

Pour le quatrième trimestre de 2019, le BAII ajusté du secteur É.-U. Gouvernement fédéral américain a atteint 60,2 millions \$, soit une hausse de 14,9 millions \$ comparativement à celui du trimestre correspondant de 2018. La marge du BAII ajusté, quant à elle, a augmenté, passant de 12,8 %, pour le quatrième trimestre de 2018, à 14,3 %. Cette augmentation découle surtout de l'incidence défavorable d'un ajustement des travaux en cours lié à un contrat au quatrième trimestre de 2018, en partie contrebalancée par l'ajustement au titre de la comptabilisation de la rémunération liée au rendement.

#### 5.5.6. R.-U. et Australie

Pour le quatrième trimestre de 2019, le BAII ajusté du secteur R.-U. et Australie a atteint 42,6 millions \$, soit une baisse de 0,3 million \$ comparativement à celui du trimestre correspondant de 2018. La marge du BAII ajusté est demeurée essentiellement stable, puisque la meilleure répartition des activités ainsi qu'une baisse des coûts a contrebalancé l'incidence défavorable d'un ajustement lié à un contrat avec un client.

#### 5.5.7. Centre et Est de l'Europe

Pour le quatrième trimestre de 2019, le BAII ajusté du secteur Centre et Est de l'Europe a atteint 30,5 millions \$, soit une hausse de 3,2 millions \$ comparativement à celui du trimestre correspondant de 2018. La marge sur le BAII ajusté, quant à elle, est demeurée essentiellement stable puisque l'amélioration de la rentabilité aux Pays-Bas a contrebalancé la diminution de la demande d'un client dans le secteur services financiers.

#### 5.5.8. Asie-Pacifique

Pour le quatrième trimestre de 2019, le BAII ajusté du secteur Asie-Pacifique a atteint 40,2 millions \$, soit une hausse de 6,3 millions \$ comparativement à celui du trimestre correspondant de 2018, tandis que la marge sur le BAII ajusté a augmenté, passant de 25,6 %, pour le quatrième trimestre de 2018, à 27,9 %. Cette hausse de la marge du BAII ajusté découle principalement de l'amélioration de la productivité et des initiatives d'automatisation, ainsi que de l'incidence favorable de nos contrats de change à terme.

## 5.6. BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE PAR ACTION

Le tableau ci-dessous présente les renseignements sous-jacents au calcul du bénéfice par action :

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre			Variation	
	2019	2018	\$	%
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les données par action</i>				
BAll ajusté	457 457	435 732	21 725	5,0 %
<i>Moins les éléments suivants :</i>				
Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration	27 291	2 089	25 202	1 206,4 %
Coûts de restructuration	—	20 082	(20 082)	(100,0)%
Charges financières nettes	17 824	20 782	(2 958)	(14,2)%
<b>Bénéfice avant impôt sur les bénéfices</b>	<b>412 342</b>	<b>392 779</b>	<b>19 563</b>	<b>5,0 %</b>
Charge d'impôt sur les bénéfices	88 253	99 294	(11 041)	(11,1)%
<i>Taux d'imposition effectif</i>	<b>21,4 %</b>	25,3 %		
<b>Bénéfice net</b>	<b>324 089</b>	<b>293 485</b>	<b>30 604</b>	<b>10,4 %</b>
<b>Marge</b>	<b>11,0 %</b>	10,5 %		
<b>Nombre moyen pondéré d'actions</b>				
Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à droits de vote multiples (de base)	268 135 727	279 415 304		(4,0)%
Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à droits de vote multiples (après dilution)	273 090 564	284 531 000		(4,0)%
<b>Bénéfice par action (en dollars)</b>				
De base	1,21	1,05	0,16	15,2 %
Après dilution	1,19	1,03	0,16	15,5 %

Pour le trimestre considéré, l'augmentation du bénéfice avant impôt sur les bénéfices s'explique en grande partie par la croissance des revenus.

Pour le quatrième trimestre de 2019, la charge d'impôt sur les bénéfices s'est établie à 88,3 millions \$, comparativement à 99,3 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Notre taux d'imposition effectif, quant à lui, a diminué, passant de 25,3 % à 21,4 %. Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2019, la Société a réglé avec les autorités fiscales allemandes et inscrit des pertes supplémentaires au titre de l'impôt des sociétés de 115,5 millions \$, et elle a comptabilisé un recouvrement d'impôt de 18,5 millions \$. Sans tenir compte de cet ajustement fiscal et de l'incidence fiscale découlant des frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration et des coûts de restructuration, le taux d'imposition effectif aurait été de 25,1 % pour le quatrième trimestre de 2019, comparativement à 25,3 % pour le quatrième trimestre de 2018. La diminution du taux d'imposition effectif est essentiellement attribuable à une réduction du taux d'imposition en Inde.

Au cours du trimestre considéré, 1 053 300 actions subalternes classe A avec droit de vote ont été rachetées aux fins d'annulation, alors que 522 894 options sur actions ont été exercées.

### 5.6.1. Bénéfice net et bénéfice par action excluant les éléments spécifiques

Le tableau ci-après présente les comparaisons sur douze mois excluant les éléments spécifiques, notamment les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration et les coûts de restructuration :

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre	2019	2018	Variation	
			\$	%
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les données par action</i>				
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	412 342	392 779	19 563	5,0 %
<i>Rajouter :</i>				
Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration	27 291	2 089	25 202	1 206,4 %
Coûts de restructuration	—	20 082	(20 082)	(100,0)%
<b>Bénéfice avant impôt sur les bénéfices excluant les éléments spécifiques</b>	<b>439 633</b>	<b>414 950</b>	<b>24 683</b>	<b>5,9 %</b>
Charge d'impôt sur les bénéfices	88 253	99 294	(11 041)	(11,1)%
<i>Rajouter :</i>				
Impôt déductible sur les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration	3 467	448	3 019	673,9 %
Impôt déductible sur les coûts de restructuration	—	5 364	(5 364)	(100,0)%
Ajustement fiscal	18 451	—	—	—
<b>Charge d'impôt sur les bénéfices excluant les éléments spécifiques</b>	<b>110 171</b>	<b>105 106</b>	<b>5 065</b>	<b>4,8 %</b>
<b>Taux d'imposition effectif excluant les éléments spécifiques</b>	<b>25,1 %</b>	<b>25,3 %</b>		
<b>Bénéfice net excluant les éléments spécifiques</b>	<b>329 462</b>	<b>309 844</b>	<b>19 618</b>	<b>6,3 %</b>
<b>Marge du bénéfice net excluant les éléments spécifiques</b>	<b>11,1 %</b>	<b>11,1 %</b>		
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation</b>				
Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à droits de vote multiples (de base)	268 135 727	279 415 304		(4,0)%
Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à droits de vote multiples (après dilution)	273 090 564	284 531 000		(4,0)%
<b>Bénéfice par action excluant les éléments spécifiques (en dollars)</b>				
De base	1,23	1,11	0,12	10,8 %
Après dilution	1,21	1,09	0,12	11,0 %

### 5.7. ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Au 30 septembre 2019, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 213,8 millions \$. Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les trimestres clos les 30 septembre 2019 et 2018.

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre	2019	2018	Variation
<i>En milliers de dollars canadiens</i>			
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	405 214	340 363	64 851
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(94 730)	(76 826)	(17 904)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(307 835)	(226 120)	(81 715)
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(13 969)	(24 422)	10 453
<b>(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(11 320)</b>	<b>12 995</b>	<b>(24 315)</b>

### 5.7.1. Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Pour le quatrième trimestre de 2019, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont élevés à 405,2 millions \$, comparativement à 340,4 millions \$ au quatrième trimestre de 2018, soit 13,7 % des revenus par rapport à 12,2 % pour l'exercice précédent.

Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre	2019	2018	Variation
<i>En milliers de dollars canadiens</i>			
Bénéfice net	324 089	293 485	30 604
Amortissement	97 155	101 471	(4 316)
Autres ajustements <sup>1</sup>	6 971	25 283	(18 312)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement</b>	<b>428 215</b>	<b>420 239</b>	<b>7 976</b>
<i>Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :</i>			
Créances clients, travaux en cours et revenus différés	74 308	(13 106)	87 414
Fournisseurs et autres créditeurs, rémunération à payer, provisions et passifs non courants	(63 567)	(79 057)	15 490
Autres <sup>2</sup>	(33 742)	12 287	(46 029)
<b>Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement</b>	<b>(23 001)</b>	<b>(79 876)</b>	<b>56 875</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>	<b>405 214</b>	<b>340 363</b>	<b>64 851</b>

<sup>1</sup> Les autres ajustements comprennent la charge d'impôt différé, la perte (le gain) de change et la charge au titre des paiements fondés sur des actions.

<sup>2</sup> Comprennent les charges payées d'avance et autres actifs, les actifs financiers non courants, les obligations au titre des prestations de retraite, les instruments financiers dérivés et l'impôt sur les bénéfices.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2019, la variation nette de 23,0 millions \$ des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 23,0 millions \$ est principalement attribuable au moment de la comptabilisation au titre des rémunérations à payer, surtout liées aux vacances, a été effectuée, au moment où les paiements de l'impôt sur les bénéfices ont été effectués aux fournisseurs et au moment où a eu lieu le recouvrement de crédits d'impôt, facteurs en partie contrebalancés par la baisse du délai moyen de recouvrement des créances, qui est passé de 52 jours au troisième trimestre de 2019 à 50 jours au quatrième trimestre de 2019, et par la diminution nette des charges payées d'avance et autres actifs.

Le moment des rentrées et des sorties du fonds de roulement aura toujours une incidence sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.

### 5.7.2. Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Pour le quatrième trimestre de 2019, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont élevés à 94,7 millions \$, comparativement à 76,8 millions \$ pour l'exercice précédent.

Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation des flux de trésorerie des activités d'investissement.

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre	2019	2018	Variation
<i>En milliers de dollars canadiens</i>			
Acquisitions d'entreprises	(14 876)	2 886	(17 762)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(41 592)	(42 367)	775
Ajouts de coûts liés à des contrats	(12 679)	(16 746)	4 067
Ajouts d'immobilisations incorporelles	(26 421)	(20 320)	(6 101)
Variation nette des placements non courants et achat de placements non courants	838	(279)	1 117
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>	<b>(94 730)</b>	<b>(76 826)</b>	<b>(17 904)</b>

L'augmentation de 17,9 millions \$ au titre des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement au cours du trimestre clos le 30 septembre 2019 est principalement attribuable à la hausse du montant consacré à une acquisition au cours du trimestre.

### 5.7.3. Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre	2019	2018	Variation
<i>En milliers de dollars canadiens</i>			
Variation nette de la facilité de crédit renouvelable non garantie	(95 119)	53 136	(148 255)
Variation nette de la dette à long terme	(123 446)	(71 882)	(51 564)
	(218 565)	(18 746)	(199 819)
Remboursement de la dette prise en charge dans le cadre de l'acquisition d'entreprises	(767)	—	(767)
Règlement d'instruments financiers dérivés	1 380	(2 430)	3 810
Rachat et annulation d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	(106 143)	(215 616)	109 473
Émission d'actions subalternes classe A avec droit de vote	16 260	10 672	5 588
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>	<b>(307 835)</b>	<b>(226 120)</b>	<b>(81 715)</b>

Au cours du quatrième trimestre de 2019, un montant de 123,4 millions \$ a servi à réduire l'encours de notre dette à long terme, comparativement à un montant de 71,9 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement des remboursements prévus de billets de premier rang non garantis totalisant 119,2 millions \$. De plus, un montant de 95,1 millions \$ a été remboursé sur la facilité de crédit renouvelable non garantie de la Société au quatrième trimestre de 2019, contre un montant de 53,1 millions \$ prélevé au quatrième trimestre de l'exercice précédent.

Pour le quatrième trimestre de 2019, nous avons affecté 106,1 millions \$ pour racheter aux fins d'annulation des actions classe A dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pour la période correspondante de l'exercice précédent, nous avons affecté 215,6 millions \$ pour racheter aux fins d'annulation des actions classe A aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Au cours du quatrième trimestre de 2019, nous avons reçu un produit de 16,3 millions \$ à la suite de l'exercice d'options sur actions, comparativement à un produit de 10,7 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

## 6. Sommaire des huit derniers trimestres (non audité)

Aux dates indiquées et pour les périodes de trois mois closes à ces dates	30 sept. 2019	30 juin 2019	31 mars 2019	31 déc. 2018	30 sept. 2018	30 juin 2018	31 mars 2018	31 déc. 2017
<i>En millions de dollars canadiens, sauf indication contraire</i>								
<b>Croissance</b>								
Revenus	<b>2 959,2</b>	3 119,8	3 068,3	2 963,9	2 799,0	2 940,7	2 950,3	2 816,9
Croissance des revenus sur douze mois	<b>5,7 %</b>	6,1 %	4,0 %	5,2 %	7,3 %	3,7 %	8,3 %	5,3 %
Croissance des revenus sur douze mois en devises constantes	<b>7,7 %</b>	6,6 %	4,7 %	4,5 %	5,0 %	3,8 %	4,9 %	4,9 %
Carnet de commandes	<b>22 611</b>	22 418	22 947	23 338	22 577	22 407	22 049	21 110
Nouveaux contrats	<b>3 409</b>	2 951	3 255	3 031	3 534	3 470	3 513	2 976
Ratio nouveaux contrats/facturation	<b>115,2 %</b>	94,6 %	106,1 %	102,3 %	126,2 %	118,0 %	119,1 %	105,7 %
Ratio nouveaux contrats/facturation des douze derniers mois	<b>104,4 %</b>	106,9 %	112,9 %	116,3 %	117,3 %	113,8 %	107,7 %	102,8 %
<b>Rentabilité</b>								
BAll ajusté	<b>457,5</b>	474,2	454,1	439,2	435,7	435,3	424,4	406,3
<i>Marge du BAll ajusté</i>	<b>15,5 %</b>	15,2 %	14,8 %	14,8 %	15,6 %	14,8 %	14,4 %	14,4 %
Bénéfice net	<b>324,1</b>	309,4	318,3	311,5	293,5	288,3	274,4	285,3
<i>Marge du bénéfice net</i>	<b>11,0 %</b>	9,9 %	10,4 %	10,5 %	10,5 %	9,8 %	9,3 %	10,1 %
Bénéfice par action après dilution (en dollars)	<b>1,19</b>	1,12	1,14	1,11	1,03	1,00	0,94	0,98
Bénéfice net excluant les éléments spécifiques	<b>329,5</b>	337,2	324,5	314,7	309,8	309,7	303,2	288,0
<i>Marge du bénéfice net excluant les éléments spécifiques</i>	<b>11,1 %</b>	10,8 %	10,6 %	10,6 %	11,1 %	10,5 %	10,3 %	10,2 %
Bénéfice par action après dilution excluant les éléments spécifiques (en dollars)	<b>1,21</b>	1,22	1,17	1,12	1,09	1,08	1,04	0,99
<b>Situation de trésorerie</b>								
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	<b>405,2</b>	375,2	462,0	391,5	340,4	317,3	425,7	410,1
<i>En pourcentage des revenus</i>	<b>13,7 %</b>	12,0 %	15,1 %	13,2 %	12,2 %	10,8 %	14,4 %	14,6 %
Délai moyen de recouvrement des créances (en jours)	<b>50</b>	52	49	54	52	50	46	47
<b>Structure du capital</b>								
Dettes nettes	<b>2 117,2</b>	2 336,1	1 597,3	1 738,7	1 640,8	1 685,2	1 525,9	1 635,0
Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette	<b>22,9 %</b>	25,2 %	17,4 %	19,1 %	19,2 %	19,6 %	17,5 %	19,3 %
Rendement des capitaux propres	<b>18,5 %</b>	18,1 %	17,7 %	17,3 %	17,3 %	16,0 %	16,0 %	16,2 %
Rendement du capital investi	<b>15,1 %</b>	15,0 %	14,9 %	14,5 %	14,5 %	13,5 %	13,5 %	13,7 %
<b>Bilan</b>								
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements courants	<b>223,7</b>	225,2	544,0	406,1	184,1	171,1	287,5	238,9
Total de l'actif	<b>12 621,7</b>	12 813,9	12 709,4	12 872,5	11 919,1	12 155,0	12 363,7	11 957,5
Passifs financiers non courants <sup>1</sup>	<b>2 236,0</b>	2 421,3	2 007,3	2 070,9	1 530,1	1 615,7	1 578,9	1 588,3

<sup>1</sup> Les passifs financiers non courants comprennent la tranche non courante de la dette à long terme et les instruments financiers dérivés non courants.

Certains facteurs entraînent des variations trimestrielles qui ne sont pas forcément représentatives des résultats futurs de la Société. Premièrement, les projets d'intégration de systèmes et de services-conseils ont un caractère saisonnier, et les résultats trimestriels de ces activités sont touchés par certains éléments comme les vacances et le nombre de jours fériés au cours d'un trimestre donné. Les variations saisonnières se font moins sentir dans le cas des contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué. Deuxièmement, le volume de travail émanant de certains clients peut varier d'un trimestre à l'autre en fonction de leur cycle économique et du caractère saisonnier de leurs propres activités. Troisièmement, les économies que nous réalisons pour un client dans le cadre d'un contrat de services en TI et en gestion des processus

d'affaires en mode délégué peuvent réduire temporairement nos revenus, car ces économies ne sont pas nécessairement compensées sur-le-champ par une augmentation des travaux réalisés pour ce client.

En règle générale, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont susceptibles de fluctuer considérablement d'un trimestre à l'autre en fonction du moment où d'importants clients effectuent leurs paiements mensuels, des besoins de liquidités associés aux grandes acquisitions, aux contrats et projets de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué, ainsi que du moment de remboursement de divers crédits d'impôt, de versement des primes de participation aux bénéficiaires attribuées aux membres et de paiement des frais de réorganisation.

Les mouvements des taux de change peuvent également occasionner des écarts trimestriels à mesure que le pourcentage de la croissance de nos activités dans d'autres pays évolue. L'incidence de ces écarts touche principalement nos revenus et, dans une moindre mesure, notre marge nette étant donné que nous tirons parti, autant que possible, de couvertures naturelles.

## 7. Modifications de normes comptables

Les états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 30 septembre 2019 comprennent tous les ajustements que la direction de CGI juge nécessaires à une présentation fidèle de la situation financière, des résultats des activités et des flux de trésorerie de la Société.

### ADOPTION DE NORMES COMPTABLES

Les normes suivantes ont été adoptées par la Société le 1<sup>er</sup> octobre 2018 :

#### IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui précise la méthode et le moment de la comptabilisation des produits des activités ordinaires, et exige la présentation d'informations plus détaillées et pertinentes. La norme remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IAS 11, *Contrats de construction* et d'autres interprétations relatives aux produits des activités ordinaires.

La Société a adopté l'IFRS 15 conformément à la méthode rétrospective modifiée, sans retraitement des chiffres comparatifs.

Les principales modifications aux méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 30 septembre 2019 sont les suivantes :

- Les activités d'implantation initiales des accords de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué, qui n'étaient auparavant pas considérées comme des éléments identifiables séparément, pourraient dans certains cas être considérées comme une obligation de prestation séparée si elles peuvent exister de façon distincte selon les critères de l'IFRS 15, entraînant une accélération de la comptabilisation des revenus et des coûts connexes liés au contrat.
- Auparavant, lorsque les licences d'utilisation de logiciels avaient une valeur en soi pour le client et qu'elles étaient considérées comme des éléments identifiables séparément, les revenus tirés de ces licences d'utilisation de logiciels étaient comptabilisés à la livraison. Selon l'IFRS 15, lorsqu'un accord vise d'importants services de personnalisation, les revenus tirés des licences d'utilisation de logiciels sont dorénavant combinés à ceux des services, entraînant un report de la comptabilisation des revenus.
- La Société a modifié sa présentation des travaux en cours et des revenus différés, qui sont maintenant présentés sur la base du montant net par contrat, séparément des créances clients, et non plus par projet comme c'était le cas auparavant pour les accords d'intégration de systèmes et de services-conseils.
- L'IFRS 15 indique que l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, doit maintenant être appliquée pour estimer les pertes sur des contrats générateurs de revenus. Par conséquent, les montants connexes qui étaient auparavant classés dans les fournisseurs et autres crédeurs et dans les autres passifs non courants sont maintenant classés dans les provisions courantes et non courantes.
- L'IFRS 15 requiert des informations additionnelles, par exemple des informations sur la ventilation des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients par emplacement géographique, type de service et principaux clients et sur les obligations de prestation qui restent à remplir, lesquelles sont présentées respectivement à la note 27, Information sectorielle, et à la note 21, Obligations de prestation qui restent à remplir, des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 30 septembre 2019.

L'adoption de l'IFRS 15 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés audités de la Société.

#### IFRS 9 – Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a modifié l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

La Société a adopté l'IFRS 9 de manière rétrospective, sans retraitement des chiffres comparatifs.

Les principales modifications aux méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 30 septembre 2019 sont les suivantes :

- La norme simplifie le classement des actifs financiers, tout en reprenant la plupart des exigences de l'IAS 39. Les actifs financiers de la Société auparavant classés comme des prêts et créances sont maintenant classés au coût amorti et ils continuent d'être évalués ainsi. Les actifs financiers auparavant classés comme disponibles à la vente sont maintenant classés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et ils continuent d'être évalués ainsi. Les autres actifs financiers et les dérivés non admissibles à la comptabilité de couverture sont toujours classés et évalués à la juste valeur par le biais du bénéfice net. Les passifs financiers auparavant classés comme autres passifs sont maintenant classés au coût amorti et ils continuent d'être évalués ainsi.
- La norme introduit un nouveau modèle de dépréciation qui s'applique aux créances clients, aux travaux en cours, aux montants à recevoir à long terme et aux obligations non courantes de la Société. La Société n'est pas assujettie à un risque de crédit important compte tenu de son bassin vaste et diversifié de clients et de sa stratégie d'atténuation des risques visant à investir dans des obligations d'État et de sociétés de première qualité notées A ou plus. La Société a appliqué l'approche simplifiée à l'égard de ses créances clients, ses travaux en cours et ses montants à recevoir à long terme et s'est prévaluée de l'exemption pour risque de crédit faible à l'égard de ses obligations non courantes.
- Finalement, l'IFRS 9 introduit un nouveau modèle de comptabilité de couverture qui s'aligne mieux avec les activités de gestion des risques. La Société a appliqué le nouveau modèle de comptabilité de couverture et les relations de couverture existantes sont encore admissibles à la comptabilité de couverture en vertu de ce nouveau modèle. La Société a choisi de comptabiliser l'élément report/déport des swaps de devises en tant que coûts de couverture. Par conséquent, en date du 1<sup>er</sup> octobre 2018, des coûts différés de couverture de 26,0 millions \$, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 3,9 millions \$, ont été comptabilisés dans une composante séparée du cumul des autres éléments du résultat global.
- Les informations annuelles additionnelles figurent à la note 30, Instruments financiers, des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 30 septembre 2019.

L'adoption de l'IFRS 9 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés audités de la Société.

#### **MODIFICATION FUTURE D'UNE NORME COMPTABLE**

La norme suivante a été publiée, mais n'est pas encore en vigueur. L'analyse préliminaire réalisée par la Société est susceptible de changer, puisque la Société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés audités.

#### **IFRS 16 – Contrats de location**

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui établit les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet, pour les deux parties au contrat de location. La norme remplace l'IAS 17, *Contrats de location*, et d'autres interprétations relatives aux contrats de location, élimine le classement par le preneur des contrats de location à titre de contrats de location simple ou de contrats de location-financement et introduit un modèle unique de comptabilisation par le preneur. La norme est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2019 pour la Société. La norme peut être appliquée au moyen de l'une des deux méthodes suivantes : i) de façon rétrospective à chaque période antérieure pour laquelle la Société présente de l'information financière; ii) de façon rétrospective en comptabilisant l'effet cumulé de l'application initiale de la norme à la date de première application (« méthode rétrospective modifiée »). La Société a adopté l'IFRS 16 conformément à la méthode rétrospective modifiée, sans retraitement des chiffres comparatifs. La Société a appliqué les mesures de simplification permises à la transition, y compris en ce qui a trait à la définition d'un contrat de location, l'utilisation de connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location, l'application d'un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques relativement similaires et l'ajustement des actifs au titre du droit d'utilisation à l'égard de la provision pour les contrats de location déficitaires au lieu d'effectuer un test de dépréciation.

Afin de se préparer à la conversion à l'IFRS 16, la Société a élaboré un plan de conversion détaillé en trois étapes : 1) familiarisation et évaluation, 2) conception, 3) mise en œuvre. Dans le cadre de la première étape, la Société a mis en place un comité directeur qui est responsable de faire le suivi des progrès et d'approuver les recommandations de l'équipe de projet. Les membres du comité directeur se rencontrent régulièrement et transmettent des mises à jour trimestrielles au comité d'audit et de gestion des risques. La Société est actuellement en voie de terminer la troisième étape du plan de conversion.

L'adoption de l'IFRS 16 donnera lieu à une augmentation importante des actifs et des passifs de la Société par la comptabilisation d'actifs au titre de droits d'utilisation et d'obligations locatives. Veuillez vous reporter à la note 3 des états financiers consolidés audités de la Société pour de plus amples informations.

#### **Modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7 – Réforme des taux d'intérêt de référence**

En septembre 2019, l'IASB a modifié certaines de ses exigences en matière de comptabilité de couverture afin de tenir compte de l'incertitude découlant du retrait graduel des taux d'intérêt de référence comme les taux interbancaires offerts (TIO). Les modifications publiées portaient principalement sur les incidences comptables de l'incertitude au cours de la période précédant la réforme. L'IASB examine également les conséquences potentielles du remplacement des taux de référence par d'autres taux sur la présentation de l'information financière. Les modifications ont des répercussions sur l'IFRS 9, *Instruments financiers*, l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* et l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 si elles sont approuvées par l'Union européenne. La Société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

## 8. Principales estimations comptables

Les principales méthodes comptables de la Société sont décrites à la note 3 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 30 septembre 2019. Certaines de ces méthodes comptables, présentées ci-après, exigent que la direction fasse des estimations et pose des jugements qui ont une incidence sur le montant des actifs, des passifs et des capitaux propres et sur les informations fournies à la date des états financiers consolidés audités ainsi que sur les montants des revenus et des charges comptabilisés au cours de la période de présentation de l'information financière. Ces estimations comptables sont considérées comme principales, car, pour les faire, la direction doit formuler des jugements subjectifs ou complexes fondés sur des renseignements intrinsèquement incertains, et parce qu'elles pourraient avoir une incidence importante sur notre situation financière, sur l'évolution de notre situation financière ou sur nos résultats d'exploitation.

Éléments sur lesquels les estimations ont une incidence	Bilans consolidés	États consolidés du résultat		
		Revenus	Coûts des services et frais de vente et d'administration	Charge d'impôt sur les bénéfices
Comptabilisation des revenus <sup>1</sup>	✓	✓	✓	
Dépréciation du goodwill	✓		✓	
Regroupement d'entreprises	✓	✓	✓	✓
Charge d'impôt sur les bénéfices	✓			✓
Litiges et réclamations	✓	✓	✓	

<sup>1</sup> A une incidence sur le bilan par les créances clients, travaux en cours et revenus différés.

### Comptabilisation des revenus

#### *Prix de vente relatif*

Lorsqu'un accord vise des obligations de prestation multiples, la valeur totale de l'accord est répartie entre chaque obligation de prestation en fonction des prix de vente spécifiques relatifs. La Société passe en revue au moins tous les ans sa meilleure estimation du prix de vente spécifique, laquelle est établie au moyen d'une fourchette de prix raisonnables pour les différents services et produits offerts par la Société d'après l'information disponible sur le marché local. L'information utilisée pour établir la fourchette repose principalement sur les derniers contrats conclus et la conjoncture économique. Tout changement dans la fourchette pourrait avoir une incidence importante sur la répartition de la valeur totale de l'accord ainsi que sur le montant des revenus comptabilisés et le moment de leur comptabilisation.

#### *Accords d'intégration de systèmes et de services-conseils dans le cadre d'accords à prix fixe*

Les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils dans le cadre d'accords à prix fixe sont comptabilisés progressivement selon la méthode du pourcentage d'avancement, car la Société ne peut utiliser autrement l'actif créé et a un droit exécutoire à un paiement au titre de la prestation effectuée jusqu'à la date considérée. La Société utilise surtout les coûts de la main-d'œuvre ou le nombre d'heures de travail pour mesurer le pourcentage d'avancement des travaux. Les gestionnaires de projet font le suivi et réévaluent une fois par mois les prévisions relativement aux projets. Les prévisions sont revues pour tenir compte de facteurs comme les modifications apportées à l'étendue des contrats, les jalons qui ne sont pas atteints selon l'échéancier et des complications imprévues dans l'exécution des travaux. Les prévisions dépendent également des risques du marché, comme la disponibilité et le maintien en poste de professionnels de TI qualifiés ou de la capacité des sous-traitants à remplir leurs obligations conformément aux budgets et aux calendriers convenus. Par suite de la revue des coûts à engager pour achever les projets, les ajustements des revenus sont pris en compte dans la période au cours de laquelle les faits entraînant la revue sont connus, dans la mesure où le nombre d'heures de travail ou les coûts de la main-d'œuvre réels diffèrent des estimations. Lorsqu'il est prévu que le total des coûts sera supérieur au total des revenus, une provision pour contrat générateur de revenus déficitaire est comptabilisée.

### Dépréciation du goodwill

La valeur comptable du goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel ou si des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable a pu se déprécier. Pour déterminer si un test de dépréciation du goodwill est nécessaire, la direction passe en revue chaque trimestre différents facteurs, comme l'évolution de l'environnement technologique ou du marché, les modifications apportées aux hypothèses utilisées pour établir le coût moyen pondéré du capital et la performance réelle par rapport à la performance financière prévue.

La valeur recouvrable de chaque secteur a été établie conformément à la valeur d'utilité calculée qui comprend des estimations de sa performance financière future fondée sur les flux de trésorerie approuvés par la direction. Cependant, des facteurs comme notre capacité de développer et d'élargir notre gamme de services pour suivre l'évolution de la demande et les tendances technologiques, un cycle de vente prolongé et notre capacité d'embaucher et de fidéliser des professionnels de TI qualifiés ont une incidence sur les flux de trésorerie futurs, et les résultats réels peuvent différer des flux de trésorerie futurs utilisés dans le cadre d'un test de dépréciation du goodwill. Les hypothèses clés utilisées dans le calcul des tests de dépréciation du goodwill sont présentées à la note 11 des états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 30 septembre 2019. À ce jour, le goodwill n'a pas été ajusté pour dépréciation. Au 30 septembre 2019, la valeur recouvrable de chacun des secteurs représentait entre 229 % et 433 % de sa valeur comptable.

### Regroupement d'entreprises

Pour déterminer la juste valeur à la date d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles identifiables acquises et des passifs pris en charge, la direction pose des hypothèses fondées sur des estimations, telles que la prévision des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation ainsi que la durée d'utilité des actifs acquis.

La direction doit également faire preuve de jugement pour déterminer si une immobilisation incorporelle est identifiable et devrait être comptabilisée séparément du goodwill.

Toute modification apportée à ces hypothèses, estimations et jugements pourrait avoir des répercussions sur la juste valeur à la date d'acquisition et, par conséquent, avoir une incidence importante sur nos états financiers consolidés audités. Ces modifications sont comptabilisées dans la répartition du prix d'acquisition, ce qui se traduit par un ajustement du goodwill, lorsque les modifications sont apportées pendant la période d'évaluation, qui ne doit pas dépasser un an. Toute autre modification ultérieure est comptabilisée dans notre état consolidé du résultat.

### Charge d'impôt sur les bénéfices

Des actifs d'impôt différés sont comptabilisés au titre des pertes fiscales non utilisées et des différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables. La Société tient compte de l'analyse des prévisions et des stratégies de planification fiscale futures. Les estimations de bénéfices imposables sont fondées sur les prévisions par territoire qui sont alignées sur les hypothèses relatives au test de dépréciation du goodwill, sur une base non actualisée. De plus, la direction tient compte de facteurs comme les taux d'imposition quasi adoptés, l'historique d'un bénéfice imposable et la disponibilité des stratégies fiscales. En raison du caractère incertain et variable des facteurs susmentionnés, les actifs d'impôt différé peuvent changer. La direction passe en revue ses hypothèses chaque trimestre et ajuste les actifs d'impôt différé, le cas échéant.

La Société est assujettie à l'impôt dans de nombreux territoires. La détermination définitive de l'impôt applicable à bon nombre d'opérations et de calculs est incertaine, lorsque le sens de la loi ou l'application de celle-ci dans le cadre d'une opération sont incertains. Dans ces situations, la Société pourrait passer en revue ses pratiques administratives ou consulter les autorités fiscales ou des fiscalistes pour connaître l'interprétation des lois fiscales. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société comptabilise un avantage d'impôt ou réduit un passif d'impôt seulement lorsqu'il est probable que l'avantage d'impôt se matérialisera à l'avenir ou que le passif d'impôt n'est plus probable. La provision pour une position fiscale incertaine est constituée à l'aide des meilleures estimations quant au montant à payer prévu en se fondant sur les évaluations qualitatives de tous les facteurs pertinents et peut changer. L'examen des hypothèses est réalisé trimestriellement.

### Litiges et réclamations

Des provisions sont comptabilisées si la Société a une obligation juridique ou implicite actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions pour litiges et réclamations sont calculées selon les précédents historiques, les tendances courantes et d'autres hypothèses qui semblent raisonnables dans les circonstances. Les estimations tiennent compte de la période durant laquelle les événements sous-jacents à la procédure se sont produits et du degré de probabilité d'une issue défavorable. La direction passe en revue les hypothèses et les faits relatifs aux litiges et aux réclamations en cours tous les trimestres, fait appel aux services d'un conseiller juridique externe, au besoin, et ajuste la provision en conséquence. La Société doit se conformer aux lois applicables de nombreux territoires, ce qui accroît la complexité de la provision adéquate à établir à la suite de l'examen de litiges. Du fait que l'issue des litiges et réclamations est impossible à prédire avec certitude, ces provisions peuvent varier. Les ajustements faits aux provisions des litiges et réclamations sont présentés dans la période au cours de laquelle les faits entraînant un ajustement sont connus.

## 9. Intégrité de la présentation des résultats

Il incombe au conseil d'administration, en vertu de ses statuts et des lois sur les valeurs mobilières qui régissent les obligations d'information continue de CGI, de veiller à ce que CGI se conforme à ses obligations d'information continue en temps opportun ainsi qu'à l'intégrité des systèmes de contrôle interne et de gestion de l'information de la Société. Le conseil d'administration s'acquitte de cette tâche principalement par l'entremise du Comité d'audit et de gestion des risques.

Le Comité d'audit et de gestion des risques de CGI se compose entièrement d'administrateurs indépendants respectant les exigences du Règlement 52-110 adopté par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et celles de la Bourse de New York et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis en matière d'indépendance et d'expérience. Le Comité d'audit et de gestion des risques assume notamment les rôles et les responsabilités suivants : a) l'examen des documents d'information au public contenant de l'information financière audité ou non audité concernant CGI; b) l'identification et l'examen des risques financiers et opérationnels importants auxquels la Société est exposée, l'examen des diverses politiques et pratiques de la Société prévues pour la gestion de ces risques et la présentation de façon régulière au conseil d'administration de l'information concernant la gestion des risques; c) l'examen et l'évaluation de l'efficacité des conventions et méthodes comptables portant sur l'information financière de CGI; d) l'examen et la surveillance des procédures, programmes et politiques de contrôle interne de CGI, ainsi que l'évaluation du caractère adéquat et de l'efficacité de ceux-ci; e) l'examen et le caractère suffisant des ressources d'audit interne de CGI, y compris le mandat et les objectifs de l'auditeur interne; f) la recommandation au conseil d'administration à l'égard de la nomination de l'auditeur externe, l'évaluation de son indépendance, l'examen des modalités de son mandat, la réalisation d'une évaluation annuelle de son rendement et le maintien de discussions continues avec celui-ci; g) l'examen des opérations avec les parties liées conformément aux règles de la Bourse de New York et autres lois et règlements applicables; h) l'examen des procédures d'audit, y compris l'étendue proposée des audits menés par l'auditeur externe; et i) l'exécution de toute autre fonction telle qu'elle est habituellement attribuée à un comité d'audit ou conférée par le conseil d'administration. Pour formuler des recommandations au conseil d'administration relativement à la nomination annuelle de l'auditeur externe, le Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration réalise une évaluation annuelle du rendement de l'auditeur externe, conformément aux recommandations de Comptables professionnels agréés du Canada. L'évaluation officielle est réalisée avant l'assemblée générale annuelle des actionnaires et est réalisée en collaboration avec des membres clés du personnel de CGI.

La Société a établi et maintient des contrôles et procédures de communication de l'information conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les informations importantes liées à la Société sont communiquées au chef de la direction et au chef de la direction financière par d'autres membres du personnel, en particulier pendant la période où les documents annuels et intermédiaires de la Société sont établis, et que l'information qui doit être présentée dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports déposés ou transmis par la Société conformément aux lois sur les valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par ces lois et les règles qui s'y rattachent. En date du 30 septembre 2019, la direction a évalué, sous la supervision et avec la participation du chef de la direction et du chef de la direction financière, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société, tels que définis en vertu du Règlement 52-109 adopté par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la règle 13a – 15(e) de la *Securities Exchange Act of 1934* telle que modifiée. À la suite de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces en date du 30 septembre 2019.

La Société a également établi et maintient un contrôle interne à l'égard de l'information financière, tel que défini en vertu du Règlement 52-109 et de la règle 13a – 15(f) de la *Securities Exchange Act of 1934* telle que modifiée. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société est un processus conçu sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière de la Société, et mis en œuvre par la direction et d'autres membres clés du personnel de la Société, pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Toutefois, en raison de ses limitations intrinsèques, le contrôle interne à l'égard de l'information financière pourrait ne pas prévenir ou détecter les inexactitudes en temps opportun. En date du 30 septembre 2019, la direction a évalué, sous la supervision et avec la participation du chef de la direction et du chef de la

direction financière, l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, en se fondant sur le cadre et les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework (2013)* , publié par le *Committee of Sponsoring Organizations* de la *Treadway Commission* (COSO). À la suite de cette évaluation, la direction, sous la supervision et avec la participation du président et chef de la direction et du vice-président exécutif et chef de la direction financière, a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace en date du 30 septembre 2019.

## 10. Environnement du risque

### 10.1. RISQUES ET INCERTITUDES

Bien que nous envisagions les perspectives d'avenir à long terme de la Société avec confiance, un certain nombre de risques et d'incertitudes pourraient avoir une incidence sur notre capacité de réaliser notre vision stratégique et nos objectifs de croissance. Les risques et incertitudes décrits ci-après devraient donc être pris en considération lors de l'évaluation du potentiel de la Société à des fins d'investissement.

#### 10.1.1. Risques externes

##### Risque économique et politique

Les conjonctures économique et politique des marchés dans lesquels nous exerçons nos activités ont une incidence sur nos résultats d'exploitation, directement et par le biais de leurs répercussions sur l'intensité des activités de nos clients. Nous ne pouvons toutefois prédire ni les répercussions des conjonctures économique et politique sur nos revenus futurs ni l'évolution de la conjoncture économique ou de l'incertitude politique. Un ralentissement économique ou l'incertitude politique peut influencer sur l'intensité des activités de nos clients et de nos clients éventuels. Nos clients peuvent annuler, réduire ou reporter des contrats en cours, ou encore retarder l'octroi de nouveaux mandats et ils pourraient réduire l'ampleur des projets informatiques qu'ils entreprennent, ce qui se traduirait par une réduction du nombre d'implantations technologiques et de l'importance des mandats. En raison du nombre potentiellement restreint de mandats, la concurrence peut s'intensifier. Il pourrait alors arriver que les prix diminuent si certains concurrents réduisent leurs tarifs pour maintenir ou accroître leur part du marché. De telles circonstances pourraient déclencher des ajustements de prix visant à respecter les dispositions de nos contrats relatives à l'étalonnage. Les ralentissements économiques et l'incertitude politique rendent plus difficile l'atteinte des objectifs commerciaux et peuvent détourner l'attention et le temps de la direction de l'exploitation et de l'expansion de nos activités. Ces facteurs pourraient nuire à notre entreprise, à nos résultats d'exploitation et à notre situation financière.

##### Autres risques externes

Il existe d'autres risques externes qui pourraient avoir un effet négatif sur les marchés dans lesquels nous exerçons nos activités, sur notre secteur d'activité et sur notre entreprise, notamment le terrorisme, les conflits armés, les conflits de travail et le désordre social, les activités criminelles, les hostilités régionales et internationales ainsi que les réponses internationales à de telles hostilités, ou encore les maladies ou les urgences sanitaires ayant des répercussions sur les économies locales, nationales ou internationales. En outre, les conséquences possibles des changements climatiques sont imprévisibles, et les catastrophes naturelles, la hausse du niveau de la mer, les inondations, les sécheresses et d'autres phénomènes météorologiques posent des risques supplémentaires. Chacun de ces risques pourrait avoir une incidence négative sur nos activités, nos revenus et notre rentabilité.

#### 10.1.2. Risques liés à notre secteur d'activité

##### Concurrence pour l'obtention des contrats

CGI évolue dans un marché mondial où la concurrence entre les fournisseurs de services en TI est vive. Certains de nos concurrents ont de plus grandes ressources financières, de mise en marché et de vente ou une plus grande portée dans certaines régions, ce qui leur permet de mieux livrer concurrence pour les nouveaux contrats. Dans certains marchés spécialisés, régionaux ou métropolitains, nos concurrents sont des petites entreprises qui possèdent des capacités spécialisées et qui peuvent fournir des services plus abordables sur le plan financier. Certains de nos concurrents ont une plus grande présence que nous dans des pays où les coûts sont moins élevés, ce qui peut leur permettre d'offrir des services dans le monde entier à des conditions plus favorables. L'intensification de la concurrence parmi les entreprises de services en TI se traduit souvent par une pression sur les prix. Rien ne garantit que nous réussirons à fournir suffisamment de services de qualité à prix concurrentiel pour nous permettre de maintenir ou d'accroître notre part de marché.

Nous dégageons des revenus considérables de contrats octroyés à la suite d'appels d'offres qui limitent la capacité de la Société à négocier certaines modalités contractuelles. Les risques liés aux processus d'appels d'offres comprennent également les coûts importants engagés ainsi que les heures de gestion consacrées et les efforts déployés par la Société pour préparer les soumissions et les offres de service relativement à des contrats qui pourraient ou non lui être octroyés. Des charges supplémentaires et des retards pourraient également survenir si les concurrents de la Société contestaient ou remettaient en question les contrats qui lui auraient été octroyés par suite d'appels d'offres.

#### Disponibilité et conservation de professionnels de TI qualifiés

Le personnel qualifié fait l'objet d'une forte demande au sein du secteur des TI. De ce fait, le recrutement et la conservation d'un nombre suffisant de personnes possédant les connaissances et les habiletés souhaitées peuvent s'avérer difficiles. Par conséquent, nous devons continuer d'attirer et de fidéliser des professionnels hautement compétents et d'établir un plan de relève efficace. Si nos programmes complets visant le recrutement et la conservation de professionnels qualifiés et dévoués ne nous permettent pas d'avoir un nombre suffisant d'employés bien formés, qualifiés et détenant les cotes de sécurité gouvernementales appropriées nécessaires pour servir les besoins de nos clients, nous pourrions devoir nous tourner vers des services de sous-traitance ou effectuer des mutations pour combler l'écart. Si notre plan de relève ne nous permet pas d'identifier des personnes ayant du potentiel ou de permettre à notre personnel clé de se perfectionner, nous pourrions ne pas être en mesure de remplacer ceux qui prennent leur retraite ou quittent la Société, et nous serions dans l'obligation de recruter et de former de nouveaux employés, ce qui pourrait entraîner une perte de revenus ou une hausse des coûts et exercerait une pression sur notre bénéfice net.

#### Capacité de l'entreprise de développer et d'élargir sa gamme de services pour suivre l'évolution de la demande et les tendances technologiques

En raison de l'évolution rapide du secteur des TI et de la baisse constante des coûts d'acquisition et de maintien d'une infrastructure de TI, nous devons anticiper la transformation des besoins de nos clients. Pour ce faire, nous devons adapter nos services et nos solutions de manière à conserver et à améliorer notre avantage concurrentiel et à préserver notre capacité à fournir des services et solutions rentables. La concurrence est féroce sur les marchés dans lesquels nous exerçons nos activités, et rien ne garantit que nous réussirons à croître et à adapter nos activités en temps opportun ou que nous serons en mesure de réussir à pénétrer de nouveaux marchés. Si nous tirons de l'arrière, notre capacité à garder nos clients et à en attirer de nouveaux pourrait en souffrir, ce qui pourrait exercer des pressions sur nos revenus, notre bénéfice net et les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation connexes.

#### Risque d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'autrui

Malgré nos efforts, les mesures que nous mettons en place pour nous assurer que nos services et nos offres ne portent pas atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'autrui pourraient ne pas être efficaces, et, par conséquent, il pourrait arriver que des poursuites alléguant une violation de ces droits soient intentées contre nous ou nos clients. Nous établissons des contrats de licence visant le droit d'utiliser la propriété intellectuelle et pouvons par ailleurs consentir des indemnités à l'égard de la responsabilité et des dommages-intérêts résultant des réclamations de tiers touchant des manquements relativement aux brevets, droits d'auteur, marques de commerce ou secrets commerciaux concernant notre propriété intellectuelle, nos logiciels ou d'autres solutions mises au point pour nos clients. Dans certaines circonstances, le montant de ces demandes d'indemnisation pourrait être plus élevé que les revenus provenant du client (voir la rubrique « Risque associé aux garanties »). Les réclamations et les poursuites visant la propriété intellectuelle pourraient entraîner des coûts élevés et des pertes de temps importantes, ternir notre réputation, nous obliger à conclure des ententes supplémentaires en matière de redevances et de licences, ou nous empêcher d'offrir certaines solutions ou certains services. Si nous étions empêchés de vendre ou d'utiliser des solutions ou des services incorporant un logiciel ou une technologie faisant l'objet d'un litige, cela pourrait nous faire perdre des revenus ou nous obliger à assumer des charges supplémentaires afin de modifier ces solutions avant de les intégrer à de nouveaux projets.

Risques liés à la protection de nos droits de propriété intellectuelle

Notre réussite est tributaire, entre autres, de notre capacité de protéger nos méthodes, processus, savoir-faire, outils et techniques exclusifs, ainsi que toute autre propriété intellectuelle dont nous nous servons pour fournir nos services. Bien que CGI prenne des mesures raisonnables (par exemple, protection des droits d'auteur et, dans quelques cas, brevet) pour protéger et faire valoir ses droits de propriété intellectuelle, rien ne garantit que ces mesures seront adéquates ou qu'il sera possible de les faire respecter. Le coût lié au respect de nos droits pourrait être considérable et, dans certains cas, ne pas s'avérer viable sur le plan économique. En outre, il pourrait arriver que les lois de certains pays où nous exerçons nos activités ne protègent pas entièrement nos droits de propriété intellectuelle. Malgré nos efforts, les mesures que nous prenons pour protéger nos droits de propriété intellectuelle pourraient s'avérer insuffisantes pour prévenir ou décourager l'atteinte à ces droits ou empêcher l'appropriation illicite de notre propriété intellectuelle. Il se pourrait aussi que nous ne détectons pas l'utilisation non autorisée de notre propriété intellectuelle ou que nous ne prenions pas les mesures appropriées pour assurer le respect de nos droits de propriété intellectuelle.

Clauses d'étalonnage dans certains contrats

Certains contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué permettent aux clients d'utiliser, pour certains services précisés dans le contrat, des mécanismes d'établissement des prix fondés sur l'étalonnage des prix exigés, pour des services similaires, par d'autres fournisseurs formant un groupe de comparaison. Ces mécanismes tiennent compte des caractéristiques uniques de l'environnement de chaque client, et, si les résultats indiquaient la présence d'un écart supérieur au seuil de tolérance convenu, nous pourrions être tenus de travailler avec le client afin d'établir une nouvelle grille de prix pour les services. Rien ne garantit que l'utilisation de ces mécanismes dégagera des données exactes et fiables, y compris des données sur l'établissement des prix, ce qui pourrait exercer des pressions sur nos revenus, notre bénéfice net et nos flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.

**10.1.3. Risques liés à notre entreprise**Risques associés à notre stratégie de croissance

La stratégie de croissance et d'acquisition de CGI se définit en fonction de quatre piliers de croissance : premièrement, la croissance interne grâce à l'obtention de nouveaux contrats, renouvellements et prolongations dans les secteurs des services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué et de l'intégration de systèmes; deuxièmement, l'obtention de contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué d'envergure à long terme; troisièmement, les acquisitions d'entreprises de plus petite taille ou servant des créneaux particuliers; et quatrièmement, les acquisitions transformationnelles d'envergure.

Notre capacité de prospérer grâce à notre croissance interne est soumise à un certain nombre de facteurs qui échappent à notre contrôle, notamment l'allongement de notre cycle de ventes pour d'importants contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué.

Notre capacité de prospérer grâce aux acquisitions d'entreprises servant des créneaux particuliers et aux acquisitions transformationnelles dépend de notre capacité d'identifier des cibles d'acquisition appropriées, d'évaluer correctement le potentiel de ces transactions à la lumière de nos objectifs financiers et opérationnels, et de les intégrer efficacement à nos activités. Nous ne pouvons toutefois pas garantir que nous continuerons d'identifier des cibles d'acquisition appropriées, que nous réaliserons de nouvelles acquisitions qui satisfont à nos critères économiques ni que les sociétés que nous acquerrons s'intégreront harmonieusement à CGI et augmenteront tangiblement la valeur de l'entreprise conformément aux attentes.

Si nous ne pouvons pas mettre en œuvre notre stratégie de croissance et d'acquisition, nous ne pourrions probablement pas conserver nos taux de croissance historiques ou prévus.

Variabilité des résultats financiers

Notre capacité de maintenir et d'accroître nos revenus dépend non seulement de la mise en œuvre de notre stratégie de croissance et d'acquisition, mais aussi d'un certain nombre d'autres facteurs, qui pourraient faire fluctuer les résultats financiers

de la Société. Ces facteurs comprennent : i) notre capacité d'introduire et de livrer de nouveaux services et de nouvelles solutions d'affaires; ii) le risque possible lié à un cycle de vente prolongé; iii) la nature cyclique des achats de nos services et de nos produits informatiques; iv) la nature des activités de nos clients (par exemple, si un client rencontre des difficultés financières, il pourrait être forcé d'annuler, de réduire ou de reporter des contrats en cours avec notre Société); et v) la structure de nos contrats avec nos clients (par exemple, certaines clauses figurant dans les contrats de CGI permettent aux clients d'utiliser des mécanismes d'établissement des prix fondés sur l'étalonnage des prix exigés, pour des services similaires à ceux offerts par CGI, par d'autres fournisseurs). Ces facteurs, et bien d'autres, rendent difficile la prévision des résultats financiers pour une période donnée.

#### Fluctuations liées aux secteurs d'activité

Nos acquisitions et autres transactions pourraient faire fluctuer la proportion de nos revenus provenant de projets de plus courte durée (les projets d'intégration de systèmes et de services-conseils) par opposition à ceux provenant de contrats de plus longue durée (les mandats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué). Si le poids relatif des projets d'intégration de systèmes et de services-conseils augmentait, il pourrait en résulter une variation plus prononcée des revenus d'un trimestre à l'autre, puisque les projets d'intégration de systèmes et de services-conseils ne génèrent pas de revenus stables à long terme.

#### Risque financier et risque opérationnel associés aux marchés internationaux

Nous gérons des activités dans de nombreux pays du monde, y compris des centres mondiaux de prestation de services. L'envergure de nos activités (y compris nos centres mondiaux de prestation de services) nous rend tributaires de facteurs qui pourraient avoir une incidence négative sur nos résultats, notamment : les fluctuations des taux de change (voir la rubrique « Risque de change »); le fardeau résultant de l'obligation d'observer un grand nombre de lois nationales et locales différentes (voir la rubrique « Risque associé à la réglementation »); les incertitudes liées à la diversité des cultures et des pratiques commerciales dans les différentes régions du monde; l'instabilité politique, sociale et économique. N'importe lequel des risques auxquels nos activités internationales nous exposent ou l'ensemble de ces risques pourraient avoir un impact sur nos activités commerciales mondiales et provoquer une baisse de notre rentabilité.

#### Défis organisationnels associés à notre envergure

Nous devons transmettre notre culture, nos normes, nos valeurs de base, nos contrôles internes et nos politiques à l'échelle des entreprises que nous acquérons et les maintenir dans nos activités existantes. Toutefois, communiquer et gérer ces normes dans une vaste organisation mondiale comporte de nombreux défis et s'avère un long processus. Les entreprises acquises pourraient se montrer réfractaires au changement et tenir à leurs anciennes méthodes, normes et pratiques, ce qui pourrait nuire à notre capacité d'agir sur certaines occasions d'affaires. Il faut également tenir compte des différences culturelles de certains pays qui pourraient faire obstacle à l'introduction de nouvelles idées ou à l'adoption de notre vision stratégique. Si nous ne réussissons pas à tisser des liens étroits à l'échelle de la Société, nous pourrions ne pas être en mesure d'atteindre nos objectifs de croissance et de rentabilité.

#### Impôts et taxes et programmes de crédits d'impôt

En estimant notre impôt sur les bénéfices à payer, la direction utilise des méthodes comptables pour déterminer les positions fiscales qui sont susceptibles d'être soutenues par les autorités fiscales applicables. Nous ne pouvons cependant pas affirmer avec certitude que nos avantages fiscaux futurs ou nos passifs d'impôt futurs ne différeront pas de manière importante de nos estimations ou de nos attentes. La législation, la réglementation et les interprétations fiscales qui s'appliquent à nos activités changent sans cesse. De plus, les avantages fiscaux futurs et les passifs d'impôt futur dépendent de facteurs qui sont essentiellement incertains et susceptibles de changer, notamment les bénéfices futurs, les taux d'imposition futurs et la répartition prévue des secteurs d'activité dans les différents pays où nous menons nos activités. De plus, nos déclarations d'impôt font continuellement l'objet de révisions par les autorités fiscales applicables et nous faisons continuellement l'objet d'audits, d'enquêtes et de procédures fiscales dans différents pays. Ces autorités fiscales déterminent le montant réel de l'impôt à payer ou à recevoir, le montant de tous les avantages fiscaux futurs ou passifs d'impôt futur, ainsi que le montant de toute charge d'impôt sur les bénéfices que nous pourrions comptabiliser à la longue. Les autorités fiscales ont été en désaccord avec

nos positions fiscales et pourraient l'être à nouveau dans l'avenir, et elles se montrent de plus en plus agressives en ce qui concerne les positions fiscales, notamment pour ce qui est des opérations intersociétés.

Dans l'avenir, notre taux d'imposition effectif pourrait subir l'incidence négative des contestations visant des opérations intersociétés, des variations de la valeur des actifs et passifs d'impôt différé, des modifications de lois fiscales, de leur interprétation ou de leur mise en application, de l'évolution de la répartition du bénéfice entre des pays dont les taux d'imposition prévus par la loi sont différents, de l'expiration des avantages fiscaux et des modifications de méthodes comptables. Dans les pays où nous exerçons nos activités, les taux d'imposition pourraient varier du fait de l'évolution de la conjoncture économique et des politiques fiscales.

Plusieurs pays dans lesquels la Société exerce ses activités ont mis en œuvre, ou envisagent de mettre en œuvre, des modifications touchant les lois, les règles et les interprétations fiscales, comptables et autres qui nous concernent, et l'environnement fiscal en général fait en sorte qu'il est de plus en plus difficile pour les sociétés multinationales d'exercer leurs activités tout en ayant une certitude quant à l'impôt dans plusieurs pays.

L'un ou l'autre des facteurs mentionnés ci-dessus pourrait avoir une incidence négative importante sur notre bénéfice net ou sur nos flux de trésorerie nets en nuisant à nos activités et à notre rentabilité, à notre taux d'imposition effectif, à la disponibilité des crédits d'impôt, au coût des services que nous offrons et à la disponibilité des déductions pour pertes d'exploitation.

#### Avantages tirés des programmes parrainés par le gouvernement

Nous tirons profit des programmes parrainés par le gouvernement qui soutiennent la recherche et le développement ainsi que la croissance de l'économie et de la main-d'œuvre dans les territoires où nous exerçons nos activités. Les programmes gouvernementaux reflètent la politique du gouvernement et reposent sur divers facteurs politiques et économiques. Rien ne garantit toutefois que ces programmes demeureront disponibles pour la Société à l'avenir, ou qu'ils ne seront pas réduits, modifiés ou annulés. Toute réduction ou annulation des programmes gouvernementaux ou toute autre modification apportée aux modalités des programmes de crédits d'impôt pourrait accroître les charges d'exploitation ou les dépenses en immobilisations engagées par la Société et entraîner une incidence négative sur le bénéfice net ou les flux de trésorerie.

#### Risque de crédit associé aux créances clients et travaux en cours

La facturation et le recouvrement d'une manière efficace et en temps opportun des montants qui nous sont dus nous permettent de maintenir nos flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. Les provisions que nous constituons à l'égard du manque à gagner prévu sont fondées sur des estimations faites par la direction et sur notre évaluation de la solvabilité de nos clients, facteurs qui pourraient s'avérer inadéquats à la lumière des résultats réels. Si nous ne fournissons pas nos services conformément aux modalités de nos contrats et selon les attentes raisonnables des clients, et si nous ne facturons pas nos services ou ne recouvrons pas les montants qui sont dus à la Société de manière efficace et en temps opportun, nos recouvrements pourraient en souffrir, ce qui pourrait grandement nuire à nos revenus, à notre bénéfice net et à nos flux de trésorerie. En outre, un ralentissement économique prolongé pourrait pousser bon nombre de nos clients à suspendre ou à reporter leurs projets, freiner leur capacité à payer pour les services déjà rendus et, éventuellement, entraîner un manquement à leurs obligations en vertu des contrats existants, chacune de ces éventualités pouvant donner lieu à une baisse des revenus et nuire à nos perspectives d'avenir.

#### Changements importants touchant nos principaux clients commerciaux, résultant par exemple de l'évolution de leur situation financière, de fusions ou d'acquisitions

Le regroupement de nos clients résultant de fusions et d'acquisitions pourrait entraîner une perte ou une baisse de nos activités dans le cas où la Société résultante confierait ses besoins en TI à un autre fournisseur de services ou déciderait d'internaliser ces fonctions. Si les besoins en TI d'un client s'accroissent en raison d'acquisitions ou d'activités, nous pourrions ne plus avoir la portée géographique ou la masse critique pour servir le client efficacement, ce qui se traduirait par la perte du client et nuirait à nos perspectives d'avenir. Rien ne garantit que nous serons en mesure d'atteindre nos objectifs de croissance visant à maintenir et à accroître notre portée géographique et notre masse critique dans les marchés que nous ciblons.

Risque de résiliation anticipée des contrats

Si nous n'exécutons pas nos mandats conformément aux ententes contractuelles conclues avec nos clients, certains pourraient décider de résilier leurs contrats avant la date d'échéance prévue, ce qui aurait pour effet de réduire notre bénéfice ainsi que nos flux de trésorerie et pourrait avoir une incidence sur la valeur de notre carnet de commandes. En outre, certains de nos contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué comportent des dispositions permettant aux clients de les résilier pour des raisons de commodité, en cas de changement d'intention de leur part ou en cas de changement de contrôle de CGI. La résiliation anticipée de contrats peut également découler de l'exercice d'un droit légal ou de circonstances qui échappent à notre volonté ou à celle de nos clients et qui empêchent la poursuite du contrat. En cas de résiliation anticipée, nous pourrions ne pas être en mesure de recouvrer les coûts liés au contrat incorporés à l'actif ni d'éliminer les coûts récurrents engagés dans le cadre du contrat.

Risques liés à l'estimation des coûts

Pour que nous puissions dégager des marges acceptables, il faut que nous sachions établir les prix de nos services en nous fondant sur une estimation exacte des coûts et des heures de travail nécessaires pour réaliser les projets ou exécuter les contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué à long terme, selon les spécifications propres à l'appel d'offres du client et, parfois, avant que la portée et la conception finale du contrat ne soient déterminées. De plus, une partie substantielle de nos contrats visant la réalisation de projets est exécutée en contrepartie de prix fixes. Dans ces cas, la facturation des travaux s'effectue selon les modalités du contrat signé avec le client, et les revenus sont constatés en fonction du pourcentage de l'effort engagé par rapport à l'ensemble des efforts estimé pour la durée du contrat. Nos estimations se fondent sur notre appréciation de l'efficacité avec laquelle nous pourrions déployer nos méthodes et nos professionnels pour réaliser le contrat considéré, conformément au Cadre de gestion du partenariat client (le Cadre) de CGI, un ensemble structuré qui comporte des normes élevées de gestion des contrats devant être appliquées à l'échelle de la Société. Si nous n'appliquons pas le Cadre adéquatement, si nous ne réussissons pas à estimer correctement le temps ou les ressources nécessaires pour remplir nos obligations au titre d'un contrat, ou si des facteurs imprévus surviennent, y compris certains facteurs indépendants de notre volonté, il pourrait y avoir des répercussions sur les coûts ou les calendriers de réalisation, ce qui entraînerait une incidence négative importante sur le bénéfice net prévu.

Risques liés aux ententes de collaboration et aux contrats de sous-traitance

Nous dégageons des revenus de contrats que nous concluons en collaboration avec d'autres fournisseurs. Dans le cadre de certaines ententes de collaboration, nous sommes le principal fournisseur, tandis que dans d'autres, nous sommes sous-traitant. Dans les deux cas, nous comptons sur les relations que nous avons établies avec d'autres fournisseurs pour créer des possibilités d'affaires, et nous envisageons de continuer dans cette voie. Lorsque nous sommes le principal fournisseur, nous devons maintenir de bonnes relations avec d'autres fournisseurs, à défaut de quoi nous pourrions éprouver du mal à attirer des collaborateurs compétents. Parallèlement, si nous sommes le sous-traitant et que nos relations sont compromises, d'autres fournisseurs pourraient réduire le volume de travail qu'ils nous accordent, l'accorder à un concurrent ou offrir les services directement au client pour nous faire concurrence. Dans tous les cas, à défaut de maintenir de bonnes relations avec ces fournisseurs ou si nos relations avec ces fournisseurs étaient compromises de quelque manière que ce soit, notre entreprise, nos perspectives d'avenir, notre situation financière et nos résultats des activités pourraient en souffrir considérablement.

Capacité de nos partenaires de respecter leurs engagements

En raison de l'envergure et de la complexité croissante des contrats, il se peut que nous devions nous appuyer sur des sous-traitants externes, y compris des fournisseurs de logiciels et de matériel, pour remplir nos engagements. Le cas échéant, notre réussite dépend de la capacité de ces tiers à remplir leurs obligations conformément aux budgets et aux échéances convenues. Dans le cas où nos partenaires ne s'acquitteraient pas de leurs obligations, notre aptitude à exécuter un contrat pourrait être compromise, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur notre rentabilité.

### Risque associé aux garanties

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons des ententes qui peuvent comporter des engagements d'indemnisation ou des garanties lors de transactions telles que la prestation de services-conseils ou de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué, la cessation d'activités commerciales, les contrats de location ou la constitution d'engagements financiers. Ces engagements d'indemnisation ou garanties pourraient nous obliger à dédommager nos cocontractants des coûts ou des pertes résultant de diverses circonstances, telles que le défaut de respecter des engagements, la violation d'une garantie, l'atteinte aux droits de propriété intellectuelle, les réclamations qui pourraient survenir dans le cadre de la prestation de services, ou les poursuites qui pourraient être entamées contre les cocontractants.

### Risque associé aux taux d'utilisation des ressources humaines

Si nous voulons maintenir notre bénéfice net, nous devons gérer, dans chacune des régions géographiques, la charge de travail de nos professionnels, qui doivent avoir un taux d'utilisation élevé, tout en étant assez disponibles pour nous permettre d'affecter des employés additionnels aux nouveaux contrats. Pour maintenir un taux d'utilisation efficace, nous devons prévoir la charge de travail de nos professionnels, tout en gérant adéquatement les programmes de recrutement, de formation et de restructuration, et les taux de départs naturels. Si nous échouons à cette tâche ou si nous sommes limités en ce sens par les lois et les règlements en vigueur, nos taux d'utilisation pourraient diminuer, ce qui aurait une incidence sur nos revenus et notre rentabilité. Inversement, un manque de ressources entraverait nos occasions d'affaires et notre capacité d'accroître nos revenus.

### Risque associé à la concentration de la clientèle

Nous dégageons une tranche considérable de nos revenus des services que nous fournissons à différents ministères et organismes gouvernementaux fédéraux des États-Unis. Nous comptons continuer dans cette voie. Toutefois, rien ne garantit qu'à l'avenir ces ministères et organismes gouvernementaux fédéraux des États-Unis continueront d'utiliser nos services dans la même mesure, ni même qu'ils continueront à le faire. Si un important ministère ou organisme gouvernemental fédéral des États-Unis limitait, réduisait ou éliminait le travail qu'il nous accorde, nous pourrions être dans l'incapacité de récupérer les revenus perdus par du travail attribué par d'autres ministères et organismes gouvernementaux fédéraux des États-Unis ou clients, ce qui pourrait nuire de manière marquée à notre entreprise, à nos perspectives d'avenir, à notre situation financière et à nos résultats des activités. Même si, selon les IFRS, un gouvernement national et ses ministères et organismes gouvernementaux ne représentent qu'un seul client, notre clientèle du secteur gouvernemental des États-Unis est très diversifiée, puisque nous avons des contrats en vigueur avec de nombreux ministères et organismes gouvernementaux différents.

### Risque associé aux affaires émanant des autorités publiques

Les réorientations des politiques de dépenses publiques ou des priorités budgétaires des gouvernements pourraient avoir une incidence directe sur nos résultats financiers. Plusieurs facteurs sont susceptibles de réduire l'ampleur de nos activités auprès des autorités publiques, notamment : la réduction des contrats accordés par les gouvernements à des firmes de services-conseils et de services en TI; une diminution substantielle des dépenses touchant l'ensemble des gouvernements ou certains ministères ou organismes gouvernementaux en particulier; l'adoption de nouvelles lois/mesures visant les sociétés qui fournissent des services aux gouvernements; les délais d'acquittement de nos factures par le gouvernement; la conjoncture économique et politique en général. Ces facteurs et d'autres pourraient avoir pour effet de diminuer nos revenus futurs en incitant les ministères et organismes gouvernementaux à diminuer leurs contrats d'achat, à exercer leur droit de mettre fin à des contrats, à émettre des ordres de suspension temporaire des travaux ou à s'abstenir d'exercer leur droit de renouveler des contrats. En cas de réduction des dépenses des gouvernements ou de compressions budgétaires au sein de ces ministères et organismes, il pourrait arriver que la rentabilité continue de ces contrats ou la possibilité d'obtenir des contrats supplémentaires des mêmes sources soient compromises.

### Risque associé à la réglementation

Nos activités internationales nous obligent à être conformes aux lois et règlements de nombreux territoires, notamment les lois sur la corruption, les restrictions commerciales, l'immigration, les impôts, les valeurs mobilières, l'antitrust, la confidentialité des

données, les relations de travail et l'environnement. L'obligation d'observer ces différentes exigences à l'échelle mondiale représente un défi et mobilise d'importantes ressources. Les lois et règlements changent fréquemment et les exigences qui en découlent peuvent parfois être contradictoires, ce qui pourrait nous exposer à des amendes pour non-respect et nuire à notre réputation. En outre, dans certains territoires, nous pourrions faire face à l'absence de lois et de règlements efficaces pour protéger nos droits de propriété intellectuelle et à des restrictions sur la circulation de trésorerie et d'autres actifs, l'importation ou l'exportation de certaines technologies, et le rapatriement des bénéficiaires. Ces risques pourraient avoir une incidence sur nos activités à l'échelle mondiale et avoir pour effet de réduire nos bénéfices.

Nos activités auprès des ministères et organismes gouvernementaux fédéraux des États-Unis doivent aussi être conformes aux lois et règlements complexes liés aux contrats conclus avec des autorités publiques. Ces lois et règlements, notamment, s'assurent du respect de l'intégrité du processus d'approvisionnement, imposent des exigences à l'égard de l'information à fournir et régissent les questions relatives à la sécurité nationale. Par exemple, nous faisons régulièrement l'objet de vérifications par des ministères et organismes gouvernementaux fédéraux des États-Unis relativement à l'observation de ces règles. Si nous ne sommes pas conformes aux exigences, nous pourrions nous voir imposer des pénalités et des sanctions, y compris la résiliation du contrat, la suspension des paiements, la suspension ou l'interdiction de faire affaire avec le gouvernement fédéral et des amendes.

#### Poursuites liées à nos travaux

Nous créons, déployons et entretenons des solutions en TI qui sont souvent essentielles aux activités commerciales de nos clients. Il peut arriver que des retards imprévus, des renégociations, de nouvelles exigences des clients ou des retards dans la réalisation des projets nous empêchent de réaliser de grands projets de la manière prévue. En outre, les solutions que nous créons peuvent comporter des défauts qui nuisent à leur performance, ne pas répondre aux besoins de nos clients ou ne pas offrir un service acceptable. De tels problèmes pourraient donner lieu à des poursuites qui pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos activités commerciales, sur nos résultats d'exploitation, sur notre situation financière et sur notre réputation professionnelle. Bien que nous veillions à inclure de manière raisonnable dans nos contrats des dispositions limitant le risque de poursuites liées à nos services et aux solutions que nous développons, nous pourrions ne pas toujours être en mesure d'inclure ces dispositions et, lorsque nous réussissons à le faire, il se pourrait que ces dispositions ne nous protègent pas adéquatement ou ne soient pas applicables dans certaines circonstances ou en vertu des lois applicables dans certains territoires.

#### Risques associés à la protection des données et à l'infrastructure

Dans le cadre de nos activités, les applications et les renseignements de nos clients, y compris les renseignements exclusifs et les renseignements personnels qu'ils gèrent, doivent souvent être traités et sauvegardés sur nos réseaux et nos systèmes, ainsi que dans des centres de traitement des données que nous gérons. Nous traitons et sauvegardons également des renseignements exclusifs relatifs à nos activités ainsi que des renseignements personnels relatifs à nos membres. La Société est assujettie à de nombreux lois et règlements conçus pour protéger l'information, comme le Règlement général sur la protection des données de l'Union européenne (RGPD), divers lois et règlements au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays où la Société exerce ses activités qui régissent la protection des renseignements sur la santé ou d'autres renseignements personnels identifiables et la confidentialité des données. Ces lois et règlements sont de plus en plus nombreux et complexes et sont adoptés et modifiés plus fréquemment, ce qui entraîne un risque et un coût de conformité accrus. Les sanctions financières potentielles en cas de non-respect de ces lois et règlements ont considérablement augmenté avec l'adoption du RGPD. Le chef de la protection des données de la Société veille à ce que celle-ci se conforme aux lois en matière de protection des renseignements personnels. La Société fait face à des risques inhérents à la protection de la sécurité de données personnelles, risques dont la complexité, l'importance et la fréquence ont augmenté au cours de dernières années. La perte, le vol ou la destruction des renseignements numériques et de matériel connexe, de même que la défaillance du matériel ou des systèmes, peuvent entraîner l'interruption temporaire de nos services. Les causes de ces défaillances peuvent découler de l'erreur humaine dans un cadre de fonctionnement normal (y compris des actes commis volontairement ou involontairement ou l'inaction de nos membres), d'entretien ou de mise à niveau, d'actes de piratage, de vandalisme (y compris les attaques par déni de service et les virus), de vol et d'accès non autorisé, ainsi que de pannes de courant et surtensions, inondations, incendies, catastrophes naturelles ou de nombreuses autres causes. Les mesures que nous prenons pour nous protéger contre

tous les risques associés à l'infrastructure informatique, y compris les contrôles physiques et logiques d'accès aux locaux et aux renseignements, pourraient ne pas prévenir la divulgation indue, la perte, le vol, le détournement, la destruction des renseignements sur nos clients ou l'accès non autorisé à ceux-ci ni les interruptions de service. Ces événements pourraient entraîner une perte financière découlant des coûts liés aux mesures de réparation, des litiges avec nos clients ou de tiers (y compris en vertu des lois en matière de protection des renseignements personnels), des réclamations et des dommages, exposer la Société à des sanctions gouvernementales, et ternir notre marque et notre réputation.

#### Risques associés à la sécurité et à la cybersécurité

Dans le contexte actuel, les risques associés à la sécurité sont nombreux et en constante évolution, en particulier les risques liés à la cybersécurité émanant des pirates informatiques, des cyberactivistes, d'organisations parrainées par l'État, de l'espionnage industriel, de l'inconduite d'un employé, et de l'erreur humaine ou technologique. En tant qu'entreprise de services-conseils en TI et en management d'envergure mondiale qui fournit à la fois des services au secteur privé et au secteur public, nous traitons et sauvegardons des quantités de données de plus en plus importantes pour nos clients, dont des renseignements exclusifs et des renseignements personnels. Par conséquent, les menaces physiques et les cybermenaces pourraient avoir une incidence négative sur nos activités et nuire à nos ventes futures et à notre situation financière ou accroître nos coûts et nos dépenses. La divulgation non autorisée d'informations confidentielles ou à caractère sensible relatives à nos clients ou à nos membres, y compris les cyberattaques ou autres atteintes connexes à la sécurité, pourrait entraîner la perte de données, donner lieu à des frais liés à des mesures correctives ou d'autres frais, engager notre responsabilité en vertu des lois fédérales et provinciales, donner lieu à des litiges et des enquêtes dont nous ferions l'objet, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Ces risques associés à la sécurité pour la Société comprennent toute attaque éventuelle non seulement de nos produits, services et systèmes, mais également de ceux de nos clients, fournisseurs, partenaires et autres tiers. Le chef de la sécurité de la Société veille à la sécurité de la Société. Nous nous efforçons de détecter tous les incidents liés à la sécurité et de mener enquête, le cas échéant, et visons à prévenir le risque qu'ils ne surviennent ou ne se répètent. Pour ce faire, nous : i) établissons et passons en revue, sur une base régulière, les politiques et les normes liées à la sécurité de l'information, à la protection des données, à la sécurité physique des installations et à la continuité des affaires, ii) surveillons le rendement de la Société par rapport aux politiques et aux normes en question, iii) élaborons des stratégies visant à atténuer les risques auxquels la Société est exposée, notamment au moyen de formations pour tous les employés en matière de sécurité pour accroître la sensibilisation aux cybermenaces éventuelles, iv) mettons en place des mesures de sécurité pour assurer un niveau de contrôle approprié selon la nature de l'information et des risques s'y rattachant, notamment grâce à la gestion des accès, à la surveillance de la sécurité et à la réalisation de tests visant à atténuer, à détecter et à contrer les tentatives d'accès non autorisé aux systèmes et aux réseaux d'information, et v) travaillons de concert avec l'industrie et le gouvernement pour contrer les cybermenaces. Toutefois, en raison de la nature évolutive et de la complexité de ces menaces, rien ne garantit que nos mesures de sécurité permettront de détecter ou de prévenir les atteintes à la cybersécurité, les cyberintrusions et les cyberattaques. Nous sommes régulièrement la cible de tentatives de cybermenaces ou autres menaces à la sécurité et nous devons surveiller et développer nos réseaux informatiques et nos infrastructures technologiques en permanence afin d'éviter, de détecter, de gérer et d'atténuer le risque lié aux accès non autorisés, à l'usage abusif, aux virus informatiques ou à tout autre événement pouvant avoir une incidence sur la sécurité. Les cybermenaces et les menaces à la sécurité de la part d'initiés ou d'employés représentent une préoccupation croissante pour toutes les grandes entreprises, y compris la nôtre. CGI cherche continuellement à installer de nouveaux systèmes informatiques, à mettre à jour les systèmes existants et à offrir à ses membres des formations de sensibilisation relatives au hameçonnage, aux logiciels malveillants et aux autres cybermenaces, afin de s'assurer que la Société soit protégée, autant que possible, contre les cyberrisques et les atteintes à la sécurité. Bien que CGI choisisse ses fournisseurs tiers avec soin, elle ne contrôle pas leurs actes. Tout problème causé par ces fournisseurs tiers, y compris les problèmes découlant du manque de communication ou de toute autre perturbation des services de communication fournis par un fournisseur, l'incapacité d'un fournisseur à traiter les volumes actuels ou des volumes plus élevés, les cyberattaques et les atteintes à la sécurité visant un fournisseur pourraient avoir une incidence négative sur notre capacité d'offrir des produits et des services aux clients et d'exercer autrement nos activités. De plus, même si nous détenons une police d'assurance responsabilité couvrant les cyberrisques, rien ne garantit que cette protection sera suffisante, sur le plan du type ou du montant des prestations, pour couvrir les coûts, les dommages, les obligations et les pertes qui pourraient découler d'atteintes à la cybersécurité, de

cyberattaques ou d'autres atteintes connexes. À mesure que le portrait de la cybersécurité évolue, la Société pourrait juger nécessaire d'investir davantage pour protéger les données et l'infrastructure. Toute menace à la sécurité susmentionnée pourrait exposer la Société, ses clients ou autres tiers à une responsabilité éventuelle, à un litige ou à des mesures de réglementation ainsi qu'à la perte de confiance des clients, à la perte de clients existants ou éventuels, à la perte de contrats gouvernementaux à caractère sensible, à la détérioration de notre marque et de notre réputation, et à d'autres pertes financières.

#### Risque d'atteinte à notre réputation

Notre capacité à livrer concurrence efficacement dans le marché des services en TI dépend de la réputation de CGI à titre de fournisseur de services et de partenaire à long terme compétent et digne de confiance. La nature de nos activités nous expose au potentiel de perte et de destruction des renseignements de nos clients, d'accès non autorisé à ceux-ci ou d'interruptions temporaires de service. Selon la nature des renseignements ou des services en question, ces événements peuvent nuire à la perception de la Société sur le marché. Le cas échéant, notre capacité d'attirer de nouveaux clients et de conserver les clients existants pourrait s'en ressentir, ce qui aurait une incidence sur nos revenus et notre bénéfice net.

#### Risques associés à l'intégration de nouvelles activités

La direction doit consacrer beaucoup de temps et d'attention à l'intégration des nouvelles activités découlant de notre stratégie d'acquisition ou d'importants contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué. Le temps que consacrent les membres de la direction aux activités d'intégration peut nuire à leurs tâches habituelles, ce qui pourrait exercer une pression sur les revenus et les bénéfices tirés de nos activités existantes. De plus, la tâche que la direction est appelée à accomplir afin d'instaurer des normes, des mécanismes de contrôle, des procédures et des politiques uniformes dans toutes les nouvelles activités en les harmonisant avec nos unités opérationnelles existantes est fort complexe et potentiellement accaparante. Les activités d'intégration peuvent occasionner des difficultés opérationnelles, des charges et des obligations inattendues. Si nous ne réussissons pas à exécuter notre stratégie d'intégration en temps opportun et de manière efficace sur le plan des coûts, nous aurons de la difficulté à atteindre nos objectifs de croissance et de rentabilité.

#### Risques liés au contrôle interne

En raison des limites qui lui sont inhérentes, y compris le contournement des contrôles ou la fraude, le contrôle interne ne peut fournir à la Société qu'une assurance raisonnable quant à la détection et à la prévention des anomalies. Si la Société n'est pas en mesure de concevoir, de mettre en œuvre, de faire le suivi et de maintenir des contrôles internes efficaces pour l'ensemble de ses environnements d'affaires, l'efficacité de ses activités pourrait diminuer, ce qui se traduirait par une baisse des revenus et de la rentabilité, et l'exactitude de son information financière pourrait être compromise.

#### Risques de liquidité et de financement

La croissance future de la Société dépend du succès de sa stratégie d'entreprise, laquelle dépend, quant à elle, de la capacité de la Société de stimuler la croissance organique et la croissance au moyen de l'acquisition d'entreprises. Dans l'éventualité où nous devrions obtenir du financement additionnel sous forme de capitaux propres ou d'emprunts pour financer toute acquisition future et toute autre possibilité de croissance actuellement non identifiée ou non planifiée, rien ne garantit que nous obtiendrons le financement suffisant nécessaire et à des conditions acceptables pour nous. L'obtention du financement nécessaire dépend de la capacité des marchés financiers à satisfaire nos besoins en matière de financement par capitaux propres ou par emprunts en temps opportun, en fonction de taux d'intérêt et de cours raisonnables qui s'inscrivent dans le cadre de nos objectifs commerciaux. La hausse des taux d'intérêt, la volatilité du cours de nos actions et la capacité de nos prêteurs actuels à satisfaire nos besoins en liquidités additionnels sont autant de facteurs qui pourraient avoir des répercussions négatives importantes sur les activités d'acquisition ou de croissance que nous pourrions identifier ou planifier à l'avenir. Si nous ne sommes pas en mesure d'obtenir le financement nécessaire, nous pourrions ne pas atteindre nos objectifs de croissance.

#### Risque de change

La plupart de nos revenus et de nos frais sont libellés en devises autres que le dollar canadien. Les variations des taux de change ont une incidence sur les résultats de nos activités étant donné qu'ils sont présentés en dollars canadiens. Ce risque

est réduit en partie par une couverture naturelle de rapprochement des charges et des revenus libellés dans la même devise et l'utilisation de dérivés dans notre stratégie de couverture mondiale. Ces couvertures naturelles pourraient toutefois diminuer à mesure que nous continuons notre croissance internationale. Aussi, en raison de l'utilisation de contrats de couverture, nous courons le risque que les institutions financières ne s'acquittent pas de leurs obligations aux termes de nos instruments financiers. D'autre part, rien ne garantit que notre stratégie et nos ententes de couverture permettront de compenser l'incidence de la fluctuation des taux de change, ce qui pourrait grandement nuire à nos revenus, nos résultats d'exploitation, notre situation financière et nos perspectives. À l'exception des produits financiers utilisés dans le cadre de notre stratégie de couverture, nous ne participons pas au marché des instruments financiers dérivés.

Le dollar canadien est à la fois notre monnaie fonctionnelle et notre monnaie de présentation. Par conséquent, nos placements, nos activités et nos actifs américains, européens et asiatiques sont exposés à la variation nette des taux de change. La volatilité des taux de change peut avoir une incidence négative sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

## 10.2. POURSUITES JUDICIAIRES

La Société fait l'objet d'un certain nombre de poursuites, d'audits, de réclamations et de litiges dans le cours normal de ses activités. Certaines de ces procédures pourraient entraîner des coûts importants. Même si l'issue de ces questions est difficile à prédire avec certitude, la Société n'a aucune raison de croire que le règlement d'une de ces questions pourrait avoir une incidence importante sur sa situation financière, sur les résultats de ses activités ou sur sa capacité à poursuivre l'une ou l'autre de ses activités commerciales.

### **Agent des transferts**

Services aux investisseurs Computershare inc.  
(800) 564-6253

### **Relations avec les investisseurs**

Lorne Gorber  
Vice-président exécutif, Relations avec les investisseurs et relations publiques  
Téléphone : (514) 841-3355  
[lorne.gorber@cqi.com](mailto:lorne.gorber@cqi.com)

1350, boulevard René-Lévesque Ouest  
25<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H3G 1T4  
Canada

## Rapports de la direction et des auditeurs

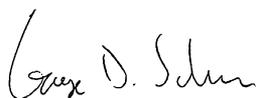
### DÉCLARATION CONCERNANT LA RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA COMMUNICATION D'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de CGI inc. (la Société) est responsable de la préparation des états financiers consolidés et du rapport de gestion ainsi que de leur intégrité. Les états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board, et comportent nécessairement des montants fondés sur les meilleures estimations et sur le jugement de la direction. L'information financière et d'exploitation présentée ailleurs dans le rapport de gestion est conforme aux états financiers consolidés connexes.

Afin de s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en matière de fiabilité de l'information financière et de protection des actifs de la Société, la direction s'est dotée de systèmes de contrôle interne soutenus par des règles écrites d'éthique et de conduite professionnelle. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière et les états financiers consolidés de la Société sont soumis à un audit par un cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, dont les rapports sont présentés ci-après. PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant nommé par les actionnaires de la Société sur recommandation du Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration, a réalisé un audit indépendant du bilan consolidé au 30 septembre 2019 et des états consolidés du résultat, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, ainsi que de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 30 septembre 2019. Le bilan consolidé au 30 septembre 2018 et les états consolidés du résultat, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 30 septembre 2018 ont été audités par nos auditeurs précédents, Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. De plus, le Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration passe en revue les obligations d'information financière et supervise le fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information financière de la Société.

Les membres du Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration, qui siègent tous à titre d'administrateurs indépendants de la Société, rencontrent régulièrement PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. ainsi que la direction pour discuter des contrôles internes dans le processus d'information financière et des questions relatives à l'audit et à l'information financière, et formulent des recommandations appropriées au conseil d'administration. PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. peut communiquer librement et en tout temps avec le Comité d'audit et de gestion des risques. Le conseil d'administration a examiné les états financiers consolidés ainsi que le rapport de gestion et les a approuvés.

Le président et chef de la direction,



**George D. Schindler**

Le 5 novembre 2019

Le vice-président exécutif et chef de la direction financière,



**François Boulanger**

## Rapports de la direction et des auditeurs

### RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction de la Société d'établir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière et d'en maintenir l'efficacité. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société consiste en un processus conçu, sous la supervision et avec la participation du président et chef de la direction ainsi que du vice-président exécutif et chef de la direction financière, de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers consolidés de la Société aux fins de publication, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société comprend des politiques et des procédures qui :

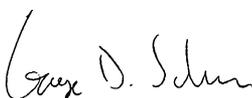
- ont trait à la tenue de dossiers décrivant avec exactitude et fidélité, et de manière raisonnablement détaillée, les opérations et les cessions d'actifs de la Société;
- fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées de manière appropriée pour permettre l'établissement des états financiers consolidés conformément aux IFRS, telles qu'elles ont été publiées par l'IASB, et que les encaissements et les décaissements de la Société sont effectués selon les autorisations de la direction et des administrateurs de la Société;
- fournissent l'assurance raisonnable que des mesures sont prises pour prévenir et déceler en temps opportun l'acquisition, l'utilisation ou la cession non autorisée d'actifs de la Société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Tous les contrôles internes comportent des limites intrinsèques. Par conséquent, même lorsque le contrôle interne à l'égard de l'information financière a été jugé efficace, il ne peut fournir qu'une assurance raisonnable. Les projections de toute évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière pour des périodes ultérieures sont assujetties au risque que les contrôles internes deviennent inadéquats en raison de l'évolution des conditions, ou que le niveau de conformité aux politiques ou aux procédures diminue.

La direction, sous la supervision et avec la participation du président et chef de la direction ainsi que du vice-président exécutif et chef de la direction financière, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société en fonction des critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* (2013), publié par le *Committee of Sponsoring Organizations* de la *Treadway Commission* (COSO). Sur la base de cette évaluation, la direction a déterminé qu'au 30 septembre 2019, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société était efficace.

L'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 30 septembre 2019 a été auditée par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., un cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, comme il est énoncé dans leur rapport figurant dans les présentes.

Le président et chef de la direction,



George D. Schindler

Le 5 novembre 2019

Le vice-président exécutif et chef de la direction financière,



François Boulanger

## Rapports de la direction et des auditeurs

### RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT

Au conseil d'administration et aux actionnaires de CGI inc.

#### **Opinions sur les états financiers et le contrôle interne à l'égard de l'information financière**

Nous avons effectué l'audit du bilan consolidé ci-joint de CGI inc. et de ses filiales (collectivement, la « Société ») au 30 septembre 2019 et des états consolidés du résultat, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes annexes (collectivement, les « états financiers consolidés de 2019 »). Nous avons également effectué l'audit du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière au 30 septembre 2019 selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013), publié par le *Committee of Sponsoring Organizations* de la *Treadway Commission* (COSO).

À notre avis, les états financiers consolidés de 2019 susmentionnés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 30 septembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. De plus, à notre avis, la Société maintenait, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 30 septembre 2019, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013), publié par le COSO.

#### **Fondement des opinions**

La direction de la Société est responsable de ces états financiers consolidés de 2019, du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, qui est présentée dans le Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer des opinions sur les états financiers consolidés de 2019 de la Société et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du *Public Company Accounting Oversight Board* (États-Unis) (PCAOB) et sommes tenus d'être indépendants de la Société conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la *Securities and Exchange Commission* et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits selon les normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés de 2019 ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et à évaluer si un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu dans tous les aspects significatifs.

Notre audit des états financiers consolidés de 2019 a compris la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers consolidés de 2019 comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et la mise en œuvre de procédures en réponse à ces risques. Ces procédures ont compris le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés de 2019. Notre audit a également compris l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés de 2019. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière a compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, ainsi que des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière, en fonction de l'évaluation du risque. Nos audits ont également compris la mise en œuvre des autres procédures jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à nos opinions.

## Rapports de la direction et des auditeurs

### RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT (suite)

#### *Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière*

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière comprend les principes et procédures qui : i) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de l'entité; ii) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont inscrites comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de l'entité ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; et iii) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de l'entité qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le degré de conformité aux politiques ou aux procédures diminue.

#### *Questions critiques de l'audit*

La question critique de l'audit communiquée ci-après est la question soulevée au cours de l'audit des états financiers consolidés de 2019 qui a été ou qui devait être communiquée au Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration et qui i) est liée à des comptes ou à des informations fournies qui sont significatifs par rapport aux états financiers consolidés de 2019; et ii) pour laquelle nous avons dû porter des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes. La communication de questions critiques de l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés de 2019 pris dans leur ensemble et, en communiquant la question critique de l'audit ci-après, nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur la question critique de l'audit ou sur les comptes ou informations fournies auxquels elle se rapporte.

#### *Comptabilisation des revenus – Estimations du total des coûts de la main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu dans le cadre des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils à prix fixe*

Comme il est présenté aux notes 3 et 27 des états financiers consolidés de 2019, la Société comptabilise les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils à prix fixe selon la méthode du pourcentage d'avancement au fil du temps. Au 30 septembre 2019, les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils à prix fixe représentaient une part importante de l'ensemble des revenus tirés de l'intégration de systèmes et de services-conseils totalisant 6 112 750 000 \$. Le choix de la méthode du pourcentage d'avancement des travaux exige que la direction exerce son jugement et repose sur la nature des services qui seront fournis. Comme l'indique la direction, la Société se fonde sur des estimations du total des coûts de la main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu pour fournir le service, qui sont comparées aux coûts de la main-d'œuvre ou aux heures déjà engagés, pour estimer le pourcentage de revenus gagnés. La direction révisé régulièrement les estimations sous-jacentes du total des coûts de la main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu. La direction a également indiqué que de nombreux facteurs peuvent avoir un effet sur les estimations du total des coûts de la main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu, y compris les modifications apportées à l'étendue des contrats, les jalons qui ne sont pas atteints selon l'échéancier et les nouvelles complications dans l'exécution des travaux.

## Rapports de la direction et des auditeurs

### RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT (suite)

Pour déterminer que la mise en œuvre des procédures relatives à la Comptabilisation des revenus - Estimations du total des coûts de la main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu dans le cadre des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils à prix fixe constituait une question critique de l'audit, nous nous sommes principalement appuyés sur les faits suivants : i) la direction exerce un jugement important dans l'établissement des estimations du total des coûts de la main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu et ii) nous avons dû exercer un jugement important et faire des efforts considérables pour mettre en œuvre des procédures permettant d'évaluer les estimations du total des coûts de la main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu, y compris les jugements de la direction concernant la capacité de la Société à évaluer de façon adéquate les facteurs pouvant avoir un effet sur les hypothèses importantes estimées posées à l'égard des estimations du total des coûts de la main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu pour l'exécution des travaux.

Pour traiter cette question, nous avons mis en œuvre des procédures et évalué les éléments probants nécessaires à la formulation de notre opinion globale sur les états financiers consolidés de 2019. Ces procédures ont consisté en des tests de l'efficacité des contrôles sur le processus de comptabilisation des revenus, y compris les contrôles sur l'établissement des estimations du total des coûts de la main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu. Les procédures ont également consisté en l'évaluation et en l'exécution de tests, par sondages, du processus appliqué par la direction pour établir les estimations du total des coûts de la main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu, ce qui a compris l'évaluation du caractère raisonnable des hypothèses importantes, dont le total des coûts de la main-d'œuvre ou le nombre total d'heures de travail prévu pour l'exécution des travaux utilisé par la direction i) en exécutant des tests du total des coûts de la main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail déjà engagés pour obtenir des éléments probants, ii) en comparant la somme du total des coûts de la main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail déjà engagés et du total des coûts de la main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu pour la finalisation des travaux avec les coûts ou le nombre d'heures initialement estimés; et iii) en évaluant le processus d'identification, en temps opportun, des facteurs pouvant avoir un effet sur le total des coûts de la main-d'œuvre ou le nombre total d'heures de travail prévu, y compris sans s'y limiter, les modifications apportées à l'étendue des contrats, les jalons qui ne sont pas atteints selon l'échéancier et les nouvelles complications dans l'exécution des travaux.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*<sup>1</sup>

Montréal (Canada)

Le 5 novembre 2019

Nous sommes les auditeurs de la Société depuis 2019.

1. CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A115888

## Rapports de la direction et des auditeurs

### RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Au conseil d'administration et aux actionnaires de CGI inc.

#### ***Opinion sur les états financiers consolidés***

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de CGI inc. (la Société), qui comprennent le bilan consolidé au 30 septembre 2018, et les états consolidés du résultat, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes connexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives (collectivement, les états financiers consolidés).

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Société au 30 septembre 2018, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière telles que publiées par l'International Accounting Standards Board.

#### ***Fondement de l'opinion***

##### *Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

##### *Responsabilité des auditeurs*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et les normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes. Ces normes exigent également que nous nous conformions aux règles de déontologie, notamment celles portant sur l'indépendance. Nous sommes tenus d'être indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada, aux lois fédérales sur les valeurs mobilières des États-Unis et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du PCAOB.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et la mise en œuvre de procédures pour répondre à ces risques. Ces procédures comprennent l'obtention et le contrôle par sondages d'éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de la Société portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances.

## Rapports de la direction et des auditeurs

### RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes et des principes comptables retenus et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour constituer un fondement raisonnable à notre opinion d'audit.

Nous avons agi en tant qu'auditeurs de la Société de 2010 à 2018.

*Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.*<sup>1</sup>

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Montréal, Canada

Le 6 novembre 2018, mais le 5 novembre 2019 pour ce qui concerne la note 27 des états financiers consolidés.

---

1. CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A113209

## États consolidés du résultat

Pour les exercices clos les 30 septembre  
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Notes	2019	2018
		\$	\$
<b>Revenus</b>	27	<b>12 111 236</b>	11 506 825
Charges d'exploitation			
Coûts des services et frais de vente et d'administration	22	10 284 007	9 801 791
Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration	25c	77 417	37 482
Coûts de restructuration		—	100 387
Charges financières nettes	24	70 630	73 885
Perte de change		2 234	3 300
		<b>10 434 288</b>	10 016 845
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices		<b>1 676 948</b>	1 489 980
Charge d'impôt sur les bénéfices	15	413 741	348 578
<b>Bénéfice net</b>		<b>1 263 207</b>	1 141 402
<b>Bénéfice par action</b>			
Bénéfice de base par action	20	4,63	4,02
Bénéfice par action après dilution	20	4,55	3,95

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

## États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos les 30 septembre  
(en milliers de dollars canadiens)

	2019	2018
	\$	\$
<b>Bénéfice net</b>	<b>1 263 207</b>	<b>1 141 402</b>
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le bénéfice net (déduction faite de l'impôt sur les bénéfices) :		
(Pertes nettes) gains nets non réalisé(e)s découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger	(162 657)	63 424
Gains nets (pertes nettes) sur les swaps de devises ainsi que découlant de la conversion de la dette à long terme désignés comme couvertures des investissements nets dans des établissements à l'étranger	53 024	(25 710)
Coûts différés de couverture des swaps de devises	(4 091)	—
Gains nets (pertes nettes) non réalisé(e)s sur les couvertures de flux de trésorerie	50 943	(28 456)
Gains nets (pertes nettes) non réalisé(e)s sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	4 102	(2 054)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net (déduction faite de l'impôt sur les bénéfices) :		
Gains nets de réévaluation sur les régimes à prestations définies	33 777	35 001
Autres éléments du résultat global	(24 902)	42 205
<b>Résultat global</b>	<b>1 238 305</b>	<b>1 183 607</b>

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

## Bilans consolidés

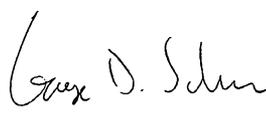
Aux 30 septembre

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2019	2018
		\$	\$
<b>Actif</b>			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26e et 30	213 831	184 091
Créances clients	4 et 30	1 357 090	1 481 368
Travaux en cours		1 096 031	942 826
Actifs financiers courants	30	39 931	12 395
Charges payées d'avance et autres actifs courants		172 182	153 554
Impôt sur les bénéfices		10 206	4 646
Total des actifs courants avant les fonds détenus pour des clients		2 889 271	2 778 880
Fonds détenus pour des clients	5	368 112	325 552
Total des actifs courants		3 257 383	3 104 432
Immobilisations corporelles	6	397 661	388 093
Coûts liés à des contrats	7	222 965	243 147
Immobilisations incorporelles	8	517 982	479 326
Autres actifs non courants	9	180 480	104 948
Actifs financiers non courants	10	176 899	117 736
Actifs d'impôt différé	15	100 539	139 664
Goodwill	11	7 767 837	7 341 720
		12 621 746	11 919 066
<b>Passif</b>			
Passifs courants			
Fournisseurs et autres créditeurs		1 108 895	1 134 802
Rémunération à payer		642 897	602 245
Instruments financiers dérivés courants	30	4 902	39 418
Revenus différés		397 370	399 549
Impôt sur les bénéfices		176 243	194 681
Provisions	12	73 509	72 068
Tranche courante de la dette à long terme	13	113 511	348 580
Total des passifs courants avant les obligations liées aux fonds des clients		2 517 327	2 791 343
Obligations liées aux fonds des clients		366 796	328 324
Total des passifs courants		2 884 123	3 119 667
Impôt sur les bénéfices à long terme		7 690	10 603
Provisions non courantes	12	24 946	25 933
Dette à long terme	13	2 217 696	1 452 313
Autres passifs non courants	14	213 392	205 646
Instruments financiers dérivés non courants	30	18 322	77 754
Passifs d'impôt différé	15	178 265	173 009
Obligations au titre des prestations de retraite	16	193 209	169 334
		5 737 643	5 234 259
<b>Capitaux propres</b>			
Bénéfices non distribués		4 557 855	4 251 424
Cumul des autres éléments du résultat global	17	176 694	201 596
Capital-actions	18	1 903 977	2 018 592
Surplus d'apport		245 577	213 195
		6 884 103	6 684 807
		12 621 746	11 919 066

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

Approuvé par le conseil d'administration



George D. Schindler  
Administrateur



Serge Godin  
Administrateur

## États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices clos les 30 septembre  
(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capital- actions	Surplus d'apport	Total des capitaux propres
		\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2018		4 251 424	201 596	2 018 592	213 195	6 684 807
Bénéfice net		1 263 207	—	—	—	1 263 207
Autres éléments du résultat global		—	(24 902)	—	—	(24 902)
Résultat global		1 263 207	(24 902)	—	—	1 238 305
Charges au titre des paiements fondés sur des actions		—	—	—	39 440	39 440
Incidence de l'impôt liée aux options sur actions		—	—	—	14 663	14 663
Exercice d'options sur actions	18	—	—	77 773	(14 070)	63 703
Exercice d'unités d'actions liées au rendement	18	—	—	7 651	(7 651)	—
Rachat aux fins d'annulation d'actions subalternes classe A avec droit de vote	18	(956 776)	—	(169 299)	—	(1 126 075)
Achat d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	18	—	—	(30 740)	—	(30 740)
<b>Solde au 30 septembre 2019</b>		<b>4 557 855</b>	<b>176 694</b>	<b>1 903 977</b>	<b>245 577</b>	<b>6 884 103</b>

	Notes	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capital- actions	Surplus d'apport	Total des capitaux propres
		\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2017		3 794 439	159 391	2 054 725	194 071	6 202 626
Bénéfice net		1 141 402	—	—	—	1 141 402
Autres éléments du résultat global		—	42 205	—	—	42 205
Résultat global		1 141 402	42 205	—	—	1 183 607
Charges au titre des paiements fondés sur des actions		—	—	—	38 457	38 457
Incidence de l'impôt liée aux options sur actions		—	—	—	5 422	5 422
Exercice d'options sur actions	18	—	—	94 552	(17 340)	77 212
Exercice d'unités d'actions liées au rendement	18	—	—	7 439	(7 439)	—
Rachat aux fins d'annulation d'actions subalternes classe A avec droit de vote	18	(684 417)	—	(113 839)	—	(798 256)
Achat d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	18	—	—	(24 789)	—	(24 789)
Revente d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	18	—	—	504	24	528
Solde au 30 septembre 2018		4 251 424	201 596	2 018 592	213 195	6 684 807

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

# États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 septembre  
(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2019	2018
		\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>			
Bénéfice net		1 263 207	1 141 402
Ajustements pour :			
Amortissement	23	392 301	392 675
Recouvrement d'impôt différé	15	(8 297)	(41 238)
Pertes de change		3 519	349
Charges au titre des paiements fondés sur des actions		39 440	38 457
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	26a	(56 251)	(38 237)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>		<b>1 633 919</b>	<b>1 493 408</b>
<b>Activités d'investissement</b>			
Variation nette des placements courants		(9 889)	—
Acquisitions d'entreprises (compte tenu du découvert bancaire pris en charge et de la trésorerie acquise)		(480 366)	(248 137)
Investissement dans une acquisition par étapes		(140 248)	—
Produit tiré de la vente d'une entreprise		600	3 500
Acquisition d'immobilisations corporelles		(162 061)	(143 250)
Ajouts de coûts liés à des contrats		(60 191)	(87 420)
Ajouts d'immobilisations incorporelles		(105 976)	(95 451)
Acquisition de placements non courants		(523)	(16 238)
Produit tiré de la vente de placements non courants		7 845	9 578
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>		<b>(950 809)</b>	<b>(577 418)</b>
<b>Activités de financement</b>			
Variation nette de la facilité de crédit renouvelable non garantie	13 et 26c	139 575	(5 205)
Augmentation de la dette à long terme	26c	686 810	20 111
Remboursement de la dette à long terme	26c	(355 406)	(121 771)
Remboursement de la dette prise en charge dans le cadre d'acquisitions d'entreprises	26c	(2 141)	(28 609)
Règlement d'instruments financiers dérivés	30 et 26c	(554)	(2 430)
Achat d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	18	(30 740)	(24 789)
Revente d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	18	—	528
Rachat et annulation d'actions subalternes classe A avec droit de vote	18	(1 130 255)	(794 076)
Émission d'actions subalternes classe A avec droit de vote		63 602	77 197
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>		<b>(629 109)</b>	<b>(879 044)</b>
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		(24 261)	(18 727)
<b>Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		<b>29 740</b>	<b>18 219</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice</b>		<b>184 091</b>	<b>165 872</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>		<b>213 831</b>	<b>184 091</b>

Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 26).

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 1. Description des activités

CGI inc. (la Société), directement ou par l'intermédiaire de ses filiales, fournit des services en technologie de l'information (TI) et en gestion des processus d'affaires en mode délégué, des services d'intégration de systèmes et des services-conseils, ainsi que la vente de solutions d'affaires afin d'aider ses clients à réaliser leurs stratégies de façon efficace tout en créant de la valeur ajoutée. La Société a été constituée en vertu de la partie IA de la *Loi sur les compagnies* (Québec), qui a été remplacée par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec), sanctionnée le 14 février 2011, et ses actions subalternes classe A avec droit de vote sont négociées sur le marché. Le siège social et les bureaux de la direction de la Société sont situés au 1350, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H3G 1T4, Canada.

## 2. Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Les états financiers consolidés de la Société pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018 ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration le 5 novembre 2019.

## 3. Sommaire des principales méthodes comptables

### PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales. Tous les soldes et toutes les opérations intersociétés ont été éliminés au moment de la consolidation.

Les filiales sont des entités contrôlées par la Société. La Société contrôle une entité quand elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition et elles le demeurent jusqu'à la date de perte de contrôle sur les filiales.

### BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, sauf en ce qui a trait à certains actifs et passifs financiers, qui ont été évalués à la juste valeur comme il est décrit ci-après.

### UTILISATION DE JUGEMENTS ET D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction pose des jugements et fasse des estimations qui ont une incidence sur le montant des actifs, des passifs et des capitaux propres, sur les informations fournies à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants des revenus et des charges comptabilisés au cours de la période de présentation de l'information financière. Étant donné que la présentation de l'information financière suppose l'utilisation de jugements et d'estimations, les résultats réels pourraient différer.

Les jugements et estimations importants concernant l'avenir et d'autres sources majeures d'incertitude relative aux estimations à la fin de la période de présentation de l'information financière pourraient présenter un risque important d'ajustements significatifs de la valeur comptable des éléments suivants au cours du prochain exercice : la comptabilisation des revenus, les actifs d'impôt différé, les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus, la dépréciation du goodwill, les regroupements d'entreprises, les provisions pour les traitements fiscaux incertains, et les litiges et réclamations.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

#### UTILISATION DE JUGEMENTS ET D'ESTIMATIONS (SUITE)

Les jugements posés par la direction, à l'exclusion de ceux qui impliquent des estimations, qui ont le plus d'impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont les suivants :

##### Comptabilisation des revenus tirés des accords comprenant des livrables multiples

Afin d'évaluer si les livrables aux termes d'un accord sont des obligations de prestation séparées, la direction doit exercer son jugement. Un livrable est considéré comme une obligation de prestation séparée si le client peut en tirer profit pris isolément ou en le combinant avec d'autres ressources aisément disponibles et s'il peut être identifié séparément des autres livrables prévus par le contrat. Pour établir si les livrables sont séparément identifiables dans le contexte du contrat, la Société détermine s'ils sont étroitement liés aux autres livrables prévus par le contrat. Si ces critères ne sont pas remplis, les livrables sont comptabilisés comme une obligation de prestation combinée.

##### Actifs d'impôt différé

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales non utilisées dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables contre lesquels les pertes pourront être imputées. La direction doit exercer son jugement en ce qui concerne la présence d'incertitudes relativement au calendrier des bénéfices imposables futurs requis pour comptabiliser un actif d'impôt différé. La Société comptabilise un avantage d'impôt seulement lorsqu'il est probable que l'avantage d'impôt se matérialisera à l'avenir. En établissant ce jugement, la Société tient compte des prévisions et des stratégies de planification fiscale futures disponibles.

Une description des estimations figure dans les rubriques respectives des notes des états financiers consolidés.

#### COMPTABILISATION DES REVENUS, TRAVAUX EN COURS ET REVENUS DIFFÉRÉS

La Société génère des revenus au moyen de la prestation de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué, des services d'intégration de systèmes et des services-conseils ainsi que la vente de solutions d'affaire, tel qu'il est indiqué à la note 1, Description des activités.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019 selon IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*

La Société fournit des services et des biens dans le cadre d'accords comportant divers mécanismes d'établissement des prix. La Société comptabilise un contrat ou un groupe de contrats lorsque les critères suivants sont remplis : les parties au contrat ont approuvé le contrat qui définit leurs droits, leurs obligations et les modalités de paiement; le contrat a une substance commerciale et le recouvrement de la contrepartie est probable.

Une modification de contrat est un changement qui touche l'étendue ou le prix d'un contrat générateur de revenus existant. La Société comptabilise une modification de contrat comme un contrat distinct lorsqu'il y a un élargissement de l'étendue du contrat du fait de l'ajout d'obligations de prestation promises et lorsque le prix du contrat augmente d'un montant de contrepartie qui reflète leur prix de vente spécifique. Si une modification de contrat n'est pas comptabilisée comme un contrat distinct, la Société comptabilise un ajustement cumulatif des produits des activités ordinaires relatifs au contrat existant à la date de la modification du contrat ou, si les biens ou les services restants sont distincts, la Société comptabilise la contrepartie restante de façon prospective.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

#### COMPTABILISATION DES REVENUS, TRAVAUX EN COURS ET REVENUS DIFFÉRÉS (SUITE)

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque la Société a rempli ou à mesure qu'elle remplit une obligation de prestation en fournissant au client un bien ou un service promis et sont mesurés au montant de la contrepartie que la Société s'attend à recevoir, y compris la contrepartie variable, par exemple les remises, les rabais pour quantités, les pénalités liées au niveau de service et les incitatifs. La contrepartie variable est estimée d'après la méthode de la valeur attendue ou celle du montant le plus probable, et prise en compte dans la seule mesure où il est hautement probable qu'il n'y aura pas d'ajustement à la baisse important du montant cumulatif des produits des activités ordinaires comptabilisé. Pour poser ce jugement, la direction prendra surtout en considération l'ensemble des informations dont elle dispose alors (informations historiques, actuelles et prévisions), la connaissance qu'a la Société du client ou du secteur d'activité, le type de services à fournir et les modalités contractuelles propres à chaque accord.

Les revenus tirés de la vente de biens de tiers fournisseurs, comme les licences d'utilisation de logiciels, le matériel informatique ou les services, sont comptabilisés sur la base du montant brut si la Société agit pour son propre compte dans le cadre de la transaction et sont comptabilisés sur la base du montant net si la Société agit à titre d'agent entre le client et le tiers fournisseur. Pour déterminer si la Société agit pour son propre compte ou à titre d'agent, elle évalue si elle obtient le contrôle des biens ou des services avant que ceux-ci ne soient fournis au client. Les facteurs généralement considérés comprennent ceux qui suivent : si la Société est la principale responsable de la fourniture des biens ou de la prestation des services, si elle ajoute une valeur significative au bien ou au service du fournisseur et si elle dispose d'une latitude pour fixer le prix.

#### Prix de vente spécifique relatif

Les accords de la Société comprennent souvent la prestation de plusieurs services et biens, qui sont décrits ci-après. Lorsqu'un accord vise des obligations de prestation multiples, la valeur totale de l'accord est répartie entre chaque obligation de prestation en fonction de son prix de vente spécifique relatif. Lorsqu'elle fait l'estimation du prix de vente spécifique de chaque obligation de prestation, la Société privilégie l'utilisation de prix observables qui sont établis au moyen des prix obtenus par la Société pour les mêmes éléments ou pour des livrables semblables. Si les prix observables ne peuvent être obtenus, le prix de vente spécifique correspond à la meilleure estimation de ce prix par la Société. La meilleure estimation du prix de vente spécifique est le prix auquel la Société s'attend normalement à fournir des services ou des biens et tient compte d'un certain nombre de facteurs internes et externes y compris, sans s'y limiter, les régions géographiques, les politiques de prix de la Société, les coûts internes et les marges. De plus, dans certaines circonstances, la Société peut avoir recours à la méthode résiduelle pour estimer le prix de vente spécifique des licences d'utilisation de logiciels dont elle n'a pas encore établi le prix ou qui n'ont jamais été vendus séparément auparavant.

La méthode de comptabilisation des revenus appropriée est appliquée à chaque obligation de prestation, comme il est mentionné ci-après.

#### Services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué

Les revenus tirés des contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué sont en général comptabilisés au prix contractuel facturé à mesure que les services sont fournis, lequel correspond à la valeur apportée au client, sauf s'il existe une meilleure façon de mesurer la performance ou la prestation de services.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

#### COMPTABILISATION DES REVENUS, TRAVAUX EN COURS ET REVENUS DIFFÉRÉS (SUITE)

##### Intégration de systèmes et services-conseils

Les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils fondés sur le temps et les ressources sont comptabilisés à mesure que les services sont fournis, tandis que ceux qui sont fondés sur les coûts sont comptabilisés à mesure que les coûts remboursables sont engagés. Le prix contractuel facturé au titre de ces accords correspond à la valeur apportée au client, et les revenus sont donc en général comptabilisés lorsque les montants deviennent facturables.

Les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils dans le cadre d'accords à prix fixe sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement au fil du temps, puisque la Société ne peut utiliser autrement l'actif créé et a un droit exécutoire à un paiement au titre de la prestation effectuée jusqu'à la date considérée. La Société utilise principalement les coûts de la main-d'œuvre ou le nombre d'heures de travail pour mesurer le pourcentage d'avancement des travaux. Cette méthode se fonde sur des estimations du total des coûts de la main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu pour fournir le service, qui sont comparées aux coûts de la main-d'œuvre ou aux heures déjà engagés, pour évaluer le pourcentage des revenus gagnés. Les facteurs considérés aux fins des estimations sont notamment les modifications apportées à l'étendue des contrats, les jalons qui ne sont pas atteints selon l'échéancier, des complications imprévues dans l'exécution des travaux, la disponibilité et le maintien en poste de professionnels de TI qualifiés et/ou la capacité des sous-traitants à remplir leurs obligations conformément aux budgets et aux calendriers convenus. La direction révisé régulièrement les estimations sous-jacentes du total des coûts de la main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu.

##### Licences d'utilisation de logiciels

La plupart des accords visant la vente de licences d'utilisation de logiciels comprennent d'autres services, comme l'implantation, la personnalisation et l'entretien. Dans le cas de ces accords, les revenus tirés de licences d'utilisation de logiciels, lorsque celles-ci sont identifiées comme une obligation de prestation, sont comptabilisés à un moment précis lors de la livraison. Dans le cas contraire, lorsque le logiciel se trouve considérablement personnalisé, intégré ou modifié, il est combiné aux services d'implantation et de personnalisation et est comptabilisé comme il est indiqué à la rubrique Intégration de systèmes et services-conseils ci-dessus. Les revenus tirés des services d'entretien des licences vendues sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée de la période d'entretien.

##### Travaux en cours et revenus différés

L'excédent des montants comptabilisés à titre de revenus sur les montants facturés est classé dans les travaux en cours. Les montants perçus avant la prestation des services ou la livraison des biens sont classés dans les revenus différés. Les travaux en cours et les revenus différés sont présentés sur la base du montant net par contrat.

#### TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent principalement l'encaisse non affectée et les placements courants dont l'échéance est d'au plus trois mois à la date d'achat.

#### PLACEMENTS COURANTS

Les placements courants, généralement des dépôts à terme, ont une durée jusqu'à l'échéance de plus de trois mois mais de moins d'un an à la date d'acquisition.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

#### FONDS DÉTENUS POUR DES CLIENTS ET OBLIGATIONS LIÉES AUX FONDS DES CLIENTS

Dans le cadre des services de paie, de production de déclarations fiscales et de services de règlement, la Société recueille les fonds aux fins du versement des salaires, des impôts et des règlements; conserve temporairement ces fonds jusqu'au moment du paiement; verse les fonds aux employés des clients, aux administrations fiscales compétentes et aux porteurs des demandes de règlement; produit les déclarations fiscales; et prend en charge la correspondance et les révisions réglementaires en découlant. Les fonds détenus pour des clients comprennent des obligations non courantes et de la trésorerie. La Société présente séparément les fonds détenus pour des clients des obligations relatives à ces fonds. Les fonds détenus pour des clients sont classés comme actifs courants puisque, selon les intentions de la direction, ils sont détenus seulement dans le but de respecter les obligations liées aux fonds des clients, lesquels seront remboursés dans un délai d'un an à partir de la date du bilan consolidé. Les fluctuations du marché ont une incidence sur la juste valeur des obligations non courantes. En raison de ces fluctuations, les fonds détenus pour des clients pourraient ne pas équivaloir aux obligations liées aux fonds des clients.

Les revenus d'intérêts gagnés et les gains et pertes réalisés lors de la cession des obligations non courantes sont comptabilisés dans les revenus de la période au cours de laquelle ils sont gagnés, puisque le recouvrement, la garde et le versement de ces fonds sont des facteurs décisifs dans la prestation de ces services.

#### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles, y compris celles visées par des contrats de location-financement, sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire.

Immeubles	10 à 40 ans
Améliorations locatives	Durée d'utilité ou durée du contrat de location, selon la moindre des deux
Mobilier, agencements et matériel	3 à 20 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans

#### CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement lorsque les modalités du contrat transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats de location sont classés en tant que contrats de location simple.

Les actifs détenus en vertu de contrats de location-financement sont initialement comptabilisés dans les immobilisations corporelles à un montant égal à la juste valeur des actifs loués ou, si elle est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux à payer au titre de la location au commencement du contrat de location, puis sont amortis sur la durée d'utilité économique de l'actif ou, si elle est inférieure, sur la durée du contrat de location. La portion en capital des paiements futurs au titre de la location est comprise dans la dette à long terme aux bilans consolidés. L'intérêt est passé en charges dans les états consolidés du résultat de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde du passif.

Les paiements au titre des contrats de location simple sont passés en charges dans les états consolidés du résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Les incitatifs dans les contrats de location simple, visant généralement les locaux, sont comptabilisés en diminution de la charge locative sur la durée du contrat de location.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

#### COÛTS LIÉS À DES CONTRATS

Les coûts liés à des contrats comprennent principalement des coûts de transition engagés dans le cadre de la mise en œuvre de contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué à long terme et des incitatifs.

##### Coûts de transition

Les coûts de transition comprennent principalement les coûts liés à l'installation des systèmes et des processus ainsi qu'à la conversion des applications du client sur les plateformes de la Société engagés après l'obtention des contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué. Les coûts de transition se composent essentiellement du coût de la main-d'œuvre, qui comprend la rémunération et les avantages connexes du personnel, de même que les frais de sous-traitance.

##### Incitatifs

Des incitatifs sont occasionnellement accordés aux clients lors de la signature de contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué. Ces incitatifs sont accordés sous la forme de paiements en trésorerie.

##### Amortissement des coûts liés à des contrats

Les coûts liés à des contrats sont amortis selon le mode linéaire au cours de la période où les services sont fournis. L'amortissement des coûts de transition est inclus dans les coûts des services et frais de vente et d'administration, et l'amortissement des incitatifs est comptabilisé en réduction des revenus.

##### Perte de valeur des coûts liés à des contrats

Lorsqu'il est prévu qu'un contrat ne sera pas rentable, la perte estimative est appliquée initialement en réduction des coûts liés au contrat capitalisés. L'excédent de la perte prévue sur les coûts liés au contrat capitalisés est comptabilisé à titre de contrat générateur de revenus déficitaire dans les provisions. Si le contrat redevient rentable à une date ultérieure, la perte de valeur préalablement comptabilisée doit être reprise. Tout d'abord, les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus doivent être reprises, et s'il reste encore une rentabilité prévue supplémentaire, alors toute perte de valeur préalablement appliquée aux coûts liés au contrat capitalisés doit être reprise. La reprise de la perte de valeur est limitée afin que la valeur comptable des coûts liés à un contrat ne soit supérieure ni à leur valeur recouvrable ni à leur valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée à leur égard au cours d'exercices antérieurs.

#### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles se composent principalement de logiciels pour utilisation interne, de solutions d'affaires, de licences d'utilisation de logiciels et de relations clients. Les logiciels pour utilisation interne, les solutions d'affaires et les licences d'utilisation de logiciels sont comptabilisés au coût. Les logiciels pour utilisation interne développés en interne sont capitalisés s'ils répondent aux critères spécifiques de capitalisation relatifs à la faisabilité technique et financière et si la Société démontre sa capacité et son intention de les utiliser. Les solutions d'affaires développées en interne et offertes sur le marché sont capitalisées si elles répondent aux critères spécifiques de capitalisation relatifs à la faisabilité technique, commerciale et financière. Les logiciels pour utilisation interne, les solutions d'affaires, les licences d'utilisation de logiciels et les relations clients acquis lors de regroupements d'entreprises sont comptabilisés initialement à leur juste valeur fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, ce qui implique des estimations, telles que la prévision des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

#### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SUITE)

##### Amortissement des immobilisations incorporelles

La Société amortit les immobilisations incorporelles selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée.

Logiciels pour utilisation interne	2 à 7 ans
Solutions d'affaires	2 à 10 ans
Licences d'utilisation de logiciels	3 à 8 ans
Relations clients	2 à 10 ans

#### DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DU GOODWILL

##### Échéancier des tests de dépréciation

La valeur comptable des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et du goodwill est revue pour dépréciation si des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable a pu se déprécier. La Société évalue, à chaque date de clôture, si de tels événements ou changements de circonstances se sont produits. Les valeurs comptables des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles qui ne sont pas prêtes à être utilisées font l'objet d'un test de dépréciation annuel au 30 septembre. Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel au cours du quatrième trimestre de chaque exercice.

##### Tests de dépréciation

S'il existe un indice de dépréciation ou si un actif doit être soumis à un test de dépréciation annuel, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient pour déterminer le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif ou d'une UGT diminuée des coûts de la cession et sa valeur d'utilité pour la Société. La Société a principalement recours à la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés à leur valeur actuelle au moyen d'un taux d'actualisation qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'UGT. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la cession, les transactions récentes sur le marché sont prises en compte lorsque disponibles. S'il est estimé que la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable doit être réduite à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée dans les états consolidés du résultat.

Le goodwill acquis à la suite d'un regroupement d'entreprises est affecté à l'UGT ou au groupe d'UGT qui devrait bénéficier de la main-d'œuvre acquise et des synergies du regroupement d'entreprises en question. Le groupe d'UGT qui devrait bénéficier de la main-d'œuvre acquise et des synergies correspond aux secteurs opérationnels de la Société. Pour les besoins des tests de dépréciation du goodwill, le groupe d'UGT qui représente, au sein de la Société, le niveau le plus bas auquel le goodwill doit faire l'objet d'un suivi par la direction est le niveau du secteur opérationnel.

La valeur recouvrable de chaque secteur opérationnel a été établie conformément au calcul de la valeur d'utilité qui comprend des estimations de sa performance financière future fondée sur les flux de trésorerie approuvés par la direction couvrant une période de cinq ans. Les hypothèses clés utilisées dans le calcul de la valeur d'utilité sont le taux d'actualisation et le taux de croissance à long terme des flux de trésorerie d'exploitation nets. Pour formuler ces hypothèses, la direction a pris en compte la conjoncture économique et son incidence sur les taux de croissance et d'actualisation prévus. Les projections de flux de trésorerie reflètent les attentes de la direction quant au rendement du secteur opérationnel et les perspectives de croissance du marché du secteur opérationnel. Le taux d'actualisation affecté à un secteur opérationnel est le coût moyen pondéré du capital (CMPC). La direction tient compte de facteurs comme la prime de risque pays, le taux sans risque, la prime relative à la taille et le coût de la dette pour calculer le CMPC. Les pertes de valeur comptabilisées se rapportant au goodwill ne peuvent pas être reprises à des périodes ultérieures.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

#### DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DU GOODWILL (SUITE)

##### Tests de dépréciation (suite)

Pour les actifs autres que le goodwill ayant subi une perte de valeur, une évaluation est effectuée, à chaque date de clôture, s'il existe un indice que des pertes de valeur comptabilisées antérieurement sont susceptibles de ne plus exister ou d'avoir diminué. S'il existe un tel indice, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif. Une perte de valeur comptabilisée antérieurement est reprise seulement s'il y a eu un changement dans les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. La reprise est limitée de façon à ce que la valeur comptable de l'actif n'excède pas sa valeur recouvrable, ni la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif au cours d'exercices antérieurs. Le montant de la reprise est comptabilisé dans les états consolidés du résultat.

#### ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les placements non courants, lesquels sont présentés dans les actifs financiers non courants, sont composés d'obligations qui sont présentées comme étant non courantes selon les intentions de la direction.

#### REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

La Société comptabilise ses regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la contrepartie transférée est évaluée à la juste valeur. Les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration découlant de regroupements d'entreprises sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés ou lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite actuelle. La Société comptabilise le goodwill comme étant l'excédent du coût d'acquisition sur les actifs corporels et incorporels identifiables acquis net des passifs pris en charge à leur juste valeur à la date d'acquisition. Le goodwill comptabilisé comprend la valeur économique future liée à la main-d'œuvre acquise et les synergies avec les activités de la Société qui découlent principalement de la réduction des coûts et de nouvelles occasions d'affaires. Pour déterminer la juste valeur à la date d'acquisition des actifs corporels et incorporels identifiables acquis et des passifs pris en charge, la direction pose des hypothèses fondées sur des estimations telles que la prévision des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation et de la durée d'utilité des actifs acquis. Les variations ultérieures de la juste valeur sont portées au coût d'acquisition si elles constituent des ajustements au cours de la période d'évaluation. La période d'évaluation, qui ne doit pas dépasser 12 mois, correspond à la période entre la date d'acquisition et la date à laquelle toute l'information importante nécessaire à l'établissement des justes valeurs est disponible. Toute autre variation ultérieure des estimations est comptabilisée dans les états consolidés du résultat.

#### BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice de base par action est établi en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le bénéfice par action après dilution est calculé selon la méthode du rachat d'actions afin d'évaluer l'effet dilutif des options sur actions et des unités d'actions liées au rendement (UAR).

#### FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LOGICIELS

Les frais de recherche, déduction faite des crédits d'impôt connexes, sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les frais de développement de logiciels liés aux logiciels pour utilisation interne et aux solutions d'affaires, déduction faite des crédits d'impôt connexes, sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés, à moins qu'ils ne répondent aux critères de capitalisation spécifiques relatifs à la faisabilité technique, commerciale et financière, comme il a été mentionné ci-dessus à la rubrique Immobilisations incorporelles.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

#### CRÉDITS D'IMPÔT

Pour la comptabilisation des crédits d'impôt pour la recherche et le développement (R et D) et d'autres crédits d'impôt, la Société utilise l'approche par le résultat, selon laquelle les crédits d'impôt à l'investissement sont comptabilisés dans la mesure où il existe une assurance raisonnable que la subvention sera reçue et que la Société se conformera à l'ensemble des conditions rattachées à la subvention. Selon cette méthode, les crédits d'impôt liés aux charges d'exploitation sont comptabilisés en diminution des charges connexes dans la période au cours de laquelle ces charges sont engagées. Les crédits d'impôt relatifs aux dépenses en immobilisations sont comptabilisés en diminution du coût des actifs connexes. Les crédits d'impôt sont comptabilisés selon les meilleures estimations de la direction des montants qu'elle s'attend à recevoir et font l'objet d'une vérification par les administrations fiscales.

#### IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

L'impôt sur les bénéfices est comptabilisé d'après la méthode axée sur le bilan.

L'impôt sur les bénéfices exigible est comptabilisé relativement aux montants prévus à payer ou à recouvrer selon les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date des bilans.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont établis en fonction des différences temporelles déductibles ou imposables entre la valeur comptable dans les états financiers consolidés et la valeur fiscale des actifs et des passifs selon des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés qui entreront en vigueur pendant l'exercice au cours duquel la Société s'attend à recouvrer ou à régler les différences. Les actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés à l'état du résultat, dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres selon le classement de l'élément auquel ils se rattachent.

Les actifs d'impôt différé provenant des pertes fiscales non utilisées sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables contre lesquels les pertes peuvent être imputées. Une fois cette évaluation réalisée, la Société tient compte de l'analyse des prévisions et des stratégies de planification fiscale futures. Les estimations de bénéfices imposables sont fondées sur les prévisions par administration fiscale sur une base non actualisée. De plus, la direction tient compte de facteurs comme les taux d'imposition quasi adoptés, l'historique des bénéfices imposables et la disponibilité des stratégies fiscales.

La Société est assujettie à l'impôt dans de nombreuses administrations fiscales, et il existe des transactions et des calculs pour lesquels le montant d'impôt définitif est incertain. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société comptabilise un actif d'impôt ou réduit un passif d'impôt seulement lorsqu'il est probable que l'actif d'impôt se matérialisera à l'avenir ou que le passif d'impôt n'est plus probable. La provision pour positions fiscales incertaines est constituée en ayant recours à la meilleure estimation du montant qui devrait être payé en se fondant sur l'évaluation qualitative de tous les facteurs pertinents, tels que l'expérience tirée de vérifications fiscales antérieures ou l'interprétation des règlements fiscaux.

#### PROVISIONS

Des provisions sont comptabilisées si la Société a une obligation juridique ou implicite actuelle résultant d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions de la Société constituent des passifs correspondant aux contrats de location visant des locaux libérés, aux provisions pour litiges et réclamations survenant dans le cours normal des activités, aux passifs relatifs au démantèlement liés à des immeubles de bureaux visés par des contrats de location simple et aux contrats générateurs de revenus déficitaires. La Société comptabilise aussi des provisions pour restructuration visant les coûts de cessation d'emploi liés à ses efforts pour améliorer sa productivité et à l'intégration des entreprises qu'elle a acquises.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

#### PROVISIONS (SUITE)

Le montant comptabilisé à titre de provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire au règlement de l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et incertitudes liés à l'obligation. Les provisions sont actualisées au moyen d'un taux courant avant impôt lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif. L'augmentation des provisions pour refléter le passage du temps est comptabilisée à titre de charges financières.

La Société comptabilise les provisions pour les contrats de location déficitaires, lesquelles se composent des coûts estimatifs liés aux locaux inoccupés. Les provisions reflètent la valeur actualisée des paiements de loyer qui excèdent les revenus de sous-location prévus sur la durée restante du contrat de location.

Les provisions pour litiges et réclamations sont calculées selon les précédents historiques, les tendances courantes et d'autres hypothèses qui semblent raisonnables dans les circonstances. Les estimations portent sur la période durant laquelle les événements sous-jacents à la procédure se sont produits et sur le degré de probabilité d'une issue défavorable.

Les passifs relatifs au démantèlement ont trait à des immeubles visés par des contrats de location simple qui contiennent des clauses exigeant la remise des lieux à leur état initial à l'échéance du contrat. La provision est établie en utilisant la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures estimatives.

Des provisions pour contrats générateurs de revenus déficitaires sont comptabilisées lorsque les coûts inévitables associés à l'exécution du contrat sont supérieurs au total des revenus estimatifs du contrat. La direction passe régulièrement en revue la rentabilité des accords et les estimations sous-jacentes.

Des provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsqu'un plan officiel détaillé mentionne l'activité ou une partie de l'activité concernée, l'emplacement et le nombre d'employés touchés, une estimation détaillée des frais connexes, des calendriers appropriés, et qu'il a été communiqué aux personnes concernées.

#### CONVERSION DES DEVICES

Les états financiers consolidés de la Société sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de la société mère. Chaque entité de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle, et les éléments des états financiers de chaque entité sont évalués au moyen de cette monnaie fonctionnelle. La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités.

#### Soldes et transactions en devises

Les revenus, les charges, et les actifs et passifs non monétaires libellés en devises sont comptabilisés au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des bilans. Les gains et les pertes de change réalisés et non réalisés sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

#### Établissements à l'étranger

Pour les établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la Société, les actifs et les passifs libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des bilans. Les revenus et les charges sont convertis aux taux de change moyens en vigueur durant la période. Les gains ou les pertes non réalisés découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Pour les établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est la même que celle de la Société, les actifs et passifs monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des bilans, et les actifs et passifs non monétaires, aux taux de change historiques. Les revenus et charges sont convertis aux taux de change moyens de la période. Les gains et pertes de change de ces établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

#### PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

##### Régimes d'options réglées en instruments de capitaux propres

La Société maintient des régimes d'options sur actions et d'UAR réglées en instruments de capitaux propres qui sont versées à titre de rémunération à des employés, dirigeants et administrateurs fournissant des services à la Société.

La juste valeur de ces paiements fondés sur des actions est déterminée à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options Black et Scholes pour les options sur actions, et le cours de clôture des actions subalternes classe A avec droit de vote de la Société à la Bourse de Toronto pour les UAR. Le nombre d'options sur actions et d'UAR dont il est prévu que les droits seront acquis est estimé à la date d'attribution, puis révisé à chaque date de clôture. Pour établir une estimation de la juste valeur des options sur actions, il faut formuler des hypothèses sur les données les plus appropriées au modèle d'évaluation, notamment la durée de vie prévue des options et la volatilité prévue du cours des actions. La juste valeur des paiements fondés sur des actions, ajustée pour tenir compte des attentes relativement aux conditions liées au rendement et aux taux d'extinction, est comptabilisée en résultat comme une charge au titre des paiements fondés sur des actions sur la période d'acquisition des droits et un montant correspondant est porté au crédit du surplus d'apport, sur la base de l'acquisition graduelle des droits si les droits sont acquis annuellement ou de façon linéaire si les droits sont acquis à la fin de la période d'acquisition des droits.

Lorsque les options sur actions sont exercées, toute contrepartie payée est portée au crédit du capital-actions, et la juste valeur des options sur actions comptabilisée dans le surplus d'apport est soustraite et portée au crédit du capital-actions. Lorsque les UAR sont exercées, leur juste valeur comptabilisée dans le surplus d'apport est soustraite et portée au crédit du capital-actions.

##### Régime d'achat d'actions

La Société administre un régime d'achat d'actions pour les employés admissibles. Selon ce régime, la Société verse des cotisations correspondant à celles effectuées par les employés jusqu'à un pourcentage maximal du salaire de l'employé. Les cotisations versées par la Société sont comptabilisées au titre des salaires et autres coûts des membres dans les coûts des services et frais de vente et d'administration.

##### Unités d'actions différées réglées en trésorerie

La Société administre un régime d'unités d'actions différées (UAD) pour rémunérer les membres externes du conseil d'administration. Une charge égale au cours de clôture des actions subalternes classe A avec droit de vote de la Société à la Bourse de Toronto à la date d'attribution de chaque UAD est comptabilisée dans les coûts des services et frais de vente et d'administration et un passif correspondant est comptabilisé à titre de rémunération à payer. Après la date d'attribution, le passif au titre des UAD est réévalué pour tenir compte des variations ultérieures de la juste valeur des actions de la Société.

#### INSTRUMENTS FINANCIERS

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019 selon IFRS 9, *Instruments financiers*

Tous les instruments financiers sont initialement évalués à leur juste valeur et ultérieurement classés au coût amorti, à la juste valeur par le biais du bénéfice net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les actifs financiers sont classés selon le modèle de gestion qu'utilise la Société pour ces instruments et les flux de trésorerie contractuels qu'ils génèrent. Les passifs financiers sont classés et évalués au coût amorti, sauf lorsqu'ils sont détenus à des fins de transaction et classés à la juste valeur par le biais du bénéfice net.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

#### INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

La Société a effectué les classements suivants :

##### Désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les instruments financiers dérivés et les actifs au titre du régime de rémunération différée comptabilisés dans les actifs financiers non courants sont évalués à la juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et les gains et pertes qui en découlent sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

##### Coût amorti

Les créances clients, la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients et les montants à recevoir à long terme comptabilisés dans les actifs financiers non courants, les fournisseurs et autres créditeurs, la rémunération à payer, la dette à long terme et les obligations liées aux fonds des clients sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs financiers classés au coût amorti peuvent subir une dépréciation. Dans le cas des créances clients et des montants à recevoir à long terme, ainsi que des travaux en cours, la Société évalue les pertes de crédit attendues suivant la méthode simplifiée, selon laquelle une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie doit être inscrite lors de la comptabilisation initiale des actifs financiers.

##### Désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients et dans les placements non courants comptabilisés dans les actifs financiers non courants sont évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et peuvent subir une dépréciation. La Société se prévaut de l'exemption pour risque de crédit faible à leur égard.

Les gains et pertes non réalisés, déduction faite de l'impôt sur les bénéfices applicable, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les revenus d'intérêts évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif et les gains et pertes réalisés sur la décomptabilisation sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Les coûts de transaction comprennent essentiellement les frais associés aux services juridiques et comptables et tout autre coût directement attribuable à l'émission des actifs et passifs financiers. Les coûts de transaction sont capitalisés au coût des actifs et des passifs financiers autres que ceux classés dans les instruments désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net.

Les actifs financiers sont décomptabilisés si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à échéance, ou si l'actif est transféré et que ce transfert remplit les conditions de décomptabilisation, puisque la quasi-totalité des risques et avantages importants inhérents à la propriété a été transférée.

##### Hiérarchie des justes valeurs

Les évaluations à la juste valeur comptabilisées aux bilans sont classées selon les niveaux suivants :

Niveau 1 : un cours (non ajusté) sur un marché actif pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 : les données autres que les cours visés au niveau 1, mais qui sont observables pour l'actif ou le passif directement ou indirectement;

Niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif, qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

#### **INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE**

La Société a recours à divers instruments financiers dérivés pour gérer le risque lié aux taux d'intérêt et aux taux de change.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur à la date à laquelle les contrats dérivés sont conclus et sont ultérieurement réévalués à la juste valeur à la date de clôture de présentation de l'information financière. Le gain ou la perte qui en découle est comptabilisé dans les états consolidés du résultat, à moins que le dérivé ne soit désigné comme instrument de couverture et qu'il ne soit jugé efficace, auquel cas le moment de la comptabilisation dans les états consolidés du résultat repose sur la nature de la relation de couverture. Les flux de trésorerie liés aux instruments de couverture sont classés de la même manière que les flux de trésorerie liés à l'élément couvert.

À la mise en place d'une relation de couverture, la Société désigne et documente officiellement la relation de couverture à laquelle elle souhaite appliquer la comptabilité de couverture, ainsi que l'objectif et la stratégie de la gestion des risques qui sous-tendent la couverture. La documentation porte sur l'identification de la nature du risque couvert, le lien économique entre l'élément couvert et les instruments de couverture qui ne doit pas être dominé par le risque de crédit, le ratio de couverture conforme à la stratégie de gestion des risques visée et la manière dont la Société appréciera régulièrement l'efficacité de la relation de couverture.

La direction évalue l'efficacité de la couverture lors de la création de l'instrument de couverture et chaque trimestre par la suite, en général selon un ratio de couverture géré de 1:1. L'efficacité de la couverture évaluée de façon prospective correspond à la mesure dans laquelle les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie du dérivé compensent les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'instrument couvert sous-jacent ou le risque en cas de non-concordance importante entre les conditions de l'instrument de couverture et celles de l'instrument couvert. Un déséquilibre significatif est considéré comme traduisant l'inefficacité de la couverture et comptabilisé comme tel dans les états consolidés du résultat.

#### **Couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger**

La Société a recours aux swaps de devises et aux dettes à long terme libellées en devises pour couvrir des parties de l'investissement net de la Société dans ses établissements aux États-Unis et en Europe. Les gains ou pertes de change sur les investissements nets et la partie efficace des gains ou des pertes sur les instruments de couverture des investissements nets sont comptabilisés à titre d'autres éléments du résultat global. Les gains ou les pertes liés à la partie inefficace sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat. Lorsque l'investissement net faisant l'objet de la couverture est cédé, le montant qui s'y rattache dans les autres éléments du résultat global est alors transféré dans le bénéfice net, au titre des gains ou des pertes découlant de la cession.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

#### INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE (SUITE)

##### Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs et à la dette à long terme

La plupart des revenus et des coûts de la Société sont libellés en devises autres que le dollar canadien. Le risque que les variations des taux de change aient une incidence sur les résultats est atténué en grande partie par l'appariement des coûts de la Société et des revenus libellés dans la même devise. Dans certains cas où il existe un déséquilibre important dans une monnaie en particulier, la Société conclut des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des taux de change.

La Société a aussi recours à des swaps de taux d'intérêt et de devises pour couvrir soit le risque lié aux flux de trésorerie soit le risque de change de la dette à long terme.

La partie efficace de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés est comptabilisée à titre d'autres éléments du résultat global et la partie inefficace, le cas échéant, dans les états consolidés du résultat. La partie efficace de la variation de la juste valeur des dérivés est reclassée des autres éléments du résultat global aux états consolidés du résultat au moment où l'élément couvert est comptabilisé dans les états consolidés du résultat.

##### Couvertures de juste valeur liées aux billets de premier rang non garantis en devise américaine

La Société a conclu des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque lié à la juste valeur des billets de premier rang non garantis en devise américaine à taux fixe. En vertu du swap de taux d'intérêt, la Société obtient un taux d'intérêt fixe, mais rembourse un taux d'intérêt variable sur le montant nominal.

Les variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt sont comptabilisées à titre de charges financières dans les états consolidés du résultat. Les variations de la juste valeur des éléments couverts attribuables au risque couvert sont comptabilisées à titre d'ajustement de la valeur comptable des billets de premier rang non garantis en devise américaine, et sont aussi inscrites au titre des charges financières dans les états consolidés du résultat. Si les éléments couverts sont décomptabilisés, la juste valeur non amortie est comptabilisée immédiatement dans les états consolidés du résultat.

##### Coûts de couverture

La Société peut choisir de comptabiliser l'élément report/déport de contrats à terme ou de swaps de devises en tant que coûts de couverture. Lorsque c'est le cas, les coûts différés de couverture, déduction faite de l'impôt sur les bénéfices applicable, sont comptabilisés en tant que composante séparée du cumul des autres éléments du résultat global et reclassés dans les états consolidés du résultat au moment où l'élément couvert est comptabilisé.

#### AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société administre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et à cotisations définies.

Le coût des régimes à cotisations définies est passé en charges dans les états consolidés du résultat en fonction des cotisations payables par la Société au cours de l'exercice.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies, l'obligation au titre des prestations définies est calculée par des actuaires indépendants au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Les obligations au titre des prestations de retraite dans les bilans consolidés représentent la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies réduite de la juste valeur des actifs au titre du régime. Les actifs au titre des prestations de retraite sont comptabilisés dans la mesure où la Société peut bénéficier de remboursements ou d'une réduction des cotisations futures. Les régimes de retraite qui sont capitalisés à même le paiement des primes d'assurance sont traités comme des régimes à cotisations définies, sauf si la Société a une obligation soit de verser directement les prestations lorsqu'elles deviennent exigibles, soit de verser d'autres montants si les actifs accumulés auprès de l'assureur ne couvrent pas tous les avantages futurs du personnel. Dans ces circonstances, le régime est traité comme un régime à prestations définies.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

#### AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)

Les contrats d'assurance sont traités comme des actifs de régime d'un régime à prestations définies si les produits du contrat :

- ne peuvent servir qu'à financer les avantages du personnel;
- sont hors de portée des créanciers de la Société;
- ne peuvent pas être restitués à la Société, sauf si ces produits représentent un surplus d'actifs non nécessaires au respect de l'ensemble des obligations relatives aux avantages du personnel ou constituent un remboursement des avantages du personnel déjà payés par la Société.

Les contrats d'assurance qui ne respectent pas les critères susmentionnés sont traités comme des investissements non courants et sont inscrits à leur juste valeur comme des actifs financiers non courants dans les bilans consolidés.

Pour calculer le coût des régimes à prestations définies et leur valeur actualisée à l'aide d'évaluations actuarielles, il est nécessaire de formuler des hypothèses sur les taux d'actualisation, les augmentations salariales futures et des prestations de retraite, les taux d'inflation et la mortalité. Toute modification apportée à ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des prestations de retraite. Pour déterminer le taux d'actualisation approprié, la direction tient compte des taux d'intérêt des obligations de sociétés de première qualité libellées dans la devise dans laquelle les prestations seront versées et dont l'échéance se rapproche de celle de l'obligation de retraite concernée.

Le coût des services rendus au cours de la période est comptabilisé dans les coûts des services et frais de vente et d'administration des états consolidés du résultat. L'intérêt net calculé d'après le taux d'actualisation appliqué au passif ou à l'actif net au titre du montant net des prestations définies est comptabilisé comme une charge financière nette ou un revenu financier net. Si les avantages d'un régime sont modifiés ou si un régime fait l'objet d'une compression, la modification des avantages qui en résulte ayant trait à des services passés ou bien les gains ou les pertes liés à la compression sont comptabilisés immédiatement dans l'état consolidé du résultat. Les gains ou les pertes sur le règlement d'un régime à prestations définies sont comptabilisés au moment du règlement.

Les réévaluations des régimes à prestations définies comprennent les gains et les pertes actuariels, les changements dans l'effet du plafonnement de l'actif ainsi que le rendement des actifs des régimes à l'exclusion du montant compris dans l'intérêt net sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies. Les réévaluations sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global au cours de la période où elles sont réalisées.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

#### ADOPTION DE NORMES COMPTABLES

Les normes suivantes ont été adoptées par la Société le 1<sup>er</sup> octobre 2018 :

##### IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui précise la méthode et le moment de la comptabilisation des produits des activités ordinaires, et exige la présentation d'informations plus détaillées et pertinentes. La norme remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IAS 11, *Contrats de construction*, et d'autres interprétations relatives aux produits des activités ordinaires.

La Société a adopté l'IFRS 15 conformément à la méthode rétrospective modifiée, sans retraitement des chiffres comparatifs. Les méthodes qu'appliquait la Société avant le 1<sup>er</sup> octobre 2018 sont décrites ci-après. Les principales modifications à ces méthodes comptables sont les suivantes :

- Les activités d'implantation initiales des accords de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué, qui n'étaient auparavant pas considérées comme des éléments identifiables séparément, pourraient dans certains cas être considérées comme une obligation de prestation séparée si elles peuvent exister de façon distincte selon les critères de l'IFRS 15, entraînant une accélération de la comptabilisation des revenus et des coûts connexes liés au contrat.
- Auparavant, lorsque les licences d'utilisation de logiciels avaient une valeur en soi pour le client et qu'elles étaient considérées comme des éléments identifiables séparément, les revenus tirés de ces licences d'utilisation de logiciels étaient comptabilisés à la livraison. Selon l'IFRS 15, lorsqu'un accord vise d'importants services de personnalisation, les revenus tirés des licences d'utilisation de logiciels sont dorénavant combinés à ceux des services, entraînant un report de la comptabilisation des revenus.
- La Société a modifié sa présentation des travaux en cours et des revenus différés, qui sont maintenant présentés sur la base du montant net par contrat, séparément des créances clients, et non plus par projet comme c'était le cas auparavant pour les accords d'intégration de systèmes et de services-conseils.
- L'IFRS 15 indique que l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, doit maintenant être appliquée pour estimer les pertes sur des contrats générateurs de revenus. Par conséquent, les montants connexes qui étaient auparavant classés dans les fournisseurs et autres créditeurs et dans les autres passifs non courants sont maintenant classés dans les provisions courantes et non courantes.
- L'IFRS 15 requiert des informations additionnelles, telles que des informations sur la ventilation des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients par emplacement géographique, type de service et principaux clients et sur les obligations de prestation qui restent à remplir, lesquelles sont présentées respectivement à la note 27, Information sectorielle, et à la note 21, Obligations de prestation qui restent à remplir.

L'adoption de l'IFRS 15 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

#### ADOPTION DE NORMES COMPTABLES (SUITE)

##### IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (suite)

Méthodes comptables pour l'exercice clos le 30 septembre 2018 selon IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et IAS 11, *Contrats de construction*

La Société fournit des services et des biens dans le cadre d'accords comportant divers mécanismes d'établissement des prix. La Société comptabilise les revenus lorsque les conditions suivantes sont satisfaites : il y a des preuves claires de l'existence d'un accord; il est possible d'évaluer de façon fiable le montant des revenus et des charges connexes; il est probable que des avantages économiques futurs iront à la Société; le degré d'avancement des travaux peut être mesuré de façon fiable lorsque des services sont fournis et les risques et avantages importants inhérents à la propriété, dont notamment le contrôle effectif, sont transférés aux clients lorsque des biens sont vendus. Les revenus sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des remises, rabais pour quantités et taxes de vente connexes.

Certains accords de la Société peuvent comprendre des clauses d'acceptation par le client. Chaque clause est étudiée pour déterminer si le processus de génération des bénéfices est terminé lorsque le service est rendu. Il n'est pas toujours nécessaire d'obtenir une acceptation formelle du client pour comptabiliser les revenus à condition que la Société fasse la démonstration objective que les critères stipulés dans les clauses d'acceptation sont remplis. Parmi les critères revus, notons les accords semblables signés par le passé, si ces clauses sont uniques au client ou si elles s'appliquent à tous les accords, la durée des modalités d'acceptation et les antécédents spécifiques au client.

Les revenus tirés de la vente de biens de tiers fournisseurs, comme les licences d'utilisation de logiciels, le matériel informatique ou les services, sont comptabilisés sur la base du montant brut si la Société agit pour son propre compte dans le cadre de la transaction et sont comptabilisés sur la base du montant net si la Société agit à titre d'agent entre le client et le tiers fournisseur. Les facteurs généralement considérés pour déterminer si la Société agit pour son propre compte ou à titre d'agent comprennent ceux qui suivent : si la Société est la principale responsable de la fourniture des biens ou de la prestation des services, si elle ajoute une valeur significative au bien ou au service du fournisseur, si le choix du fournisseur est à sa discrétion et si elle assume un risque de crédit.

##### Comptabilisation des revenus tirés des accords comprenant des éléments multiples

Afin d'évaluer si les livrables aux termes d'un accord sont des éléments identifiables séparément, la direction doit exercer son jugement. Un élément est considéré comme étant identifiable séparément s'il a une valeur en soi pour le client. En premier lieu, la Société examine les clauses du contrat afin de déterminer si le livrable est accepté séparément par le client. Puis, la Société évalue si le livrable aurait pu être fourni par un autre fournisseur et s'il aurait été possible pour le client de décider de ne pas faire l'acquisition du livrable.

##### Prix de vente relatif

Les accords de la Société comprennent souvent la prestation de plusieurs services et biens, qui sont décrits ci-après. Lorsqu'un accord vise la prestation d'éléments multiples, la valeur totale de l'accord est répartie entre chaque élément identifiable séparément en fonction de son prix de vente relatif. Lorsqu'elle fait l'estimation du prix de vente de chaque élément, la Société privilégie l'utilisation de prix observables qui sont établis au moyen des prix obtenus par la Société pour les mêmes éléments ou pour des éléments semblables. Si les prix observables ne peuvent être obtenus, le prix de vente correspond à la meilleure estimation de ce prix par la Société. La meilleure estimation du prix de vente est le prix auquel la Société s'attend normalement à fournir des services ou des biens et tient compte d'un certain nombre de facteurs internes et externes y compris, sans s'y limiter, les régions géographiques, les politiques de prix de la Société, les coûts internes et les marges. La méthode de comptabilisation des revenus appropriée est appliquée à chaque élément identifiable séparément, comme il est mentionné ci-après.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

#### ADOPTION DE NORMES COMPTABLES (SUITE)

##### IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (suite)

Méthodes comptables pour l'exercice clos le 30 septembre 2018 selon IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et IAS 11, *Contrats de construction* (suite)

##### Services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué

Les revenus tirés des accords de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué sont en général comptabilisés au prix contractuel à mesure que les services sont fournis, sauf s'il existe une meilleure façon de mesurer la performance ou la prestation de services.

##### Intégration de systèmes et services-conseils

Les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils fondés sur le temps et les ressources sont comptabilisés à mesure que les services sont fournis, tandis que ceux qui sont fondés sur les coûts sont comptabilisés à mesure que les coûts remboursables sont engagés.

Les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils dans le cadre d'accords à prix fixe dont le résultat peut être estimé de façon fiable sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement au cours de la période où les services sont fournis. La Société utilise principalement les coûts de la main-d'œuvre ou le nombre d'heures de travail pour mesurer le pourcentage d'avancement des travaux. Cette méthode se fonde sur des estimations du total des coûts de la main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu pour fournir le service, qui sont comparées aux coûts de la main-d'œuvre ou aux heures déjà engagés, pour évaluer le pourcentage des revenus gagnés. La direction révisé régulièrement les estimations sous-jacentes du total des coûts de la main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu. Lorsque le résultat d'un accord ne peut être estimé de façon fiable, les revenus ne sont comptabilisés qu'à hauteur des coûts engagés s'il est probable que ces coûts seront recouverts.

Les revenus tirés d'accords liant la rémunération aux gains réalisés par le client sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable que les bénéfices résultant de ces accords généreront la valeur sur laquelle la comptabilisation des revenus repose.

##### Licences d'utilisation de logiciels

La plupart des accords visant la vente de licences d'utilisation de logiciels comprennent d'autres services, comme l'implantation, la personnalisation et l'entretien. Dans le cas de ces accords, les revenus tirés de licences d'utilisation de logiciels sont comptabilisés à la livraison s'il a été déterminé que le logiciel est un élément identifiable séparément. Dans le cas contraire, il est combiné aux services d'implantation et de personnalisation et est comptabilisé comme il est indiqué à la rubrique Intégration de systèmes et services-conseils ci-dessus. Les revenus tirés des services d'entretien des licences vendues sont comptabilisés de façon proportionnelle sur la durée de la période d'entretien.

##### Travaux en cours et revenus différés

L'excédent des montants comptabilisés à titre de revenus sur les montants facturés est classé dans les travaux en cours. Les montants perçus avant la prestation des services ou la livraison des biens sont classés dans les revenus différés.

##### Pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus

Des pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus peuvent survenir en raison de coûts additionnels qui n'avaient pas été prévus au moment de la conclusion du contrat. Les pertes relatives à un contrat correspondent à l'excédent des coûts prévus sur le total des revenus estimatifs du contrat. Les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle il est établi qu'une perte est probable. La perte prévue est appliquée initialement en réduction des coûts liés au contrat capitalisés, et l'excédent est comptabilisé dans les fournisseurs et autres créditeurs et dans les autres passifs non courants. La direction passe régulièrement en revue la rentabilité des accords et les estimations sous-jacentes.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

#### ADOPTION DE NORMES COMPTABLES (SUITE)

##### IFRS 9 – Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a modifié l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

La Société a adopté l'IFRS 9 de manière rétrospective, sans retraitement des chiffres comparatifs. Les méthodes qu'appliquait la Société avant le 1<sup>er</sup> octobre 2018 sont décrites ci-après. Les principales modifications à ces méthodes comptables sont les suivantes :

- La norme simplifie le classement des actifs financiers, tout en reprenant la plupart des exigences de l'IAS 39. Les actifs financiers de la Société auparavant classés comme des prêts et créances sont maintenant classés au coût amorti et ils continuent d'être évalués ainsi. Les actifs financiers auparavant classés comme disponibles à la vente sont maintenant classés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et ils continuent d'être évalués ainsi. Les autres actifs financiers et les dérivés non admissibles à la comptabilité de couverture sont toujours classés et évalués à la juste valeur par le biais du bénéfice net. Les passifs financiers auparavant classés comme autres passifs sont maintenant classés au coût amorti et ils continuent d'être évalués ainsi.
- La norme introduit un nouveau modèle de dépréciation qui s'applique aux créances clients, aux travaux en cours, aux montants à recevoir à long terme et aux obligations non courantes de la Société. La Société n'est pas assujettie à un risque de crédit important compte tenu de son bassin vaste et diversifié de clients et de sa stratégie d'atténuation des risques visant à investir dans des obligations d'État et de sociétés de première qualité notées A ou plus. La Société a appliqué l'approche simplifiée à l'égard de ses créances clients, ses travaux en cours et ses montants à recevoir à long terme et s'est prévaluée de l'exemption pour risque de crédit faible à l'égard de ses obligations non courantes.
- Finalement, l'IFRS 9 introduit un nouveau modèle de comptabilité de couverture qui s'aligne mieux avec les activités de gestion des risques. La Société a appliqué le nouveau modèle de comptabilité de couverture et les relations de couverture existantes sont encore admissibles à la comptabilité de couverture en vertu de ce nouveau modèle. La Société a choisi de comptabiliser l'élément report/déport des swaps de devises en tant que coûts de couverture.
- Les informations annuelles additionnelles figurent à la note 30, Instruments financiers.

L'adoption de l'IFRS 9 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

#### ADOPTION DE NORMES COMPTABLES (SUITE)

##### IFRS 9 – Instruments financiers (suite)

Méthodes comptables pour l'exercice clos le 30 septembre 2018 selon IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*

Tous les instruments financiers sont initialement évalués à leur juste valeur. Par la suite, les actifs financiers classés comme des prêts et créances et les passifs financiers classés comme autres passifs sont évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs et passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du bénéfice net et classés comme disponibles à la vente sont par la suite évalués à leur juste valeur.

Les instruments financiers peuvent être désignés au moment de la comptabilisation initiale à la juste valeur par le biais du bénéfice net si l'un des critères suivants est respecté : i) l'instrument financier comprend un ou plusieurs dérivés incorporés qui, autrement, auraient été comptabilisés séparément, ii) la désignation élimine ou réduit significativement une incohérence d'évaluation ou de comptabilisation qui surviendrait de l'évaluation de l'actif ou du passif financier ou de la comptabilisation des gains et des pertes sur ceux-ci selon des bases différentes ou iii) l'actif financier et le passif financier font partie d'un groupe d'actifs ou de passifs financiers qui est géré et dont la performance s'apprécie sur la base de la juste valeur, selon une gestion des risques ou une stratégie d'investissement documentée. Les gains et pertes liés aux réévaluations périodiques des actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Les gains et pertes non réalisés, déduction faite de l'impôt sur les bénéfices applicable, sur les actifs disponibles à la vente sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les revenus d'intérêts gagnés et les gains et pertes réalisés sur la vente des actifs disponibles à la vente sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Les coûts de transaction comprennent essentiellement les frais associés aux services juridiques et comptables et tout autre coût directement attribuable à l'émission des actifs et passifs financiers. Les coûts de transaction sont capitalisés au coût des actifs et des passifs financiers autres que ceux classés dans les instruments désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net.

Les actifs financiers sont décomptabilisés si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à échéance, ou si l'actif est transféré et que ce transfert remplit les conditions de décomptabilisation. Le transfert remplit les conditions de décomptabilisation si la quasi-totalité des risques et avantages importants inhérents à la propriété a été transférée.

La Société a effectué les classements suivant :

##### Désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les instruments financiers dérivés, sauf s'ils sont admissibles à la comptabilité de couverture. De plus, les actifs au titre du régime de rémunération différée comptabilisés dans les actifs financiers non courants ont été désignés par la direction à la juste valeur par le biais du bénéfice net au moment de leur comptabilisation initiale, étant donné que ce classement reflète la stratégie d'investissement de la direction.

##### Prêts et créances

Les créances clients, la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients et les montants à recevoir à long terme comptabilisés dans les actifs financiers non courants.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

#### ADOPTION DE NORMES COMPTABLES (SUITE)

##### IFRS 9 – Instruments financiers (suite)

Méthodes comptables pour l'exercice clos le 30 septembre 2018 selon IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (suite)

##### Disponibles à la vente

Les obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients et dans les placements non courants comptabilisés dans les actifs financiers non courants.

##### Autres passifs

Les fournisseurs et autres crédateurs, la rémunération à payer, la dette à long terme et les obligations liées aux fonds des clients.

##### Hiérarchie des justes valeurs

Les évaluations à la juste valeur comptabilisées aux bilans sont classées selon les niveaux suivants :

Niveau 1 : un cours (non ajusté) sur un marché actif pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 : les données autres que les cours visés au niveau 1, mais qui sont observables pour l'actif ou le passif directement ou indirectement;

Niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif, qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

#### INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE

La Société a recours à divers instruments financiers dérivés pour gérer le risque lié aux taux d'intérêt et aux taux de change.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur à la date à laquelle les contrats dérivés sont conclus et sont ultérieurement réévalués à la juste valeur à la date de clôture de présentation de l'information financière. Le gain ou la perte qui en découle est comptabilisé dans les états consolidés du résultat, à moins que le dérivé ne soit désigné comme instrument de couverture et qu'il ne soit jugé efficace, auquel cas le moment de la comptabilisation dans les états consolidés du résultat repose sur la nature de la relation de couverture.

À la mise en place d'une relation de couverture, la Société désigne et documente officiellement la relation de couverture à laquelle elle souhaite appliquer la comptabilité de couverture, ainsi que l'objectif et la stratégie de la gestion des risques qui sous-tendent la couverture. La documentation porte sur l'identification de l'instrument de couverture, la transaction ou l'élément couvert, la nature du risque couvert et la façon dont la Société appréciera l'efficacité de l'instrument de couverture à compenser, par ses variations de juste valeur, l'exposition aux variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert attribuables au risque couvert. Ces couvertures devraient être hautement efficaces pour compenser les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie et sont appréciées de manière continue afin d'établir si, dans les faits, elles ont été hautement efficaces au cours des périodes de présentation de l'information financière pour lesquelles elles ont été désignées.

Les flux de trésorerie liés aux transactions de couverture sont classés de la même manière que les flux de trésorerie liés à la position couverte.

Les instruments financiers dérivés utilisés comme éléments de couverture sont comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans consolidés à titre d'instruments financiers dérivés courants, d'actifs financiers non courants ou d'instruments financiers dérivés non courants. Pour déterminer la juste valeur des instruments financiers dérivés, la Société utilise des modèles d'évaluation tels que les analyses des flux de trésorerie actualisés reposant sur des données observables sur le marché.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

#### ADOPTION DE NORMES COMPTABLES (SUITE)

##### IFRS 9 – Instruments financiers (suite)

Méthodes comptables pour l'exercice clos le 30 septembre 2018 selon IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (suite)

#### INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE (SUITE)

##### Couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger

La Société a recours aux swaps de devises et aux dettes à long terme libellées en devises pour couvrir des parties de l'investissement net de la Société dans ses établissements aux États-Unis et en Europe. Les gains ou pertes de change sur les investissements nets et la partie efficace des gains ou des pertes sur les instruments de couverture des investissements nets sont comptabilisés à titre d'autres éléments du résultat global. Dans la mesure où la couverture est inefficace, ces écarts sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat. Lorsque l'investissement net faisant l'objet de la couverture est cédé, le montant qui s'y rattache dans les autres éléments du résultat global est alors transféré dans le bénéfice net, au titre des gains ou des pertes découlant de la cession.

##### Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs et à la dette à long terme

La plupart des revenus et des coûts de la Société sont libellés en devises autres que le dollar canadien. Le risque que les variations des taux de change aient une incidence sur les résultats est atténué en grande partie par l'appariement des coûts de la Société et des revenus libellés dans la même devise. Dans certains cas où il existe un déséquilibre important dans une monnaie en particulier, la Société conclut des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des taux de change.

La Société a aussi recours à des swaps de taux d'intérêt et de devises pour couvrir soit le risque lié aux flux de trésorerie soit le risque de change de la dette à long terme.

Ces instruments dérivés sont documentés en tant que couvertures de flux de trésorerie, et aucun élément de la juste valeur des contrats dérivés n'est exclu de l'appréciation ou de l'évaluation de l'efficacité des couvertures. La partie efficace de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés est comptabilisée à titre d'autres éléments du résultat global et la partie inefficace, le cas échéant, dans les états consolidés du résultat. La partie efficace de la variation de la juste valeur des dérivés est reclassée des autres éléments du résultat global aux états consolidés du résultat au moment où l'élément couvert est comptabilisé dans les états consolidés du résultat.

##### Couvertures de juste valeur liées aux billets de premier rang non garantis en devise américaine

La Société a conclu des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque lié à la juste valeur des billets de premier rang non garantis en devise américaine à taux fixe. En vertu du swap de taux d'intérêt, la Société obtient un taux d'intérêt fixe, mais rembourse un taux d'intérêt variable sur le montant nominal.

Les variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt sont comptabilisées à titre de charges financières dans les états consolidés du résultat. Les variations de la juste valeur des éléments couverts attribuables au risque couvert sont comptabilisées à titre d'ajustement de la valeur comptable des billets de premier rang non garantis en devise américaine, et sont aussi inscrites au titre des charges financières dans les états consolidés du résultat. Si les éléments couverts sont décomptabilisés, la juste valeur non amortie est comptabilisée immédiatement dans les états consolidés du résultat.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

#### MODIFICATIONS FUTURES DE NORMES COMPTABLES

Les normes suivantes ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur au 30 septembre 2019.

##### IFRS 16 – Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui établit les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet, pour les deux parties au contrat de location. La norme remplace l'IAS 17, *Contrats de location*, et d'autres interprétations relatives aux contrats de location, élimine le classement par le preneur des contrats de location à titre de contrats de location simple ou de contrats de location-financement et introduit un modèle unique de comptabilisation par le preneur. La norme est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2019 pour la Société. La norme peut être appliquée au moyen de l'une des deux méthodes suivantes : i) de façon rétrospective à chaque période antérieure pour laquelle la Société présente de l'information financière; ii) de façon rétrospective en comptabilisant l'effet cumulé de l'application initiale de la norme à la date de première application (méthode rétrospective modifiée). La Société a adopté l'IFRS 16 conformément à la méthode rétrospective modifiée, sans retraitement des chiffres comparatifs. La Société a appliqué les mesures de simplification permises à la transition, incluant la définition d'un contrat de location, l'utilisation de connaissances acquises pour déterminer la durée d'un contrat de location, l'application d'un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires et l'ajustement des actifs au titre du droit d'utilisation à l'égard de la provision pour les contrats de location déficitaires au lieu d'effectuer un test de dépréciation.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

#### MODIFICATIONS FUTURES DE NORMES COMPTABLES (SUITE)

##### IFRS 16 – Contrats de location (suite)

Afin de se préparer à la conversion à l'IFRS 16, la Société a élaboré un plan de conversion détaillé en trois étapes : 1) familiarisation et évaluation, 2) conception, 3) mise en œuvre. Dans le cadre de la première étape, la Société a mis en place un comité directeur qui est responsable de faire le suivi des progrès et d'approuver les recommandations de l'équipe de projet. Les membres du comité directeur se rencontrent régulièrement et transmettent des mises à jour trimestrielles au Comité d'audit et de gestion des risques. La Société est actuellement en voie de terminer la troisième étape du plan de conversion.

Le tableau qui suit illustre l'incidence prévue de l'adoption de l'IFRS 16 sur le bilan consolidé de la Société au 1<sup>er</sup> octobre 2019.

	Bilan consolidé au 30 septembre 2019	Adoption de l'IFRS 16	Bilan consolidé prévu au 1 <sup>er</sup> octobre 2019
	\$	\$	\$
<b>Actif</b>			
Créances clients	1 357 090	3 319	1 360 409
Charges payées d'avance et autres actifs courants	172 182	(6 365)	165 817
Immobilisations corporelles	397 661	(21 863)	375 798
Actifs au titre du droit d'utilisation	—	701 346	701 346
Autres actifs non courants	180 480	607	181 087
Actifs d'impôt différé	100 539	14 230	114 769
Autres actifs	10 413 794	—	10 413 794
	<b>12 621 746</b>	<b>691 274</b>	<b>13 313 020</b>
<b>Passif</b>			
Fournisseurs et autres créditeurs	1 108 895	(8 037)	1 100 858
Provisions	73 509	(3 723)	69 786
Tranche courante de la dette à long terme	113 511	152 758	266 269
Provisions non courantes	24 946	(2 264)	22 682
Dette à long terme	2 217 696	693 269	2 910 965
Autres passifs non courants	213 392	(64 655)	148 737
Passifs d'impôt différé	178 265	(8 790)	169 475
Autres passifs	1 807 429	—	1 807 429
	<b>5 737 643</b>	<b>758 558</b>	<b>6 496 201</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Bénéfices non distribués	4 557 855	(67 284)	4 490 571
Autres éléments de capitaux propres	2 326 248	—	2 326 248
	<b>6 884 103</b>	<b>(67 284)</b>	<b>6 816 819</b>
	<b>12 621 746</b>	<b>691 274</b>	<b>13 313 020</b>

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

#### MODIFICATIONS FUTURES DE NORMES COMPTABLES (SUITE)

##### IFRS 16 – Contrats de location (suite)

Dans les cas où la Société est le preneur, l'application de l'IFRS 16 devrait entraîner la comptabilisation au bilan de la plupart de ses contrats de location qui sont actuellement considérés comme des contrats de location simple et qui visent principalement la location de locaux. La Société s'attend également à une diminution de ses coûts immobiliers et à une augmentation de ses charges financières et de l'amortissement découlant de la modification apportée à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des charges locatives. L'adoption de l'IFRS 16 n'aura pas une incidence importante sur sa capacité à respecter les clauses restrictives imposées par des tiers présentées à la note 31, Gestion du risque de capital, et touchant ses billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros, sa facilité de crédit renouvelable non garantie et sa facilité d'emprunt à terme non garantie.

##### Modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7 – Réforme des taux d'intérêt de référence

En septembre 2019, l'IASB a modifié certaines de ses exigences en matière de comptabilité de couverture afin de tenir compte de l'incertitude découlant du retrait graduel des taux d'intérêt de référence comme les taux interbancaires offerts (TIO). Les modifications publiées portaient principalement sur les incidences comptables de l'incertitude au cours de la période précédant la réforme. L'IASB examine également les conséquences potentielles du remplacement des taux de référence par d'autres taux sur la présentation de l'information financière. Les modifications ont des répercussions sur l'IFRS 9, *Instruments financiers*, l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 si elles sont approuvées par l'Union européenne. La Société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 4. Créances clients

	Au 30 septembre 2019	Au 30 septembre 2018
	\$	\$
Clients (note 30)	<b>979 728</b>	1 126 772
Crédits pour la R et D et autres crédits d'impôt <sup>1</sup>	<b>259 289</b>	245 980
Autres	<b>118 073</b>	108 616
	<b>1 357 090</b>	1 481 368

<sup>1</sup> Les crédits pour la R et D et autres crédits d'impôt étaient liés à des programmes gouvernementaux au Canada, aux États-Unis d'Amérique, en France, au Royaume-Uni et dans d'autres pays.

### 5. Fonds détenus pour des clients

	Au 30 septembre 2019	Au 30 septembre 2018
	\$	\$
Trésorerie	<b>187 823</b>	141 151
Obligations non courantes (note 30)	<b>180 289</b>	184 401
	<b>368 112</b>	325 552

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 6. Immobilisations corporelles

	Terrains et immeubles	Améliorations locatives	Mobilier, agencements et matériel	Matériel informatique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Coût</b>					
Au 30 septembre 2018	58 455	204 888	164 634	686 499	1 114 476
Ajouts	619	40 915	19 568	104 887	165 989
Ajouts – acquisitions d'entreprises (note 25a)	—	5 320	981	1 374	7 675
Cessions/mises hors service	—	(25 565)	(4 146)	(67 291)	(97 002)
Écart de conversion	(460)	(999)	(399)	(10 840)	(12 698)
<b>Au 30 septembre 2019</b>	<b>58 614</b>	<b>224 559</b>	<b>180 638</b>	<b>714 629</b>	<b>1 178 440</b>
<b>Amortissement cumulé</b>					
Au 30 septembre 2018	14 652	144 275	106 223	461 233	726 383
Amortissement (note 23)	2 601	21 021	16 428	119 214	159 264
Cessions/mises hors service	—	(25 099)	(3 836)	(67 223)	(96 158)
Écart de conversion	(292)	(471)	(143)	(7 804)	(8 710)
<b>Au 30 septembre 2019</b>	<b>16 961</b>	<b>139 726</b>	<b>118 672</b>	<b>505 420</b>	<b>780 779</b>
<b>Valeur comptable nette au 30 septembre 2019</b>	<b>41 653</b>	<b>84 833</b>	<b>61 966</b>	<b>209 209</b>	<b>397 661</b>

	Terrains et immeubles	Améliorations locatives	Mobilier, agencements et matériel	Matériel informatique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Coût</b>					
Au 30 septembre 2017	65 640	210 326	164 016	645 363	1 085 345
Ajouts	748	27 970	11 034	110 776	150 528
Ajouts – acquisitions d'entreprises (note 25b)	—	192	943	1 479	2 614
Cessions/mises hors service	(8 933)	(35 311)	(11 082)	(73 245)	(128 571)
Écart de conversion	1 000	1 711	(277)	2 126	4 560
Au 30 septembre 2018	58 455	204 888	164 634	686 499	1 114 476
<b>Amortissement cumulé</b>					
Au 30 septembre 2017	20 691	154 801	99 131	414 109	688 732
Amortissement (note 23)	2 000	21 881	16 003	116 703	156 587
Dépréciation (note 23)	—	160	1 764	—	1 924
Cessions/mises hors service	(8 542)	(34 251)	(10 396)	(70 577)	(123 766)
Écart de conversion	503	1 684	(279)	998	2 906
Au 30 septembre 2018	14 652	144 275	106 223	461 233	726 383
<b>Valeur comptable nette au 30 septembre 2018</b>	<b>43 803</b>	<b>60 613</b>	<b>58 411</b>	<b>225 266</b>	<b>388 093</b>

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 6. Immobilisations corporelles (suite)

Les immobilisations corporelles comprennent les actifs acquis suivants aux termes de contrats de location-financement :

	Au 30 septembre 2019			Au 30 septembre 2018		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Mobilier, agencements et matériel	14 578	8 285	6 293	15 309	7 958	7 351
Matériel informatique	40 357	24 787	15 570	46 183	29 831	16 352
	54 935	33 072	21 863	61 492	37 789	23 703

### 7. Coûts liés à des contrats

	Au 30 septembre 2019			Au 30 septembre 2018		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coûts de transition	476 075	258 283	217 792	461 262	235 931	225 331
Incitatifs	61 258	56 085	5 173	71 748	53 932	17 816
	537 333	314 368	222 965	533 010	289 863	243 147

### 8. Immobilisations incorporelles

	Logiciels pour utilisation interne acquis	Logiciels pour utilisation interne développés en interne	Solutions d'affaires acquises	Solutions d'affaires développées en interne	Licences d'utilisation de logiciels	Relations clients	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Coût</b>							
Au 30 septembre 2018	95 707	114 701	82 256	444 593	216 490	1 025 083	1 978 830
Ajouts	4 321	9 433	911	61 693	20 196	—	96 554
Ajouts – acquisitions d'entreprises (note 25)	77	—	—	—	201	113 786	114 064
Cessions/mises hors service	(436)	(326)	(803)	(46)	(13 281)	(24 321)	(39 213)
Écart de conversion	(465)	(519)	(1 336)	5 144	(2 096)	(19 209)	(18 481)
<b>Au 30 septembre 2019</b>	<b>99 204</b>	<b>123 289</b>	<b>81 028</b>	<b>511 384</b>	<b>221 510</b>	<b>1 095 339</b>	<b>2 131 754</b>
<b>Amortissement cumulé</b>							
Au 30 septembre 2018	72 177	58 212	80 586	277 092	145 078	866 359	1 499 504
Amortissement (note 23)	8 872	11 513	1 319	37 318	29 356	76 182	164 560
Cessions/mises hors service	(436)	(326)	(803)	(46)	(13 247)	(24 321)	(39 179)
Écart de conversion	(146)	(304)	(1 195)	3 482	(1 596)	(11 354)	(11 113)
<b>Au 30 septembre 2019</b>	<b>80 467</b>	<b>69 095</b>	<b>79 907</b>	<b>317 846</b>	<b>159 591</b>	<b>906 866</b>	<b>1 613 772</b>
<b>Valeur comptable nette au 30 septembre 2019</b>	<b>18 737</b>	<b>54 194</b>	<b>1 121</b>	<b>193 538</b>	<b>61 919</b>	<b>188 473</b>	<b>517 982</b>

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 8. Immobilisations incorporelles (suite)

	Logiciels pour utilisation interne acquis	Logiciels pour utilisation interne développés en interne	Solutions d'affaires acquises	Solutions d'affaires développées en interne	Licences d'utilisation de logiciels	Relations clients et autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Coût</b>							
Au 30 septembre 2017	99 047	94 788	84 044	387 624	217 875	965 687	1 849 065
Ajouts	5 742	21 724	—	47 125	19 343	—	93 934
Ajouts – acquisitions d'entreprises	—	—	—	—	—	46 755	46 755
Cessions/mises hors service	(10 145)	(1 605)	(1 503)	(2 796)	(22 278)	—	(38 327)
Écart de conversion	1 063	(206)	(285)	12 640	1 550	12 641	27 403
<b>Au 30 septembre 2018</b>	<b>95 707</b>	<b>114 701</b>	<b>82 256</b>	<b>444 593</b>	<b>216 490</b>	<b>1 025 083</b>	<b>1 978 830</b>
<b>Amortissement cumulé</b>							
Au 30 septembre 2017	74 286	50 842	78 151	237 351	131 672	786 337	1 358 639
Amortissement (note 23)	7 385	7 757	3 954	33 197	34 186	70 447	156 926
Dépréciation (note 23)	—	1 209	—	57	—	—	1 266
Cessions/mises hors service	(10 145)	(1 605)	(1 503)	(2 062)	(21 926)	—	(37 241)
Écart de conversion	651	9	(16)	8 549	1 146	9 575	19 914
<b>Au 30 septembre 2018</b>	<b>72 177</b>	<b>58 212</b>	<b>80 586</b>	<b>277 092</b>	<b>145 078</b>	<b>866 359</b>	<b>1 499 504</b>
<b>Valeur comptable nette au 30 septembre 2018</b>	<b>23 530</b>	<b>56 489</b>	<b>1 670</b>	<b>167 501</b>	<b>71 412</b>	<b>158 724</b>	<b>479 326</b>

### 9. Autres actifs non courants

	Au 30 septembre 2019	Au 30 septembre 2018
	\$	\$
Contrats de maintenance non courants payés d'avance	20 532	21 647
Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes de retraite à prestations définies et contrats d'assurance-vie – droit au remboursement (note 16)	23 879	24 652
Actifs au titre des prestations de retraite (note 16)	96 620	27 482
Dépôts	13 999	11 253
Frais de financement différés	3 798	3 182
Autres	21 652	16 732
	<b>180 480</b>	<b>104 948</b>

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 10. Actifs financiers non courants

	Au 30 septembre 2019	Au 30 septembre 2018
	\$	\$
Actifs au titre du régime de rémunération différée (notes 16 et 30)	<b>62 627</b>	56 900
Placements non courants (note 30)	<b>24 596</b>	30 054
Montants à recevoir à long terme	<b>18 034</b>	19 470
Instruments financiers dérivés non courants (note 30)	<b>71 642</b>	11 312
	<b>176 899</b>	117 736

### 11. Goodwill

Au cours de l'exercice précédent, la direction révisait les résultats d'exploitation de la Société selon les neuf secteurs opérationnels suivants : Europe du Nord (y compris les pays nordiques européens, les pays baltes et la Pologne); Canada; France (y compris le Luxembourg et le Maroc); États-Unis (É.-U.) Secteur privé et gouvernements locaux; É.-U. Gouvernement fédéral américain; Royaume-Uni (R.-U.); Est, Centre et Sud de l'Europe (principalement les Pays-Bas et l'Allemagne) (ECS); Centres mondiaux de prestation de services en Asie-Pacifique (Inde et Philippines) et Australie. Les deux derniers secteurs opérationnels, dont les revenus, les bénéfices et les actifs représentaient moins de 10 % du total des revenus, du bénéfice et des actifs de la Société, ont été regroupés sous le secteur Asie-Pacifique.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019, la Société a réaligné sa structure de gestion, ce qui a principalement donné lieu au transfert de ses activités en Belgique et dans le Sud de l'Europe, qui sont passées du secteur opérationnel Centre et Est de l'Europe au secteur opérationnel Ouest et Sud de l'Europe, au transfert de ses activités en Australie, qui sont passées du secteur opérationnel Asie-Pacifique au secteur opérationnel Royaume-Uni, ainsi qu'à d'autres changements de l'organisation interne. Ainsi, la gestion des activités de la Société se fait désormais au moyen des huit secteurs opérationnels suivants : Ouest et Sud de l'Europe (principalement la France, le Portugal et la Belgique); Europe du Nord (y compris les pays nordiques européens, les pays baltes et la Pologne); Canada; É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux; É.-U. Gouvernement fédéral américain; R.-U. et Australie; Centre et Est de l'Europe (principalement les Pays-Bas et l'Allemagne); et Centres mondiaux de prestation de services en Asie-Pacifique (Inde et Philippines) (Asie-Pacifique).

En raison des changements apportés aux secteurs opérationnels, la Société a réaffecté le goodwill aux UGT révisées en fonction de leur juste valeur relative. Aucune perte de valeur n'a été constatée avant la réaffectation.

Les secteurs opérationnels représentent la structure de gestion de l'exercice 2019 ainsi que la façon dont le principal décideur opérationnel, c'est-à-dire le président et chef de la direction de la Société, évalue les activités.

La Société a terminé le test de dépréciation annuel au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2019 et n'a constaté aucune perte de valeur.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 11. Goodwill (suite)

Les variations du goodwill se présentaient comme suit :

	Ouest et Sud de l'Europe	Europe du Nord	Canada	É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux	É.-U. Gouvernement fédéral américain	R.-U. et Australie	Centre et Est de l'Europe	Asie- Pacifique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2018	898 186	1 327 204	1 141 227	1 111 719	882 246	829 520	856 916	294 702	7 341 720
Acquisitions d'entreprises (note 25)	—	482 939	(734)	—	13 955	—	90 943	—	587 103
Réaffectation du goodwill	115 884	—	(3 756)	(4 361)	—	5 366	(94 696)	(18 437)	—
Écart de conversion	(38 995)	(106 216)	—	26 888	21 863	(28 568)	(32 598)	(3 360)	(160 986)
<b>Au 30 septembre 2019</b>	<b>975 075</b>	<b>1 703 927</b>	<b>1 136 737</b>	<b>1 134 246</b>	<b>918 064</b>	<b>806 318</b>	<b>820 565</b>	<b>272 905</b>	<b>7 767 837</b>

#### Hypothèses clés relatives au test de dépréciation du goodwill

Les hypothèses clés utilisées pour les UGT sont présentées dans les tableaux suivants pour les exercices clos les 30 septembre :

2019	Ouest et Sud de l'Europe	Europe du Nord	Canada	É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux	É.-U. Gouvernement fédéral américain	R.-U. et Australie	Centre et Est de l'Europe	Asie- Pacifique
	%	%	%	%	%	%	%	%
<b>CMPC avant impôt</b>	<b>9,1</b>	<b>9,4</b>	<b>8,9</b>	<b>10,0</b>	<b>9,9</b>	<b>8,9</b>	<b>9,1</b>	<b>21,4</b>
<b>Taux de croissance à long terme des flux de trésorerie des activités d'exploitation nets<sup>1</sup></b>	<b>1,8</b>	<b>1,8</b>	<b>2,0</b>	<b>2,0</b>	<b>2,0</b>	<b>1,9</b>	<b>1,5</b>	<b>2,0</b>

2018	Europe du Nord	Canada	France	É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux	É.-U. Gouvernement fédéral américain	R.-U.	ECS	Asie- Pacifique
	%	%	%	%	%	%	%	%
CMPC avant impôt	9,1	8,9	8,6	10,9	10,2	8,1	9,0	19,1
Taux de croissance à long terme des flux de trésorerie des activités d'exploitation nets <sup>1</sup>	2,0	2,0	1,7	2,0	2,0	1,9	2,0	2,0

<sup>1</sup> Le taux de croissance à long terme est établi en fonction des recherches publiées de l'industrie.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 12. Provisions

Au 30 septembre 2019, les provisions de la Société s'établissaient à 98 455 000 \$ (98 001 000 \$ au 30 septembre 2018) et comprenaient principalement des coûts de restructuration.

Le tableau suivant présente l'historique des provisions pour restructuration :

	Au 30 septembre 2019	Au 30 septembre 2018
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	51 529	63 128
Provisions additionnelles	56 268	111 878
Montants utilisés	(67 302)	(123 766)
Écart de conversion	(1 283)	289
Solde à la fin de l'exercice	39 212	51 529
Tranche courante	38 284	50 130
Tranche non courante	928	1 399

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, les provisions additionnelles comprennent des coûts liés à la cessation d'emploi de 56 268 000 \$ (17 630 000 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2018) découlant des acquisitions.

De plus, pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, les provisions additionnelles comprennent des coûts liés à la cessation d'emploi de 94 248 000 \$ découlant du programme de restructuration annoncé précédemment.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 13. Dette à long terme

	Au 30 septembre 2019	Au 30 septembre 2018
	\$	\$
Billets de premier rang non garantis en devise américaine remboursables par tranches de 331 150 \$ (250 000 \$ US) en 2021 <sup>1</sup>	332 533	491 651
Billets de premier rang non garantis remboursables en septembre par tranches de 72 853 \$ (55 000 \$ US) en 2021, 397 380 \$ (300 000 \$ US) en 2024, 331 150 \$ (250 000 \$ US) en cinq remboursements annuels de 50 000 \$ US de 2020 à 2024 et de 122 791 \$ (85 000 €) en 2021 <sup>2</sup>	924 021	1 025 683
Facilité de crédit renouvelable non garantie <sup>3</sup>	334 370	194 795
Facilité d'emprunt à terme non garantie <sup>4</sup>	661 939	—
Obligations remboursables en versements mensuels de capital et intérêts combinés et échéant à différentes dates jusqu'en 2024, portant intérêt au taux moyen pondéré de 2,62 % (2,46 % en 2018)	14 295	30 124
Obligations en vertu de contrats de location-financement remboursables en versements mensuels de capital et intérêts combinés et échéant à différentes dates jusqu'en 2024, portant intérêt au taux moyen pondéré de 2,44 % (2,40 % en 2018)	30 339	29 909
Autre dette à long terme	33 710	28 731
	<b>2 331 207</b>	<b>1 800 893</b>
Tranche courante	113 511	348 580
	<b>2 217 696</b>	<b>1 452 313</b>

<sup>1</sup> Au 30 septembre 2019, un montant de 331 150 000 \$ avait été prélevé, majoré des réévaluations à la juste valeur se rapportant à des swaps de taux d'intérêt désignés comme des couvertures de juste valeur de 1 418 000 \$ et moins les frais de financement de 35 000 \$. En décembre 2018, la Société a effectué le remboursement prévu d'une tranche des billets de premier rang non garantis en devise américaine totalisant 187 600 000 \$ et a réglé les swaps de devises connexes (note 30). Le financement par voie de placement privé obtenu auprès d'investisseurs institutionnels américains comprenait une tranche des billets de premier rang non garantis en devise américaine, d'une échéance de 2,2 ans et portant intérêt au taux de 4,99 % (intérêt au taux moyen pondéré de 4,76 % en 2018). Les billets de premier rang non garantis en devise américaine contiennent des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 31). Au 30 septembre 2019, la Société respectait ces clauses restrictives.

<sup>2</sup> Au 30 septembre 2019, un montant de 924 174 000 \$ avait été prélevé, moins les frais de financement de 153 000 \$. Le placement privé comprend trois tranches de billets de premier rang non garantis en devise américaine et une tranche de billets de premier rang non garantis en euros, avec une échéance moyenne pondérée de 3,2 ans et portant intérêt au taux moyen pondéré de 3,66 % (3,63 % en 2018). En septembre 2019, la Société a effectué le deuxième des sept remboursements annuels prévus de 50 000 000 \$ US sur une tranche des billets de premier rang non garantis en devise américaine pour un montant total de 66 055 000 \$ et a réglé les swaps de devises connexes (note 30). En septembre 2019, la Société a aussi effectué le remboursement prévu d'une tranche des billets de premier rang non garantis en devise américaine totalisant 52 844 000 \$. Les billets de premier rang non garantis contiennent des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 31). Au 30 septembre 2019, la Société respectait ces clauses restrictives.

<sup>3</sup> La Société dispose d'un montant de 1 500 000 000 \$ en vertu d'une facilité de crédit renouvelable non garantie échéant en décembre 2023. Cette facilité porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux LIBOR ou au taux préférentiel du Canada majoré d'une marge variable établie d'après le ratio du levier financier de la Société. Au 30 septembre 2019, un montant de 15 000 000 \$ avait été prélevé sur cette facilité au taux préférentiel du Canada non majoré et portant intérêt au taux moyen pondéré de 3,95 %, ainsi qu'un montant de 319 371 000 \$ au taux des acceptations bancaires majoré d'une marge de 1,13 % et portant intérêt au taux moyen pondéré de 1,97 %. De plus, un montant de 9 631 000 \$ de cette facilité a été donné en garantie de diverses lettres de crédit émises à des clients et à des tiers. Le 5 novembre 2019, cette facilité a été prolongée d'un an jusqu'en décembre 2024 et pourra être prolongée de nouveau. Aucun changement significatif n'a été apporté aux modalités, y compris les taux d'intérêt et les clauses restrictives bancaires. La facilité de crédit renouvelable non garantie contient des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 31). Au 30 septembre 2019, la Société respectait ces clauses restrictives.

<sup>4</sup> Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019, la Société a conclu une facilité d'emprunt à terme non garantie d'un montant nominal de 500 000 000 \$ US échéant en décembre 2023. Cette facilité porte intérêt au taux LIBOR majoré d'une marge variable établie d'après le ratio du levier financier de la Société. Au 30 septembre 2019, un montant de 662 300 000 \$ avait été prélevé, moins les frais de financement de 361 000 \$ au taux LIBOR majoré d'une marge de 1,00 % et portant intérêt au taux moyen pondéré de 2,03 %. La facilité d'emprunt à terme non garantie contient des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 31). Au 30 septembre 2019, la Société respectait ces clauses restrictives.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 13. Dette à long terme (suite)

Versements minimaux en vertu des contrats de location-financement :

	Capital	Intérêts	Versement
	\$	\$	\$
Moins de un an	14 086	448	14 534
De un an à deux ans	11 303	282	11 585
De deux ans à cinq ans	4 950	176	5 126
Total des versements minimaux en vertu des contrats de location-financement	30 339	906	31 245

### 14. Autres passifs non courants

	Au 30 septembre 2019	Au 30 septembre 2018
	\$	\$
Revenus différés	70 522	86 272
Passifs au titre du régime de rémunération différée (note 16)	63 838	58 197
Loyers différés	64 652	47 325
Autres	14 380	13 852
	213 392	205 646

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 15. Impôt sur les bénéfices

	Exercices clos les 30 septembre	
	2019	2018
	\$	\$
Charge d'impôt exigible		
Charge d'impôt exigible pour l'exercice considéré	439 972	386 773
Charge d'impôt exigible afférente aux changements de lois fiscales	—	11 400
Ajustements comptabilisés au cours de l'exercice considéré au titre de la charge d'impôt des exercices antérieurs	(17 934)	(8 357)
<b>Total de la charge d'impôt exigible</b>	<b>422 038</b>	<b>389 816</b>
Recouvrement d'impôt différé		
(Recouvrement) charge d'impôt différé afférent à l'établissement et à la reprise de différences temporelles	(959)	2 617
Charge (recouvrement) d'impôt différé afférent aux changements des taux d'imposition	784	(42 437)
Comptabilisation de différences temporelles non comptabilisées auparavant	(8 122)	(1 418)
<b>Total du recouvrement d'impôt différé</b>	<b>(8 297)</b>	<b>(41 238)</b>
<b>Total de la charge d'impôt sur les bénéfices</b>	<b>413 741</b>	<b>348 578</b>

Le taux d'imposition effectif de la Société est différent du taux d'imposition combiné fédéral et provincial prévu par la loi au Canada, et il s'établit comme suit :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2019	2018
	%	%
Taux d'imposition de la Société prévu par la loi	26,6	26,7
Effet des écarts des taux d'imposition étrangers	(1,6)	(1,3)
Entente finale avec les autorités fiscales et échéance des délais de prescription	(1,4)	(0,8)
Éléments non déductibles et exempts d'impôt	0,2	(0,2)
Comptabilisation de différences temporelles non comptabilisées auparavant	—	0,2
Incidence des coûts liés à l'intégration	0,1	—
Charge d'impôt minimale	0,8	0,9
Changements liés aux lois fiscales et aux taux d'impôt	—	(2,1)
<b>Taux d'imposition effectif</b>	<b>24,7</b>	<b>23,4</b>

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 15. Impôt sur les bénéfices (suite)

L'historique des soldes d'impôt différé se détaille comme suit :

	Au 30 septembre 2018	Ajouts provenant des acquisitions d'entreprises	Comptabilisé dans le bénéfice	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisé dans les capitaux propres	Écart de conversion et autres	Au 30 septembre 2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fournisseurs, autres créiteurs et autres passifs non courants	78 177	(3 220)	(8 394)	—	—	1 363	67 926
Avantages fiscaux découlant des reports prospectifs de pertes fiscales	62 415	—	(1 001)	—	—	(2 251)	59 163
Rémunération à payer	34 887	18	3 995	—	6 132	375	45 407
Obligations au titre des prestations de retraite	25 418	—	(2 683)	(4 324)	—	(507)	17 904
Provision pour créances douteuses	(260)	—	260	—	—	—	—
Immobilisations corporelles, coûts liés à des contrats, immobilisations incorporelles et autres actifs non courants	(106 207)	(24 514)	7 788	—	—	(214)	(123 147)
Travaux en cours	(59 142)	—	16 010	—	—	(437)	(43 569)
Goodwill	(53 891)	—	(5 407)	—	—	(1 068)	(60 366)
Crédits d'impôt remboursables sur les salaires	(26 502)	—	683	—	—	—	(25 819)
Couvertures de flux de trésorerie	12 398	—	(1 470)	(25 290)	—	459	(13 903)
Autres	(638)	76	(1 484)	2 374	—	(1 650)	(1 322)
<b>Impôt différé, montant net</b>	<b>(33 345)</b>	<b>(27 640)</b>	<b>8 297</b>	<b>(27 240)</b>	<b>6 132</b>	<b>(3 930)</b>	<b>(77 726)</b>

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 15. Impôt sur les bénéfices (suite)

	Au 30 septembre 2017	Ajouts provenant des acquisitions d'entreprises	Comptabilisé dans le bénéfice	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisé dans les capitaux propres	Écart de conversion et autres	Au 30 septembre 2018
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fournisseurs, autres créditeurs et autres passifs non courants	82 697	(1 619)	(2 795)	—	—	(106)	78 177
Avantages fiscaux découlant des reports prospectifs de pertes fiscales	78 893	589	(18 141)	—	—	1 074	62 415
Rémunération à payer	40 830	—	(4 770)	—	(1 959)	786	34 887
Obligations au titre des prestations de retraite	34 162	—	(1 286)	(7 911)	—	453	25 418
Provision pour créances douteuses	323	—	(562)	—	—	(21)	(260)
Immobilisations corporelles, coûts liés à des contrats, immobilisations incorporelles et autres actifs non courants	(134 083)	(8 216)	39 646	—	—	(3 554)	(106 207)
Travaux en cours	(80 898)	—	23 253	—	—	(1 497)	(59 142)
Goodwill	(60 668)	—	8 055	—	—	(1 278)	(53 891)
Crédits d'impôt remboursables sur les salaires	(29 785)	—	3 283	—	—	—	(26 502)
Couvertures de flux de trésorerie	(2 355)	—	(39)	14 618	—	174	12 398
Autres	3 971	—	(5 406)	675	—	122	(638)
<b>Impôt différé, montant net</b>	<b>(66 913)</b>	<b>(9 246)</b>	<b>41 238</b>	<b>7 382</b>	<b>(1 959)</b>	<b>(3 847)</b>	<b>(33 345)</b>

Les montants au titre des soldes d'impôt différé sont présentés comme suit dans les bilans consolidés :

	Au 30 septembre 2019	Au 30 septembre 2018
	\$	\$
Actifs d'impôt différé	<b>100 539</b>	139 664
Passifs d'impôt différé	<b>(178 265)</b>	(173 009)
	<b>(77 726)</b>	(33 345)

Le 30 septembre 2019, la Société a comptabilisé des actifs d'impôt différé de 18 500 000 \$ découlant de la comptabilisation de pertes fiscales d'exploitation supplémentaires à la suite d'un règlement intervenu avec l'autorité fiscale allemande.

Le 22 décembre 2017, le gouvernement des États-Unis a adopté une réforme fiscale comprenant plusieurs mesures, notamment la réduction du taux d'imposition des sociétés qui est passé de 35 % à 21 % depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et un impôt unique sur le rapatriement des bénéfices détenus par des filiales à l'étranger. En plus de la réforme fiscale aux États-Unis, le gouvernement de la France a adopté une surtaxe temporaire des sociétés pour l'exercice actuel et une réduction du taux d'imposition a été adoptée par le gouvernement de la Belgique. Ainsi, la Société a comptabilisé un montant net de 34 100 000 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2018 au titre du recouvrement d'impôt sur les bénéfices découlant de la réévaluation de ses actifs et passifs d'impôt différé s'élevant à 45 500 000 \$, en partie contrebalancée par une charge d'impôt sur les bénéfices de 11 400 000 \$ relativement à l'impôt sur le rapatriement des bénéfices aux États-Unis.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 15. Impôt sur les bénéfices (suite)

Au 30 septembre 2019, la Société disposait de reports prospectifs de pertes fiscales opérationnelles totalisant 367 352 000 \$ (387 684 000 \$ au 30 septembre 2018), dont une tranche de 37 480 000 \$ (53 382 000 \$ au 30 septembre 2018) vient à échéance à diverses dates entre 2020 et 2039 et une autre de 329 872 000 \$ (334 302 000 \$ au 30 septembre 2018) n'a pas de date d'échéance. Au 30 septembre 2019, une charge d'impôt différé de 54 814 000 \$ (58 044 000 \$ au 30 septembre 2018) a été reconnue à l'égard d'une tranche de 289 976 000 \$ (290 244 000 \$ au 30 septembre 2018) de ces pertes. Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés seulement dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables contre lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. Au 30 septembre 2019, la Société avait des pertes fiscales opérationnelles non utilisées d'un montant de 29 287 000 \$ (26 601 000 \$ au 30 septembre 2018) échéant à diverses dates entre 2029 et 2039 et d'un montant de 48 089 000 \$ (70 839 000 \$ au 30 septembre 2018) n'ayant pas de date d'échéance.

Au 30 septembre 2019, la Société disposait de reports prospectifs de pertes fiscales autres que d'exploitation totalisant 471 772 000 \$ (497 277 000 \$ au 30 septembre 2018) n'ayant pas de date d'échéance. Au 30 septembre 2019, des actifs d'impôt différé de 4 349 000 \$ (4 371 000 \$ au 30 septembre 2018) avaient été comptabilisés à l'égard d'une tranche de 18 151 000 \$ (18 246 000 \$ au 30 septembre 2018) de ces pertes. Au 30 septembre 2019, les pertes fiscales autres que d'exploitation non comptabilisées de la Société s'élevaient à 453 621 000 \$ (479 031 000 \$ au 30 septembre 2018).

Au 30 septembre 2019, la Société détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus par les filiales à l'étranger s'élevant à 149 121 000 \$ (142 414 000 \$ au 30 septembre 2018). Les répercussions fiscales du rapatriement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, qui ne sont pas considérés comme réinvestis indéfiniment, ont été comptabilisées et n'auront pas d'incidence importante sur les liquidités de la Société. De plus, la Société n'avait pas comptabilisé de passifs d'impôt différé sur les bénéfices non distribués de 4 457 906 000 \$ (3 605 464 000 \$ au 30 septembre 2018) tirés de ses filiales à l'étranger, car ceux-ci étaient considérés comme étant réinvestis indéfiniment. La Société pourrait être assujettie à des impôts si elle modifie sa stratégie en distribuant ces bénéfices sous forme de dividendes ou autrement.

### 16. Avantages du personnel

La Société administre divers régimes d'avantages postérieurs à l'emploi notamment des régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies ainsi que d'autres régimes d'avantages du personnel.

#### RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

La Société administre des régimes de retraite à prestations définies principalement au profit de ses employés au Royaume-Uni et en Allemagne ainsi que des régimes moins importants dans d'autres pays. Ces prestations sont fondées sur le salaire donnant droit à pension et sur le nombre d'années de service et financées à même les actifs détenus dans des fonds distincts.

Les régimes à prestations définies exposent la Société au risque de taux d'intérêt, au risque d'inflation, au risque de longévité, au risque de change et au risque de placement sur le marché.

La description qui suit traite principalement des régimes enregistrés au Royaume-Uni et en Allemagne.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 16. Avantages du personnel (suite)

#### RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

##### Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, la Société a trois régimes de retraite à prestations définies distincts : le régime de retraite de CMG, le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica et le régime de retraite à prestations définies de Logica.

Le régime de retraite de CMG est fermé aux nouveaux membres et les membres existants n'acquièrent plus de droits. Le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica est encore ouvert, mais seulement aux employés qui sont issus de la fonction publique et qui disposent de régimes protégés. Le régime de retraite à prestations définies de Logica a été créé sur le modèle du régime en vigueur dans le secteur de l'électricité et vise les employés qui ont travaillé pour National Grid et Welsh Water dont les avantages étaient protégés.

Le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica et le régime de retraite à prestations définies de Logica sont des régimes à cotisations patronales et salariales.

Les fiduciaires sont les dépositaires des régimes de retraite à prestations définies et sont responsables d'administrer ceux-ci, y compris les stratégies de placement. Les fiduciaires passent périodiquement en revue les politiques de placement et de répartition de l'actif. Ainsi, la politique du régime de retraite de CMG vise une répartition d'au plus 70 % d'actifs axés sur le rendement, comme des actions; la politique du régime de retraite et d'assurance-vie de Logica est d'investir 20 % des actifs au titre du régime dans des actions et 80 % dans des obligations et la politique du régime de retraite à prestations définies de Logica est d'investir 30 % des actifs au titre du régime dans des actions et 70 % dans des obligations.

En vertu de la *Pensions Act 2004* du Royaume-Uni, des évaluations actuarielles formelles et complètes doivent être réalisées au moins tous les trois ans dans le but de déterminer le montant des cotisations que la Société devrait verser pour que le régime respecte son objectif défini par la loi, compte tenu des actifs déjà détenus. Dans l'intervalle, les fiduciaires doivent obtenir des mises à jour sur la capitalisation estimative sauf si le régime compte moins de 100 membres.

Les évaluations actuarielles les plus récentes aux fins de la capitalisation des trois régimes de retraite à prestations définies ci-dessus ont été réalisées au 30 septembre 2018 et les résultats définitifs ont été établis après le 30 septembre 2019, sans impact significatif sur les cotisations.

Au cours de l'exercice 2019, conformément aux évaluations actuarielles les plus récentes aux fins de la capitalisation au 30 septembre 2015, la Société a continué de cotiser au régime de retraite de CMG et au régime de retraite à prestations définies de Logica en versant un montant de respectivement 3 848 000 \$ par trimestre et 150 000 \$ par mois pour atteindre leurs objectifs en matière de capitalisation et en versant un montant de respectivement 303 000 \$ par trimestre et 10 000 \$ par mois pour couvrir les frais d'administration.

##### Allemagne

En Allemagne, la Société a de nombreux régimes de retraite à prestations définies qui sont tous fermés aux nouveaux membres. Dans la majorité des régimes, les prestations sont versées sous forme de rente mensuelle à la retraite des employés. Dans quelques régimes, les employés reçoivent une prestation sous forme de montant forfaitaire au moment de leur départ à la retraite. Environ le tiers des régimes sont liés par d'anciennes conventions collectives. Il n'existe aucune exigence obligatoire en matière de capitalisation. Les régimes sont capitalisés au moyen des cotisations de la Société. Dans le cas de certains régimes, des polices d'assurance sont souscrites pour capitaliser les régimes de retraite. Celles-ci ne sont pas admissibles à titre d'actifs au titre du régime et sont présentées à titre de droit au remboursement, à moins qu'elles fassent partie de fonds de soutien réassurés ou soient données en garantie aux employés.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 16. Avantages du personnel (suite)

#### RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Les tableaux suivants présentent les montants au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi inclus dans les bilans consolidés :

Au 30 septembre 2019	R.-U.	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	(812 179)	(101 298)	(131 107)	(1 044 584)
Juste valeur des actifs des régimes	908 406	12 803	26 786	947 995
	96 227	(88 495)	(104 321)	(96 589)
Juste valeur du droit au remboursement	—	22 360	1 519	23 879
Actif (passif) net comptabilisé dans le bilan	96 227	(66 135)	(102 802)	(72 710)

Présenté à titre de :

Autres actifs non courants (note 9)

Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes à prestations définies et contrats d'assurance-vie – droit au remboursement	—	22 360	1 519	23 879
Actifs au titre des prestations de retraite	96 227	—	393	96 620
Obligations au titre des prestations de retraite	—	(88 495)	(104 714)	(193 209)
	96 227	(66 135)	(102 802)	(72 710)

Au 30 septembre 2018	R.-U.	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	(760 244)	(89 959)	(113 870)	(964 073)
Juste valeur des actifs des régimes	787 550	13 250	21 421	822 221
	27 306	(76 709)	(92 449)	(141 852)
Juste valeur du droit au remboursement	—	23 170	1 482	24 652
Actif (passif) net comptabilisé dans le bilan	27 306	(53 539)	(90 967)	(117 200)

Présenté à titre de :

Autres actifs non courants (note 9)

Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes à prestations définies et contrats d'assurance-vie – droit au remboursement	—	23 170	1 482	24 652
Actifs au titre des prestations de retraite	27 306	—	176	27 482
Obligations au titre des prestations de retraite	—	(76 709)	(92 625)	(169 334)
	27 306	(53 539)	(90 967)	(117 200)

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 16. Avantages du personnel (suite)

#### RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Obligations au titre des prestations définies	R.-U.	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2018	760 244	89 959	113 870	964 073
Coût des services rendus au cours de l'exercice	889	689	10 798	12 376
Charge d'intérêts	21 261	1 512	4 508	27 281
Coût des services passés	8 239	—	—	8 239
Acquisitions d'entreprises (note 25a)	—	1 444	6 550	7 994
Pertes actuarielles attribuables à des variations des hypothèses financières <sup>1</sup>	99 257	15 253	14 878	129 388
Gains actuariels attribuables à des variations des hypothèses démographiques <sup>1</sup>	(6 947)	(292)	(8 469)	(15 708)
(Gains actuariels) pertes actuarielles liés à l'expérience <sup>1</sup>	(16 773)	1 065	(1 400)	(17 108)
Cotisations des participants au régime	102	—	—	102
Prestations payées dans le cadre du régime	(25 395)	(263)	(3 228)	(28 886)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(4 020)	(3 079)	(7 099)
Écart de conversion <sup>1</sup>	(28 698)	(4 049)	(3 321)	(36 068)
<b>Au 30 septembre 2019</b>	<b>812 179</b>	<b>101 298</b>	<b>131 107</b>	<b>1 044 584</b>
Obligations au titre des prestations définies des régimes non capitalisés	—	—	92 738	92 738
Obligations au titre des prestations définies des régimes capitalisés	812 179	101 298	38 369	951 846
<b>Au 30 septembre 2019</b>	<b>812 179</b>	<b>101 298</b>	<b>131 107</b>	<b>1 044 584</b>

Obligations au titre des prestations définies	R.-U.	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2017	792 216	87 995	111 479	991 690
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 383	741	9 617	11 741
Charge d'intérêts	21 492	1 557	3 933	26 982
Coût des services passés	—	—	2 166	2 166
(Gains actuariels) pertes actuarielles attribuables à des variations des hypothèses financières <sup>1</sup>	(28 091)	242	(3 649)	(31 498)
Gains actuariels attribuables à des variations des hypothèses démographiques <sup>1</sup>	(3 853)	—	(4 994)	(8 847)
Pertes actuarielles liées à l'expérience <sup>1</sup>	3 116	541	4 710	8 367
Cotisations des participants au régime	192	—	—	192
Prestations payées dans le cadre du régime	(31 907)	(171)	(5 267)	(37 345)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(2 611)	(1 341)	(3 952)
Écart de conversion <sup>1</sup>	5 696	1 665	(2 784)	4 577
Au 30 septembre 2018	760 244	89 959	113 870	964 073
Obligations au titre des prestations définies des régimes non capitalisés	—	—	88 025	88 025
Obligations au titre des prestations définies des régimes capitalisés	760 244	89 959	25 845	876 048
Au 30 septembre 2018	760 244	89 959	113 870	964 073

<sup>1</sup> Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 16. Avantages du personnel (suite)

#### RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Actifs des régimes et droit au remboursement	R.-U.	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2018	787 550	36 420	22 903	846 873
Revenus d'intérêts sur les actifs au titre du régime	22 271	620	2 425	25 316
Cotisations patronales	24 430	2 765	8 273	35 468
Rendement des actifs compte non tenu des revenus d'intérêts <sup>1</sup>	133 821	(784)	669	133 706
Cotisations des participants au régime	102	—	—	102
Prestations payées dans le cadre du régime	(25 395)	(263)	(3 228)	(28 886)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(2 576)	(3 079)	(5 655)
Frais d'administration payés dans le cadre du régime	(1 696)	—	(152)	(1 848)
Écart de conversion <sup>1</sup>	(32 677)	(1 019)	494	(33 202)
<b>Au 30 septembre 2019</b>	<b>908 406</b>	<b>35 163</b>	<b>28 305</b>	<b>971 874</b>
Actifs des régimes	908 406	12 803	26 786	947 995
Droit au remboursement	—	22 360	1 519	23 879
<b>Au 30 septembre 2019</b>	<b>908 406</b>	<b>35 163</b>	<b>28 305</b>	<b>971 874</b>

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 16. Avantages du personnel (suite)

#### RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Actifs des régimes et droit au remboursement	R.-U.	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2017	763 859	34 951	26 156	824 966
Revenus d'intérêts sur les actifs au titre du régime	20 915	626	1 824	23 365
Cotisations patronales	20 152	2 283	1 652	24 087
Rendement des actifs compte non tenu des revenus d'intérêts <sup>1</sup>	12 981	226	1 826	15 033
Cotisations des participants au régime	192	—	—	192
Prestations payées dans le cadre du régime	(31 907)	(171)	(5 267)	(37 345)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(2 611)	(1 341)	(3 952)
Frais d'administration payés dans le cadre du régime	(1 964)	—	(173)	(2 137)
Écart de conversion <sup>1</sup>	3 322	1 116	(1 774)	2 664
<b>Au 30 septembre 2018</b>	<b>787 550</b>	<b>36 420</b>	<b>22 903</b>	<b>846 873</b>
Actifs des régimes	787 550	13 250	21 421	822 221
Droit au remboursement	—	23 170	1 482	24 652
<b>Au 30 septembre 2018</b>	<b>787 550</b>	<b>36 420</b>	<b>22 903</b>	<b>846 873</b>

<sup>1</sup> Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Les actifs des régimes à la fin des exercices se composent de ce qui suit :

<b>Au 30 septembre 2019</b>	R.-U.	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Actions cotées	366 203	—	—	366 203
Obligations cotées	200 599	—	—	200 599
Trésorerie	111 454	—	91	111 545
Autres <sup>1</sup>	230 150	12 803	26 695	269 648
	<b>908 406</b>	<b>12 803</b>	<b>26 786</b>	<b>947 995</b>
<b>Au 30 septembre 2018</b>	R.-U.	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Actions cotées	339 915	—	—	339 915
Obligations cotées	198 541	—	79	198 620
Biens immobiliers	34 399	—	—	34 399
Trésorerie	17 178	—	107	17 285
Autres <sup>1</sup>	197 517	13 250	21 235	232 002
	<b>787 550</b>	<b>13 250</b>	<b>21 421</b>	<b>822 221</b>

<sup>1</sup> Se composent principalement de divers contrats d'assurance et de fonds de placement cotés qui couvrent des obligations au titre des prestations définies.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 16. Avantages du personnel (suite)

#### RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Les actifs des régimes ne comprennent pas les actions de la Société, les biens immobiliers occupés par celle-ci ou tout autre actif utilisé par la Société.

Le tableau suivant présente la charge<sup>1</sup> comptabilisée dans les états consolidés du résultat :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2019	2018
	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	<b>12 376</b>	11 741
Coût des services passés	<b>8 239</b>	2 166
Intérêts nets sur les obligations ou les actifs nets au titre des prestations définies	<b>1 965</b>	3 617
Frais d'administration	<b>1 848</b>	2 137
	<b>24 428</b>	19 661

<sup>1</sup> La charge a été comptabilisée à titre de coûts des services et frais de vente et d'administration totalisant 20 615 000 \$ et de charges financières nettes totalisant 3 813 000 \$ (note 24) (respectivement 13 907 000 \$ et 5 754 000 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2018).

#### Hypothèses actuarielles

Le tableau suivant présente les principales hypothèses actuarielles (présentées en moyennes pondérées). Les taux d'actualisation, les augmentations salariales et de prestations de retraite futures, les taux d'inflation et les taux de mortalité présumés ont tous une incidence importante sur l'évaluation comptable :

Au 30 septembre 2019	R.-U.	Allemagne	Autres
	%	%	%
Taux d'actualisation	<b>1,82</b>	<b>0,56</b>	<b>1,72</b>
Augmentations salariales futures	<b>3,03</b>	<b>2,50</b>	<b>2,23</b>
Augmentations des prestations de retraite futures	<b>3,00</b>	<b>1,50</b>	<b>0,03</b>
Taux d'inflation	<b>3,03</b>	<b>2,00</b>	<b>2,37</b>

Au 30 septembre 2018	R.-U.	Allemagne	Autres
	%	%	%
Taux d'actualisation	2,83	1,73	2,92
Augmentations salariales futures	3,40	2,50	2,50
Augmentations des prestations de retraite futures	3,32	1,50	—
Taux d'inflation	3,40	2,00	2,31

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 16. Avantages du personnel (suite)

#### RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

##### Hypothèses actuarielles (suite)

La longévité moyenne après l'âge de 65 ans d'un membre actuellement âgé de 45 ans ou de 65 ans se présente comme suit :

Au 30 septembre 2019	R.-U.	Allemagne
	(en années)	
Longévité prévue des membres actuels âgés de 65 ans		
Hommes	21,8	20,0
Femmes	23,1	23,0
Longévité prévue des membres actuels âgés de 45 ans		
Hommes	23,6	24,0
Femmes	25,2	26,0
Au 30 septembre 2018	R.-U.	Allemagne
	(en années)	
Longévité prévue des membres actuels âgés de 65 ans		
Hommes	21,9	20,0
Femmes	23,8	24,0
Longévité prévue des membres actuels âgés de 45 ans		
Hommes	23,3	22,0
Femmes	25,4	26,0

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 16. Avantages du personnel (suite)

#### RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

##### Hypothèses actuarielles (suite)

Les hypothèses à l'égard des statistiques futures de mortalité sont établies d'après des conseils actuariels qui tiennent compte des statistiques et des résultats techniques publiés dans chaque pays. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, les hypothèses relatives à la mortalité pour les principaux pays reposent sur les tables de mortalité après le départ à la retraite suivantes : 1) au Royaume-Uni, 100 % selon le S2PxA (année de naissance), plus les projections du modèle CMI\_2018 avec un taux d'amélioration annuel à long terme d'au moins 1,25 %; 2) en Allemagne, selon le Heubeck RT2018G.

Les tableaux suivants présentent la sensibilité des obligations au titre des prestations définies aux changements dans les principales hypothèses actuarielles :

Au 30 septembre 2019	R.-U.	Allemagne
	\$	\$
Augmentation de 0,25 % du taux d'actualisation	(33 082)	(3 440)
Diminution de 0,25 % du taux d'actualisation	34 484	3 632
Augmentation salariale de 0,25 %	408	56
Diminution salariale de 0,25 %	(404)	(55)
Augmentation de 0,25 % des prestations de retraite	16 758	1 601
Diminution de 0,25 % des prestations de retraite	(16 398)	(1 531)
Augmentation de 0,25 % du taux d'inflation	26 342	1 601
Diminution de 0,25 % du taux d'inflation	(25 490)	(1 531)
Augmentation de un an de l'espérance de vie	20 884	3 325
Diminution de un an de l'espérance de vie	(20 824)	(2 938)
Au 30 septembre 2018	R.-U.	Allemagne
	\$	\$
Augmentation de 0,25 % du taux d'actualisation	(32 877)	(2 870)
Diminution de 0,25 % du taux d'actualisation	34 433	3 024
Augmentation salariale de 0,25 %	478	53
Diminution salariale de 0,25 %	(472)	(51)
Augmentation de 0,25 % des prestations de retraite	16 567	1 330
Diminution de 0,25 % des prestations de retraite	(16 157)	(1 276)
Augmentation de 0,25 % du taux d'inflation	26 313	1 330
Diminution de 0,25 % du taux d'inflation	(24 808)	(1 276)
Augmentation de un an de l'espérance de vie	18 676	2 501
Diminution de un an de l'espérance de vie	(18 590)	(2 237)

L'analyse de sensibilité qui précède reposait sur une méthode qui extrapole l'incidence de modifications raisonnables apportées aux principales hypothèses à la fin de l'exercice sur les obligations au titre des prestations définies.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 16. Avantages du personnel (suite)

#### RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

##### Hypothèses actuarielles (suite)

La durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies se présente comme suit :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2019	2018
	(en années)	
Royaume-Uni	18	18
Allemagne	14	14
Autres	13	13

La Société s'attend à cotiser 25 247 000 \$ aux régimes à prestations définies au cours du prochain exercice, dont 19 799 000 \$ aux régimes du Royaume-Uni et 5 448 000 \$ à d'autres régimes. Les cotisations tiendront compte des paiements aux fins de la capitalisation et des nouvelles prestations constituées.

#### RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES

La Société administre également des régimes de retraite à cotisations définies. Dans certains pays, les cotisations sont versées dans les régimes de retraite gouvernementaux. Le coût des régimes de retraite à cotisations définies s'est élevé à 221 063 000 \$ en 2019 (233 376 000 \$ en 2018).

De plus, en Suède, la Société cotise au régime multiemployeurs, le régime de retraite d'Alecta SE (Alecta), lequel est un régime de retraite à prestations définies. Ce régime de retraite est classé à titre de régime à cotisations définies, étant donné qu'il n'existe pas d'informations suffisantes pour le comptabiliser à titre de régime à prestations définies. Alecta est dans l'incapacité d'établir exactement la répartition des actifs et des provisions pour chaque employeur. La quote-part de la Société du total des cotisations s'élevait à 0,73 % et ses adhérents représentent 0,51 % du nombre total des adhérents actifs au régime.

Alecta utilise un ratio de capitalisation collectif pour déterminer l'excédent ou le déficit du régime de retraite. Tout excédent ou déficit du régime touchera le montant des cotisations futures à payer. La capitalisation collective représente l'écart entre les actifs d'Alecta et les engagements envers les titulaires de polices et les personnes assurées. La solvabilité collective peut généralement varier entre 125 % et 175 %. Au 30 septembre 2019, le ratio de capitalisation collectif d'Alecta s'établissait à 142 % (159 % en 2018). La charge au titre du régime s'est élevée à 32 512 000 \$ en 2019 (36 645 000 \$ en 2018). La Société s'attend à cotiser 25 736 000 \$ au régime au cours du prochain exercice.

#### AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société maintient des régimes de rémunération différée pour certains membres de la direction aux États-Unis et en Allemagne. Certains régimes comprennent des actifs qui seront utilisés pour financer les passifs. Au 30 septembre 2019, le passif au titre de la rémunération différée totalisait 63 838 000 \$ (58 197 000 \$ au 30 septembre 2018) (note 14) et les actifs au titre de la rémunération différée totalisaient 62 627 000 \$ (56 900 000 \$ au 30 septembre 2018) (note 10).

Pour le régime de rémunération différée aux États-Unis, une fiducie a été établie afin que les actifs au titre du régime soient distincts; cependant, dans le cas d'une faillite, les actifs sont sous réserve des droits des créanciers ordinaires de la Société. Ces actifs, composés de placements, changent de valeur selon les cotisations des employés et les variations de valeur des placements. Le changement de la valeur des passifs liés au régime est égal au changement de la valeur des actifs. Les actifs de la fiducie ainsi que les passifs connexes totalisaient 62 247 000 \$ au 30 septembre 2019 (56 642 000 \$ au 30 septembre 2018).

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 17. Cumul des autres éléments du résultat global

	Au 30 septembre 2019	Au 30 septembre 2018
	\$	\$
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le bénéfice net :		
Gains nets non réalisés découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 63 579 \$ (72 054 \$ au 30 septembre 2018)	596 358	759 015
Pertes nettes sur les swaps de devises ainsi que découlant de la conversion de la dette à long terme désignés comme couvertures des investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 67 165 \$ (73 502 \$ au 30 septembre 2018)	(426 376)	(479 400)
Coûts différés de la couverture des swaps de devises, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 1 113 \$ (néant au 30 septembre 2018)	(4 091)	—
Gains nets (pertes nettes) non réalisé(e)s sur les couvertures de flux de trésorerie, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 13 003 \$ (déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 12 286 \$ au 30 septembre 2018)	24 157	(26 786)
Gains nets (pertes nettes) non réalisé(e)s sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 352 \$ (déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 734 \$ au 30 septembre 2018)	1 486	(2 616)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net :		
Pertes de réévaluation nettes sur les régimes à prestations définies, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 8 698 \$ (13 021 \$ au 30 septembre 2018)	(14 840)	(48 617)
	<b>176 694</b>	<b>201 596</b>

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, des gains nets non réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie de 8 306 000 \$, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices de 4 311 000 \$, auparavant classés dans les autres éléments du résultat global ont été reclassés dans les états consolidés du résultat (145 000 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2018). Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, une tranche de 5 203 000 \$ des coûts différés de couverture des swaps de devises, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices de 1 113 000 \$, a aussi été reclassée dans les états consolidés du résultat.

### 18. Capital-actions

Le capital social autorisé de la Société est composé d'un nombre illimité d'actions sans valeur nominale :

- Actions privilégiées de premier rang, pouvant être émises en série, comportant un droit de vote par action, chaque série ayant un rang égal aux autres séries, mais ayant priorité de rang quant au versement de dividendes sur les actions privilégiées de second rang, sur les actions subalternes classe A avec droit de vote et sur les actions classe B à droits de vote multiples;
- Actions privilégiées de second rang, pouvant être émises en série, sans droit de vote, chaque série ayant un rang égal aux autres séries, mais ayant priorité de rang quant au versement de dividendes sur les actions subalternes classe A avec droit de vote et les actions classe B à droits de vote multiples;
- Actions subalternes classe A avec droit de vote, comportant un droit de vote par action, de même rang que les actions classe B à droits de vote multiples quant au versement de dividendes et convertibles en actions classe B à droits de vote multiples, sous réserve de certaines conditions, dans l'éventualité où certaines offres d'achat visant les actions classe B à droits de vote multiples se concrétisent;
- Actions classe B à droits de vote multiples, comportant dix droits de vote par action, de même rang que les actions subalternes classe A avec droit de vote quant au versement de dividendes et convertibles en tout temps au gré du détenteur en actions subalternes classe A avec droit de vote.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 18. Capital-actions (suite)

Au cours des exercices 2019 et 2018, le nombre d'actions subalternes classe A avec droit de vote et d'actions classe B à droits de vote multiples émises et en circulation a évolué comme suit :

	Actions subalternes classe A avec droit de vote		Actions classe B à droit de vote multiples		Total
	Nombre	Valeur comptable \$	Nombre	Valeur comptable \$	
Au 30 septembre 2017	254 106 795	2 008 892	32 852 748	45 833	2 054 725
Émises par suite de l'exercice d'options sur actions <sup>1</sup>	2 737 156	94 552	—	—	94 552
UAR exercées <sup>2</sup>	—	7 439	—	—	7 439
Rachetées et annulées <sup>3</sup>	(10 325 879)	(113 437)	—	—	(113 437)
Rachetées et non annulées <sup>3</sup>	—	(402)	—	—	(402)
Achetées et détenues en fiducie <sup>4</sup>	—	(24 789)	—	—	(24 789)
Détenues en fiducie et revendues <sup>4</sup>	—	504	—	—	504
Conversion d'actions <sup>5</sup>	3 907 042	5 451	(3 907 042)	(5 451)	—
Au 30 septembre 2018	250 425 114	1 978 210	28 945 706	40 382	2 018 592
Émises par suite de l'exercice d'options sur actions <sup>1</sup>	1 942 580	77 773	—	—	77 773
UAR exercées <sup>2</sup>	—	7 651	—	—	7 651
Rachetées et annulées <sup>3</sup>	(12 510 232)	(169 299)	—	—	(169 299)
Achetées et détenues en fiducie <sup>4</sup>	—	(30 740)	—	—	(30 740)
<b>Au 30 septembre 2019</b>	<b>239 857 462</b>	<b>1 863 595</b>	<b>28 945 706</b>	<b>40 382</b>	<b>1 903 977</b>

<sup>1</sup> La valeur comptable des actions subalternes classe A avec droit de vote comprend un montant de 14 070 000 \$ (17 340 000 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2018) qui correspond à une réduction du surplus d'apport et qui représente la valeur du coût de rémunération cumulé lié aux options sur actions exercées au cours de l'exercice.

<sup>2</sup> Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019, 160 694 UAR ont été exercées (172 068 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018), dont la valeur comptabilisée de 7 651 000 \$ (7 439 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018) a été retirée du surplus d'apport. Au 30 septembre 2019, 875 480 actions subalternes classe A avec droit de vote étaient détenues en fiducie en vertu des régimes d'UAR (661 179 au 30 septembre 2018).

<sup>3</sup> Le 30 janvier 2019, le conseil d'administration de la Société a autorisé et a reçu ultérieurement l'approbation des organismes de réglementation pour le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société, permettant à celle-ci de racheter aux fins d'annulation sur le marché libre jusqu'à 20 100 499 actions subalternes classe A avec droit de vote par l'entremise de la Bourse de Toronto, de la Bourse de New York et/ou d'autres types de plateforme de négociation ou autrement conformément à des dispenses émises par les autorités en valeurs mobilières. Les actions subalternes classe A avec droit de vote peuvent être rachetées aux fins d'annulation dès le 6 février 2019 jusqu'au 5 février 2020 au plus tard, ou plus tôt si la Société procédait au rachat du nombre maximal d'actions ou décidait de mettre fin à l'offre publique de rachat.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019, la Société a racheté aux fins d'annulation 7 301 870 actions subalternes classe A avec droit de vote (3 510 700 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018) dans le cadre de son offre publique précédente et actuelle de rachat dans le cours normal de ses activités pour une contrepartie en trésorerie de 626 075 000 \$ (293 671 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018), et l'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable, de l'ordre de 567 125 000 \$ (265 563 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018), a été imputé aux bénéfices non distribués. Au 30 septembre 2018, 50 000 des actions subalternes classe A avec droit de vote rachetées d'une valeur comptable de 402 000 \$ et pour une contrepartie en trésorerie de 4 180 000 \$ étaient détenues par la Société et ont été payées et annulées au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019, la Société a également racheté aux fins d'annulation 5 158 362 actions subalternes classe A avec droit de vote détenues par la Caisse de dépôt et placement du Québec, pour une contrepartie en trésorerie de 500 000 000 \$ (3 634 729 et 272 842 000 \$, respectivement, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018). L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable, de l'ordre de 389 651 000 \$ (195 062 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018), a été imputé aux bénéfices non distribués. Les actions rachetées non distribuées sont prises en compte dans la limite globale annuelle que la Société peut racheter dans le cadre de l'offre publique actuelle de rachat dans le cours normal de ses activités.

<sup>4</sup> Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019, les fiduciaires, conformément aux modalités des régimes d'UAR et des contrats de fiducie, ont acheté sur le marché libre 374 995 actions subalternes classe A avec droit de vote de la Société (372 290 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018), pour une contrepartie en trésorerie de 30 740 000 \$ (24 789 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018). Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, les fiduciaires ont revendu 7 711 actions subalternes classe A avec droit de vote qui étaient détenues en fiducie sur le marché libre conformément aux modalités des régimes d'UAR. L'excédent du produit sur la valeur comptable des actions subalternes classe A avec droit de vote, de l'ordre de 24 000 \$, s'est traduit par une augmentation du surplus d'apport.

<sup>5</sup> Le 26 février 2018, le fondateur et président exécutif du conseil de la Société a converti un total de 3 031 383 actions classe B à droits de vote multiples en 3 031 383 actions subalternes classe A avec droit de vote. De plus, le 9 mai 2018, le fondateur et conseiller du président exécutif du conseil de la Société, également une partie liée de la Société, a converti un total de 875 659 actions classe B à droits de vote multiples en 875 659 actions subalternes classe A avec droit de vote.

Le 26 février 2018, la Société a conclu une entente privée avec une partie liée, le fondateur et président exécutif du conseil de la Société, visant le rachat aux fins d'annulation de 3 230 450 actions subalternes classe A avec droit de vote pour une contrepartie en trésorerie de 231 443 000 \$, excluant des coûts de transaction de 300 000 \$, qui a été payée au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018. L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable, de l'ordre de 223 792 000 \$, a été imputé aux bénéfices non distribués. La transaction a été recommandée par un comité indépendant du conseil d'administration de la Société après la réception d'une opinion externe sur le caractère raisonnable des modalités de la transaction. Une décision favorable a été obtenue de l'autorité des valeurs mobilières au Québec afin de dispenser la Société des obligations relatives aux offres publiques de rachat. Les actions rachetées ont été prises en compte dans la limite globale annuelle que la Société pouvait racheter dans le cadre de l'offre publique précédente de rachat dans le cours normal de ses activités.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 19. Paiements fondés sur des actions

#### a) Options sur actions

En vertu du régime d'options sur actions de la Société, le conseil d'administration peut, à son gré, attribuer à certains employés, dirigeants et administrateurs de la Société et de ses filiales, des options sur actions leur permettant d'acquérir des actions subalternes classe A avec droit de vote de la Société. Le prix d'exercice est déterminé par le conseil d'administration et est égal au cours de clôture des actions subalternes classe A avec droit de vote à la Bourse de Toronto le jour précédant la date d'attribution. Les droits rattachés aux options sur actions deviennent généralement acquis sur une période de quatre ans après la date d'attribution, sous réserve de l'atteinte d'objectifs de rendement, et les options sur actions doivent être exercées dans un délai de dix ans, sauf en cas de départ à la retraite, de cessation d'emploi ou de décès. Au 30 septembre 2019, un total de 25 881 386 actions subalternes classe A avec droit de vote étaient réservées pour émission en vertu du régime d'options sur actions.

Le tableau suivant présente des renseignements relatifs aux options sur actions en cours attribuées par la Société :

	2019		2018	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par action
		\$		\$
En cours au début de l'exercice	12 830 826	52,01	15 237 883	44,70
Attribuées	52 735	82,59	1 944 829	83,94
Exercées (note 18)	(1 942 580)	32,81	(2 737 156)	28,19
Éteintes	(1 045 783)	64,11	(1 610 969)	61,93
Échues	(3 606)	34,79	(3 761)	28,13
En cours à la fin de l'exercice	9 891 592	54,64	12 830 826	52,01
Pouvant être exercées à la fin de l'exercice	5 460 470	41,32	5 695 951	34,11

Le prix moyen pondéré des actions à la date d'exercice des options sur actions exercées en 2019 s'établissait à 93,68 \$ (74,01 \$ en 2018).

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en cours attribuées par la Société au 30 septembre 2019 :

Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options	Options en cours		Options pouvant être exercées	
		Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
\$			\$		\$
13,26 à 38,79	2 644 296	3,37	28,10	2 644 296	28,10
39,47 à 47,36	599 536	5,12	39,57	599 536	39,57
47,81 à 56,69	1 192 731	5,99	48,51	864 103	48,54
57,21 à 63,72	3 554 413	7,45	63,21	1 315 301	63,20
67,04 à 102,79	1 900 616	8,93	84,16	37 234	68,78
	9 891 592	6,33	54,64	5 460 470	41,32

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 19. Paiements fondés sur des actions (suite)

#### a) Options sur actions (suite)

La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions attribuées au cours de l'exercice et les hypothèses moyennes pondérées utilisées aux fins du calcul de leur juste valeur à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes sont comme suit :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2019	2018
Juste valeur à la date d'attribution (\$)	16,24	16,45
Rendement du dividende (%)	0,00	0,00
Volatilité prévue (%) <sup>1</sup>	19,79	19,80
Taux d'intérêt sans risque (%)	2,26	2,21
Durée prévue (en années)	4,00	4,00
Prix d'exercice (\$)	82,59	83,94
Cours de l'action (\$)	82,59	83,94

<sup>1</sup> La volatilité prévue a été établie selon les formules statistiques et l'historique hebdomadaire moyen des prix de clôture quotidiens sur la période de la durée de vie prévue des options.

#### b) Unités d'actions liées au rendement

La Société maintient deux régimes d'UAR assortis de modalités semblables. En vertu des deux régimes, le conseil d'administration peut attribuer à certains employés et dirigeants des UAR qui leur donnent droit à une action subalterne classe A avec droit de vote pour chaque UAR. Les conditions liées à l'acquisition des droits et au rendement sont établies par le conseil d'administration à la date d'attribution. Les UAR expirent le jour ouvrable précédant le 31 décembre de la troisième année civile suivant la fin de l'exercice au cours duquel l'attribution a été effectuée, sauf en cas de départ à la retraite, de cessation d'emploi ou de décès. Sous réserve de l'atteinte d'objectifs de rendement, les droits rattachés aux UAR attribuées en vertu du premier régime s'acquièrent annuellement sur une période de quatre ans à partir de la date d'attribution et les droits rattachés aux UAR attribuées en vertu du deuxième régime s'acquièrent à la fin de la période de quatre ans.

Les actions subalternes classe A avec droit de vote achetées dans le cadre des régimes d'UAR sont détenues en fiducie à l'intention des participants. Les fiducies, considérées comme des entités structurées, sont consolidées dans les états financiers consolidés de la Société, et le coût des actions achetées est comptabilisé en réduction du capital-actions (note 18).

Le tableau suivant présente des renseignements relatifs au nombre d'UAR en cours attribuées par la Société :

En cours au 30 septembre 2017	468 668
Attribuées <sup>1</sup>	403 321
Exercées (note 18)	(172 068)
Éteintes	(41 189)
En cours au 30 septembre 2018	658 732
Attribuées <sup>1</sup>	472 187
Exercées (note 18)	(160 694)
Éteintes	(108 740)
<b>En cours au 30 septembre 2019</b>	<b>861 485</b>

<sup>1</sup> Les UAR attribuées en 2019 avaient une juste valeur à la date d'attribution de 83,24 \$ par unité (64,75 \$ par unité en 2018).

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 19. Paiements fondés sur des actions (suite)

#### c) Régime d'achat d'actions

En vertu du régime d'achat d'actions, la Société verse un montant correspondant à un pourcentage des cotisations de base des employés, jusqu'à concurrence de 3,50 %. Un employé peut verser des cotisations additionnelles en excédent des cotisations de base. Toutefois, la Société ne verse pas des cotisations d'un montant égal si l'employé verse des cotisations additionnelles. Les cotisations de l'employé et celles de la Société sont versées à un administrateur indépendant du régime qui achète des actions subalternes classe A avec droit de vote sur le marché libre au nom de l'employé par l'entremise de la Bourse de Toronto ou de la Bourse de New York.

#### d) Régime d'unités d'actions différées

Les membres externes du conseil d'administration (participants) peuvent recevoir une partie ou la totalité de leurs jetons de présence en UAD. Les droits rattachés aux UAD sont acquis immédiatement et doivent être exercés au plus tard le 15 décembre de l'année civile qui suit immédiatement l'année civile au cours de laquelle le participant cesse d'agir à titre d'administrateur. Chaque UAD donne le droit au porteur de recevoir un paiement en trésorerie égal au cours de clôture des actions subalternes classe A avec droit de vote à la Bourse de Toronto à la date de paiement. Au 30 septembre 2019, il y avait 137 571 UAD en cours (140 886 UAD au 30 septembre 2018).

#### e) Charges au titre des paiements fondés sur des actions

La charge au titre des paiements fondés sur des actions comptabilisée dans les coûts des services et frais de vente et d'administration est la suivante :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2019	2018
	\$	\$
Options sur actions	21 674	25 822
UAR	17 766	12 635
Régime d'achat d'actions	115 287	106 770
UAD	3 334	2 918
	<b>158 061</b>	<b>148 145</b>

### 20. Bénéfice par action

Le tableau suivant présente le calcul du bénéfice de base par action et du bénéfice par action après dilution pour les exercices clos les 30 septembre :

	2019			2018		
	Bénéfice net	Nombre moyen pondéré d'actions en circulation <sup>1</sup>	Bénéfice par action	Bénéfice net	Nombre moyen pondéré d'actions en circulation <sup>1</sup>	Bénéfice par action
	\$		\$	\$		\$
De base	1 263 207	272 719 309	4,63	1 141 402	283 878 426	4,02
Incidence nette des options sur actions et UAR dilutives <sup>2</sup>		5 066 415			4 980 154	
	<b>1 263 207</b>	<b>277 785 724</b>	<b>4,55</b>	1 141 402	288 858 580	3,95

<sup>1</sup> Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019, les 12 460 232 actions subalternes classe A avec droit de vote achetées et les 875 480 actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie (respectivement 10 375 879 et 661 179 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018) ont été exclues du calcul du nombre moyen pondéré d'actions en circulation à compter de la date de la transaction.

<sup>2</sup> Le calcul du résultat par action après dilution exclut 1 716 774 options sur actions pour l'exercice clos le 30 septembre 2019 (1 935 289 pour l'exercice clos le 30 septembre 2018) puisqu'elles étaient antidilutives.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 21. Obligations de prestation qui restent à remplir

Les obligations de prestation qui restent à remplir ont trait aux obligations de prestation remplies partiellement ou non remplies dans le cadre d'accords à prix fixe dont la durée est de plus d'un an.

Le montant du prix de transaction affecté aux obligations de prestation qui restent à remplir au 30 septembre 2019 se chiffre à 964 052 000 \$ et il devrait être comptabilisé dans les revenus, selon une moyenne pondérée, sur 1,6 année.

### 22. Coûts des services et frais de vente et d'administration

	Exercices clos les 30 septembre	
	2019	2018
	\$	\$
Salaires et autres coûts liés aux membres <sup>1</sup>	7 158 588	6 846 585
Honoraires professionnels et autres coûts liés à la main-d'œuvre contractuelle	1 439 915	1 369 420
Coûts liés au matériel informatique, aux logiciels et aux centres de traitement des données	873 158	829 655
Coûts immobiliers	363 812	307 496
Amortissement (note 23)	388 087	383 834
Autres charges d'exploitation	60 447	64 801
	<b>10 284 007</b>	<b>9 801 791</b>

<sup>1</sup> Déduction faite des crédits d'impôt pour la R et D et d'autres crédits d'impôt de 171 389 000 \$ en 2019 (182 493 000 \$ en 2018).

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 23. Amortissement

	Exercices clos les 30 septembre	
	2019	2018
	\$	\$
Amortissement des immobilisations corporelles <sup>1</sup> (note 6)	<b>159 264</b>	156 587
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 8)	<b>164 560</b>	156 926
Amortissement des coûts liés à des contrats relativement aux coûts de transition	<b>64 263</b>	70 321
Inclus dans les coûts des services et frais de vente et d'administration (note 22)	<b>388 087</b>	383 834
Amortissement des coûts liés à des contrats relativement aux incitatifs (présenté à titre de réduction des revenus)	<b>2 919</b>	3 591
Amortissement des frais de financement différés (présenté dans les charges financières)	<b>1 012</b>	721
Amortissement des primes et escomptes sur les placements liés aux fonds détenus pour des clients (présenté sur la base du montant net à titre de réduction des revenus)	<b>283</b>	1 339
Dépréciation des immobilisations corporelles (présentée dans les coûts de restructuration) (note 6)	—	1 924
Dépréciation des immobilisations incorporelles (présentée dans les coûts de restructuration) (note 8)	—	1 266
	<b>392 301</b>	392 675

<sup>1</sup> L'amortissement des immobilisations corporelles acquises aux termes de contrats de location-financement s'est élevé à 8 117 000 \$ en 2019 (7 841 000 \$ en 2018).

### 24. Charges financières nettes

	Exercices clos les 30 septembre	
	2019	2018
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	<b>63 312</b>	62 875
Charges financières nettes liées aux obligations et aux actifs nets au titre des prestations définies (note 16)	<b>3 813</b>	5 754
Autres charges financières	<b>15 071</b>	8 166
Charges financières	<b>82 196</b>	76 795
Revenus financiers	<b>(11 566)</b>	(2 910)
	<b>70 630</b>	73 885

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 25. Investissements dans les filiales

#### a) Acquisitions d'entreprises réalisées au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019, la Société a fait les acquisitions suivantes :

- Le 11 octobre 2018, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de ckc AG (ckc), un fournisseur spécialisé en développement agile de logiciels et en services de gestion, exerçant ses activités principalement dans le secteur automobile, établi à Brunswick, en Allemagne;
- Au cours de l'exercice, la Société a acquis le contrôle d'Acando AB (Acando), une entreprise de services-conseils établie à Stockholm, en Suède, dans le cadre d'une acquisition par étapes. En mars 2019, la Société a acquis 22,6 % des actions en circulation d'Acando, ce qui a été comptabilisé en tant que participation dans une entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence. Le 16 avril 2019, la Société a obtenu le contrôle d'Acando en faisant l'acquisition d'une tranche supplémentaire de 71,1 % des actions en circulation aux termes d'une offre publique d'achat et, au 14 mai 2019, une participation supplémentaire de 2,4 % a été acquise. Les 3,9 % des actions en circulation restantes, qui sont comptabilisées dans les fournisseurs et autres créditeurs du bilan consolidé, ont été acquises le 11 octobre 2019;
- Le 30 août 2019, la Société a acquis la totalité des actions en circulation d'Annams Systems Corporation d/b/a Sunflower Systems (Sunflower), un fournisseur spécialisé de logiciels, de solutions et de services de gestion d'actifs établi à San Ramon, en Californie.

Le tableau suivant présente la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge à l'égard des acquisitions ci-dessus en fonction de la juste valeur des actifs corporels et incorporels identifiables acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition :

	Acando	Autres	Total
	\$	\$	\$
Actifs courants	105 298	14 674	119 972
Immobilisations corporelles (note 6)	6 404	1 271	7 675
Immobilisations incorporelles (note 8)	102 889	9 855	112 744
Goodwill <sup>1</sup> (note 11)	555 921	31 916	587 837
Passifs courants	(120 746)	(12 735)	(133 481)
Passif d'impôt différé	(25 966)	(1 324)	(27 290)
Obligations au titre des prestations de retraite (note 16)	(6 550)	(1 444)	(7 994)
Dette à long terme	(9 828)	—	(9 828)
	<b>607 422</b>	<b>42 213</b>	<b>649 635</b>
Trésorerie acquise	16 348	(2 481)	13 867
Actifs nets acquis	<b>623 770</b>	<b>39 732</b>	<b>663 502</b>
	<b>599 744</b>	<b>37 738</b>	<b>637 482</b>
Contrepartie payée	24 026	1 994	26 020
Contrepartie à payer <sup>2</sup>			

<sup>1</sup> Le goodwill découlant des acquisitions représente principalement la valeur économique future liée à la main-d'œuvre acquise et les synergies avec les activités de la Société. Au 30 septembre 2019, un montant de 482 939 000 \$ du goodwill est inclus dans le secteur opérationnel de l'Europe du Nord, un montant de 90 943 000 \$ dans le secteur opérationnel Centre et Est de l'Europe et un montant de 13 955 000 \$ dans le secteur opérationnel É.-U. Gouvernement fédéral américain. Le goodwill est déductible aux fins de l'impôt seulement pour Sunflower.

<sup>2</sup> Principalement remboursable au cours de l'exercice 2020, sans intérêts.

La juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge d'Acando et de Sunflower est préliminaire et devrait être finalisée dès que la direction aura recueilli tous les renseignements pertinents disponibles et jugés nécessaires à cette fin. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019, la Société a finalisé la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge de ckc.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 25. Investissements dans les filiales (suite)

#### a) Acquisitions d'entreprises réalisées au cours de l'exercice (suite)

Depuis la date d'acquisition, Acando a contribué environ 170 000 000 \$ en revenus et 9 000 000 \$ en bénéfice avant les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration et impôt sur les bénéfices, aux résultats financiers de la Société. Une fois annualisé, ces chiffres sont une indication de l'incidence que l'acquisition aurait eue sur les résultats de la Société depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018, sur une base pro forma, avant les coûts d'emprunt et les désinvestissements, qui sont considérés non importants.

Avec leurs capacités en services-conseils stratégiques, en intégration de systèmes et en innovation numérique centrées sur le client, ces acquisitions consolident le modèle de proximité client et l'expertise de CGI dans les secteurs clés, tels que le secteur manufacturier, le commerce de détail et le secteur public (gouvernements).

Le 14 juin 2019, la Société a annoncé une offre d'achat en trésorerie d'environ 131 258 000 \$ pour acquérir la totalité des actions en circulation de SCISYS Group PLC, qui exerce ses activités dans plusieurs secteurs et possède une expertise approfondie et des solutions de pointe dans les secteurs de l'industrie spatiale et de la défense ainsi que dans les médias et l'information, établie à Dublin, en Irlande. L'acquisition devrait être achevée d'ici le premier trimestre de l'exercice 2020.

#### b) Acquisitions réalisées au cours de l'exercice précédent

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, la Société a fait les acquisitions suivantes :

- Le 6 octobre 2017 et le 26 octobre 2017, la Société a acquis respectivement une tranche de 94,79 % et une tranche supplémentaire de 1,88 % des actions en circulation d'Affecto Plc (Affecto) et a acquis, par la suite, les actions en circulation restantes au cours de l'exercice 2018. Affecto est un fournisseur de premier plan de services et de solutions d'intelligence d'affaires et de gestion de l'information d'entreprise, établi à Helsinki, en Finlande;
- Le 7 décembre 2017, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de Paragon Solutions, Inc. (Paragon), une firme de services-conseils stratégiques, spécialisée en santé et en sciences de la vie et dotée d'une expertise informatique en TI, en transformation numérique et en intégration de systèmes, établie à Cranford, au New Jersey;
- Le 16 mai 2018, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de Facilité Informatique Canada Inc. (Facilité informatique), une entreprise de services-conseils en TI, spécialisée en services numériques en forte demande dans un grand nombre de secteurs avec une solide présence locale à Montréal et à Québec, établie à Montréal, au Québec.

Ces acquisitions ont été réalisées pour consolider le modèle axé sur la proximité client de la Société et solidifier davantage ses capacités à l'échelle mondiale dans plusieurs secteurs à forte demande pour la transformation numérique.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, la Société a payé un montant de 9 966 000 \$ lié aux acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2018 et un montant additionnel de 7 385 000 \$ lié aux acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2017.

Le tableau suivant présente la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge à l'égard des acquisitions ci-dessus en fonction de la juste valeur des actifs corporels et incorporels identifiables acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, la Société a finalisé la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge d'Affecto et de Paragon. La juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge de Facilité Informatique était préliminaire.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 25. Investissements dans les filiales (suite)

#### b) Acquisitions réalisées au cours de l'exercice précédent (suite)

	2018
	\$
Actifs courants	109 878
Immobilisations corporelles (note 6)	2 614
Immobilisations incorporelles	47 723
Goodwill <sup>1</sup>	209 992
Passifs courants	(89 179)
Passif d'impôt différé	(9 246)
Dette à long terme	(27 925)
	243 857
Trésorerie acquise	22 642
Actifs nets acquis	266 499
	253 428
Contrepartie payée	13 071
Contrepartie à payer	

<sup>1</sup> Le goodwill découlant des acquisitions représente principalement la valeur économique future liée à la main-d'œuvre acquise et les synergies avec les activités de la Société. Au 30 septembre 2018, un montant de 44 674 000 \$ du goodwill est inclus dans le secteur opérationnel É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux; un montant de 29 081 000 \$ dans le secteur opérationnel Canada et un montant de 136 237 000 \$ dans le secteur opérationnel de l'Europe du Nord. Le goodwill n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019, la Société a finalisé la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge de Facilité Informatique avec des ajustements donnant lieu principalement à une augmentation des immobilisations incorporelles de 1 320 000 \$ et à une diminution du goodwill de 734 000 \$.

De plus, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019, la Société a versé une contrepartie en trésorerie supplémentaire de 2 088 000 \$ liée aux acquisitions réalisées au cours de l'exercice précédent.

#### c) Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration

La Société a passé en charges 77 417 000 \$ au titre des frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019 (37 482 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018). Ces montants comprennent des frais connexes aux acquisitions de 1 992 000 \$ (1 687 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018) et des coûts d'intégration de 75 425 000 \$ (35 795 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018). Les frais connexes aux acquisitions se composent principalement des honoraires engagés dans le cadre des acquisitions. Les coûts d'intégration englobent principalement des coûts liés à la cessation d'emploi de 56 268 000 \$ (17 630 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018), comptabilisés au titre de la provision pour restructuration, des contrats de location visant des locaux libérés de 4 795 000 \$ (10 747 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018), comptabilisés au titre de la provision pour contrats de location déficitaires, et d'autres coûts d'intégration de 14 362 000 \$ (7 418 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018).

#### d) Cession

Il n'y a eu aucune cession importante au cours des exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 26. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie

a) La variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement s'établit comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2019	2018
	\$	\$
Créances clients	<b>205 549</b>	(106 072)
Travaux en cours	<b>(161 031)</b>	8 290
Charges payées d'avance et autres actifs	<b>(22 238)</b>	10 927
Actifs financiers non courants	<b>(3 547)</b>	(11 448)
Fournisseurs et autres créditeurs	<b>(54 822)</b>	107 889
Rémunération à payer	<b>13 112</b>	(10 602)
Revenus différés	<b>(22 659)</b>	(61 827)
Provisions	<b>737</b>	(31 831)
Passifs non courants	<b>19 353</b>	13 866
Obligations au titre des prestations de retraite	<b>(2 814)</b>	493
Instruments financiers dérivés	<b>(271)</b>	46
Impôt sur les bénéfices	<b>(27 620)</b>	42 032
	<b>(56 251)</b>	(38 237)

b) Les activités d'exploitation et d'investissement hors trésorerie liées aux activités s'établissent comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2019	2018
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Fournisseurs et autres créditeurs	<b>14 573</b>	26 333
Provisions	<b>2 512</b>	1 516
	<b>17 085</b>	27 849
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>(14 913)</b>	(17 600)
Ajouts d'immobilisations incorporelles	<b>(14 267)</b>	(19 441)
	<b>(29 180)</b>	(37 041)

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 26. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (suite)

c) Les variations découlant des activités de financement s'établissent comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2019		2018	
	Dettes à long terme	Instruments financiers dérivés pour couvrir la dette à long terme	Dettes à long terme	Instruments financiers dérivés pour couvrir la dette à long terme
	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	1 800 893	43 217	1 862 003	58 844
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement, compte non tenu des capitaux propres				
Variation nette de la facilité de crédit renouvelable non garantie	139 575	—	(5 205)	—
Augmentation de la dette à long terme	686 810	—	20 111	—
Remboursement de la dette à long terme	(355 406)	—	(121 771)	—
Remboursement de la dette prise en charge dans le cadre d'acquisitions d'entreprises	(2 141)	—	(28 609)	—
Règlement d'instruments financiers dérivés (note 30)	—	(554)	—	(2 430)
Activités de financement hors trésorerie				
Augmentation des obligations en vertu de contrats de location-financement	12 095	—	9 192	—
Ajouts liés aux acquisitions d'entreprises (note 25)	9 828	—	27 925	—
Variations des taux de change	25 304	(72 557)	50 968	(13 197)
Autres	14 249	—	(13 721)	—
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>2 331 207</b>	<b>(29 894)</b>	<b>1 800 893</b>	<b>43 217</b>

d) Les intérêts payés et reçus et l'impôt sur les bénéfices payés sont classés dans les activités d'exploitation et s'établissent comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2019	2018
	\$	\$
Intérêts payés	102 108	81 998
Intérêts reçus	3 080	1 536
Impôt sur les bénéfices payé	386 953	261 952

e) La trésorerie et les équivalents de trésorerie étaient composés d'encaisse non affectée aux 30 septembre 2019 et 2018.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 27. Information sectorielle

Les tableaux ci-après présentent de l'information sur les activités de la Société en fonction de sa structure de gestion révisée. Les résultats sectoriels sont présentés en fonction de l'endroit où sont exécutés les travaux selon le modèle de prestation de services par emplacement géographique. La Société a révisé de façon rétrospective l'information sectorielle comparative pour la rendre conforme à la nouvelle structure d'information sectorielle (note 11).

Exercice clos le 30 septembre 2019									
	Ouest et Sud de l'Europe	Europe du Nord	Canada	É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux	É.-U. Gouvernement fédéral américain	R.-U. et Australie	Centre et Est de l'Europe	Asie-Pacifique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus sectoriels	2 019 663	1 877 252	1 711 927	1 802 462	1 621 987	1 351 993	1 162 593	563 359	12 111 236
Bénéfice sectoriel avant les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration, les charges financières nettes et la charge d'impôt sur les bénéfices <sup>1</sup>	271 543	200 116	349 497	331 135	235 262	180 646	101 749	155 047	1 824 995
Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration (note 25)									(77 417)
Charges financières nettes (note 24)									(70 630)
<b>Bénéfice avant impôt sur les bénéfices</b>									<b>1 676 948</b>

<sup>1</sup> Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, l'amortissement total de 391 289 000 \$ inclus dans les secteurs Ouest et Sud de l'Europe, Europe du Nord, Canada, É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux, É.-U. Gouvernement fédéral américain, R.-U. et Australie, Centre et Est de l'Europe et Asie-Pacifique était de respectivement 42 558 000 \$, 65 502 000 \$, 62 486 000 \$, 72 767 000 \$, 28 313 000 \$, 67 110 000 \$, 37 314 000 \$ et 15 239 000 \$.

Exercice clos le 30 septembre 2018									
	Ouest et Sud de l'Europe	Europe du Nord	Canada	É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux	É.-U. Gouvernement fédéral américain	R.-U. et Australie	Centre et Est de l'Europe	Asie-Pacifique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus sectoriels	1 995 811	1 800 460	1 671 060	1 689 686	1 458 741	1 342 662	1 027 055	521 350	11 506 825
Bénéfice sectoriel avant les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration, les coûts de restructuration, les charges financières nettes et la charge d'impôt sur les bénéfices <sup>1</sup>	258 802	196 823	363 066	283 571	198 140	195 098	86 428	119 806	1 701 734
Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration (note 25)									(37 482)
Coûts de restructuration									(100 387)
Charges financières nettes (note 24)									(73 885)
<b>Bénéfice avant impôt sur les bénéfices</b>									<b>1 489 980</b>

<sup>1</sup> Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, l'amortissement total de 388 764 000 \$ inclus dans les secteurs Ouest et Sud de l'Europe, Europe du Nord, Canada, É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux, É.-U. Gouvernement fédéral américain, R.-U. et Australie, Centre et Est de l'Europe et Asie-Pacifique était de respectivement 40 732 000 \$, 57 003 000 \$, 66 948 000 \$, 73 234 000 \$, 24 269 000 \$, 78 150 000 \$, 33 029 000 \$ et 15 399 000 \$.

Les méthodes comptables de chaque secteur opérationnel sont identiques à celles décrites à la note 3, Sommaire des principales méthodes comptables. Les revenus intersectoriels sont évalués de la même manière que si ces revenus provenaient de tiers.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 27. Information sectorielle (suite)

#### INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le tableau suivant présente les revenus provenant de tiers selon l'emplacement géographique du client, ce qui diffère des revenus présentés selon les secteurs opérationnels en raison des revenus intersectoriels, pour les exercices clos les 30 septembre:

	2019	2018
	\$	\$
<b>Ouest et Sud de l'Europe</b>		
France	1 761 861	1 717 476
Ailleurs	264 252	285 768
	<b>2 026 113</b>	<b>2 003 244</b>
<b>Europe du Nord</b>		
Suède	854 565	800 221
Finlande	785 285	781 346
Ailleurs	334 280	309 625
	<b>1 974 130</b>	<b>1 891 192</b>
<b>Canada</b>	<b>1 881 364</b>	<b>1 823 948</b>
<b>É.-U.<sup>1</sup></b>	<b>3 474 418</b>	<b>3 222 912</b>
<b>R.-U. et Australie</b>		
R.-U.	1 480 627	1 414 568
Australie	75 268	114 601
	<b>1 555 895</b>	<b>1 529 169</b>
<b>Centre et Est de l'Europe</b>		
Allemagne	655 713	502 703
Pays-Bas	463 633	448 589
Ailleurs	74 271	71 883
	<b>1 193 617</b>	<b>1 023 175</b>
<b>Asie-Pacifique</b>		
Ailleurs	5 699	13 185
	<b>5 699</b>	<b>13 185</b>
	<b>12 111 236</b>	<b>11 506 825</b>

<sup>1</sup> Les revenus provenant de tiers compris dans les secteurs opérationnels É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux et É.-U. Gouvernement fédéral américain ont été de respectivement 1 829 010 000 \$ et 1 645 408 000 \$ en 2019 (respectivement 1 742 336 000 \$ et 1 480 576 000 \$ en 2018).

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 27. Information sectorielle (suite)

#### INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SUITE)

Le tableau suivant fournit des renseignements sur les immobilisations corporelles, les coûts liés à des contrats et les immobilisations incorporelles selon leur emplacement géographique :

	Au 30 septembre 2019	Au 30 septembre 2018
	\$	\$
É.-U.	367 415	337 191
Canada	292 291	319 604
R.-U.	103 803	140 682
France	45 501	53 214
Suède	125 987	68 463
Finlande	46 828	47 512
Allemagne	47 800	37 331
Pays-Bas	22 187	25 248
Reste du monde	86 796	81 321
	<b>1 138 608</b>	<b>1 110 566</b>

#### INFORMATION RELATIVE AUX SERVICES

Le tableau suivant présente les revenus en fonction des services fournis par la Société pour les exercices clos les 30 septembre :

	2019	2018
	\$	\$
Intégration de systèmes et services-conseils	5 998 486	6 023 321
Services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué	6 112 750	5 483 504
	<b>12 111 236</b>	<b>11 506 825</b>

#### RENSEIGNEMENTS SUR LES PRINCIPAUX CLIENTS

Les contrats conclus avec le gouvernement fédéral américain et ses diverses agences, inclus dans le secteur opérationnel É.-U. Gouvernement fédéral américain, représentaient 1 554 933 000 \$ et 12,84 % des revenus pour l'exercice clos le 30 septembre 2019 (1 379 525 000 \$ et 12,00 % pour l'exercice clos le 30 septembre 2018).

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 28. Transactions avec les parties liées

#### a) Transactions avec des filiales et d'autres parties liées

Les soldes et les transactions entre la Société et ses filiales ont été éliminés au moment de la consolidation. La Société détient la totalité des titres de participation de ses principales filiales.

Les principales filiales de la Société, dont les revenus représentent plus de 3 % des revenus consolidés, selon le modèle de prestation de services par emplacement géographique, sont les suivantes :

Nom de la filiale	Pays de constitution en société
CGI Technologies and Solutions Inc.	États-Unis
CGI France SAS	France
CGI Federal Inc.	États-Unis
CGI IT UK Limited	Royaume-Uni
CGI Information Systems and Management Consultants Inc.	Canada
Conseillers en gestion et informatique CGI Inc.	Canada
CGI Sverige AB	Suède
CGI Suomi Oy	Finlande
CGI Deutschland B.V. & Co KG	Allemagne
CGI Information Systems and Management Consultants Private Limited	Inde
CGI Nederland BV	Pays-Bas

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, la Société a conclu des transactions de rachat et de conversion avec des parties liées, tel qu'il est indiqué à la note 18, Capital-actions.

#### b) Rémunération des dirigeants clés

La rémunération des dirigeants clé, qui sont actuellement définis comme les cadres supérieurs et le conseil d'administration de la Société se présentait comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2019	2018
	\$	\$
Avantages du personnel à court terme	22 185	22 326
Paiements fondés sur des actions	23 991	20 773

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 29. Engagements, éventualités et garanties

#### a) Engagements

Au 30 septembre 2019, les engagements de la Société, en vertu de contrats de location simple venant à échéance à diverses dates jusqu'en 2033 et visant principalement la location de locaux et de matériel informatique utilisé dans des contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué, totalisaient environ 847 502 000 \$, compte non tenu des coûts des services et des taxes.

Les paiements minimaux futurs exigibles au titre de la location en vertu de contrats de location simple non résiliables sont dus comme suit :

	\$
Moins de un an	188 121
De un an à deux ans	155 531
De deux ans à cinq ans	332 619
Plus de cinq ans	171 231

La majorité des contrats de location sont renouvelables à l'échéance de la période de location aux taux du marché. Les coûts de location passés en charges au cours de l'exercice ont été de 196 494 000 \$ (185 292 000 \$ en 2018), déduction faite des revenus de sous-location de 2 746 000 \$ (12 560 000 \$ en 2018). Au 30 septembre 2019, le total des paiements minimaux futurs au titre de la sous-location que la Société s'attend à recevoir dans le cadre de contrats de sous-location non résiliables était de 8 631 000 \$ (4 075 000 \$ au 30 septembre 2018).

La Société a conclu des ententes de service à long terme et d'autres ententes représentant un engagement total de 211 845 000 \$. Les paiements minimaux exigibles en vertu de ces ententes sont dus comme suit :

	\$
Moins de un an	113 840
De un an à deux ans	79 252
De deux ans à cinq ans	18 753

#### b) Éventualités

De temps à autre, la Société fait l'objet d'un certain nombre de poursuites, de vérifications, de litiges et réclamation, liés essentiellement à des risques fiscaux, à des litiges contractuels et à des réclamations d'employés, dans le cours normal de ses activités. Certaines de ces questions pourraient entraîner des coûts importants qui demeureront incertains jusqu'à ce qu'un ou plusieurs événements se réalisent ou non. Même si l'issue est difficile à prédire avec certitude, la Société n'a aucune raison de croire que le règlement de l'une ou l'autre de ces questions pourrait avoir une incidence importante sur la situation financière de la Société, sur ses résultats d'exploitation ou sur son aptitude à poursuivre l'une ou l'autre de ses activités commerciales. Les réclamations dont l'issue sera probablement défavorable sont comptabilisées dans les provisions.

De plus, la Société s'est engagée à fournir des services dans le cadre de contrats avec le gouvernement des États-Unis. Ces contrats sont soumis à des exigences juridiques et réglementaires étendues, et, de temps à autre, des agences du gouvernement américain enquêtent afin de s'assurer que la Société mène ses activités conformément à ces exigences. Généralement, le gouvernement peut modifier la portée de ces contrats ou y mettre fin à sa convenance. L'annulation ou la réduction de la portée d'un grand projet avec le gouvernement pourrait avoir une incidence significative sur les résultats d'exploitation et sur la situation financière de la Société.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 29. Engagements, éventualités et garanties (suite)

#### c) Garanties

##### Vente d'actifs et cession d'entreprises

Dans le cadre de la vente d'actifs et de la cession d'entreprises, la Société pourrait devoir dédommager des contreparties par suite, entre autres, de violations d'obligations contractuelles, de déclarations ou de garanties, d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle ou de poursuites intentées contre des contreparties. Bien que certaines ententes précisent une limite de responsabilité globale d'environ 8 871 000 \$, d'autres ne stipulent aucun plafond ni durée limitée. Il est impossible de faire une évaluation raisonnable du montant maximal qui pourrait être versé en vertu de telles garanties. Le versement de ces montants dépend de la réalisation éventuelle d'événements dont la nature et la probabilité ne peuvent pas être déterminées à ce moment-ci. Au 30 septembre 2019, aucun montant n'avait été comptabilisé dans les bilans consolidés pour ces engagements d'indemnisation. La Société estime que l'obligation qui pourrait être engagée en relation avec ces garanties n'aurait pas une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

##### Autres transactions

Dans le cours normal de ses activités, la Société peut fournir à certains clients, principalement à des entités gouvernementales, des cautionnements de soumission et des garanties de bonne exécution. En règle générale, la Société ne serait responsable des cautionnements de soumission que si elle refusait d'effectuer le travail une fois l'offre de soumission attribuée. La Société serait également responsable des garanties de bonne exécution en cas de défaut de l'exécution de ses engagements. Au 30 septembre 2019, la Société avait engagé un montant total de 33 658 000 \$ dans ces types de cautionnement. À sa connaissance, la Société se conforme à toutes ces garanties, et ce, pour tous les contrats de service pour lesquels il existe de telles garanties, et l'obligation totale, le cas échéant, qui pourrait être assumée en relation avec ces garanties n'aurait pas une incidence significative sur les résultats d'exploitation consolidés ou la situation financière de la Société.

De plus, la Société a émis des lettres de crédit totalisant 70 720 000 \$ en plus des lettres de crédit couvertes par la facilité de crédit renouvelable non garantie (note 13). Ces garanties sont nécessaires dans certains des contrats de la Société avec les clients.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 30. Instruments financiers

#### ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les techniques d'évaluation utilisées pour évaluer les instruments financiers sont les suivantes :

- La juste valeur des billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros et de l'autre dette à long terme est évaluée en actualisant les flux de trésorerie attendus aux taux actuellement offerts à la Société pour des dettes ayant les mêmes échéances et conditions;
- La juste valeur des obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients et des placements non courants est calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs au moyen des données de marché observables, comme les courbes de taux d'intérêt ou les écarts de crédit, ou en fonction de transactions similaires dans des conditions de concurrence normale;
- La juste valeur des contrats de change à terme est établie au moyen des taux de change à terme à la fin de la période de présentation de l'information financière;
- La juste valeur des swaps de devises et des swaps de taux d'intérêt est établie d'après les données du marché (principalement les courbes de taux d'intérêt, des taux de change et des taux d'intérêt) pour calculer la valeur actualisée de tous les flux de trésorerie estimés;
- La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est établie au moyen des cours observables;
- La juste valeur des actifs au titre du régime de rémunération différée comptabilisés dans les actifs financiers non courants se fonde sur des cours des marchés et sur la valeur des actifs nets à la date de clôture.

Au 30 septembre 2019, aucun changement n'avait été apporté aux techniques d'évaluation.

Le tableau suivant présente les passifs financiers compris dans la dette à long terme (note 13), évalués au coût amorti classés selon la hiérarchie des justes valeurs :

	Niveau	Au 30 septembre 2019		Au 30 septembre 2018	
		Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
		\$	\$	\$	\$
Billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros	Niveau 2	1 256 554	1 330 809	1 517 334	1 550 329
Obligations autres qu'en vertu de contrats de location-financement	Niveau 2	14 295	13 960	30 124	29 130
Obligations en vertu de contrats de location-financement	Niveau 2	30 339	29 792	29 909	29 193
Autre dette à long terme	Niveau 2	33 710	32 783	28 731	27 674
		<b>1 334 898</b>	<b>1 407 344</b>	1 606 098	1 636 326

Pour les autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti, la valeur comptable se rapproche de la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 30. Instruments financiers (suite)

#### ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR (SUITE)

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur classés selon la hiérarchie des justes valeurs sont présentés dans le tableau ci-après :

	Niveau	Au 30 septembre 2019	Au 30 septembre 2018
		\$	\$
<b>Actifs financiers</b>			
<b>À la juste valeur par le biais du bénéfice net</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Niveau 2	213 831	184 091
Actifs au titre du régime de rémunération différée (note 10)	Niveau 1	62 627	56 900
		<b>276 458</b>	<b>240 991</b>
<b>Instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture</b>			
Instruments financiers dérivés courants compris dans les actifs financiers courants			
Swaps de devises	Niveau 2	4 243	8 545
Contrats de change à terme		25 799	3 850
Instruments financiers dérivés non courants (note 10)			
Swaps de devises	Niveau 2	45 193	8 943
Contrats de change à terme		25 069	2 369
Swaps de taux d'intérêt		1 380	—
		<b>101 684</b>	<b>23 707</b>
<b>À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (en 2018 : disponibles à la vente)</b>			
Placements courants compris dans les actifs financiers courants	Niveau 2	9 889	—
Obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients (note 5)	Niveau 2	180 289	184 401
Placements non courants (note 10)	Niveau 2	24 596	30 054
		<b>214 774</b>	<b>214 455</b>
<b>Passifs financiers</b>			
<b>Instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture</b>			
Instruments financiers dérivés courants			
Swaps de devises	Niveau 2	2 982	21 950
Contrats de change à terme		1 920	17 468
Instruments financiers dérivés non courants			
Swaps de devises	Niveau 2	16 560	38 755
Contrats de change à terme		1 762	26 673
Swaps de taux d'intérêt		—	12 326
		<b>23 224</b>	<b>117 172</b>

Au cours des exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018, aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 30. Instruments financiers (suite)

#### RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché englobe plusieurs catégories de risques. La variation des facteurs de risque, tels que le risque de taux d'intérêt et le risque de change, a une incidence sur la juste valeur des actifs et passifs financiers.

#### Risque de taux d'intérêt

La Société a des swaps de taux d'intérêt selon lesquels elle obtient un taux d'intérêt fixe et verse un taux d'intérêt variable sur son billet de premier rang non garanti en devise américaine. Ces swaps servent à couvrir le risque de variation de la juste valeur de la dette. Le tableau suivant résume la juste valeur de ces swaps :

Swaps de taux d'intérêt	Montant nominal	Taux à recevoir	Taux à payer	Échéance	Au	Au
					30 septembre 2019	30 septembre 2018
					Juste valeur	Juste valeur
Couvertures de juste valeur liées au billet de premier rang non garanti en devise américaine	250 000 \$ US	4,99 %	LIBOR à un mois + 3,26 %	décembre 2021	1 380	(12 326)

Le billet de premier rang non garanti en devise américaine d'une valeur comptable de 332 533 000 \$ comprend le montant cumulatif des ajustements liés aux couvertures de juste valeur de 1 418 000 \$ au 30 septembre 2019.

De plus, la Société désigne les swaps de devises et de taux d'intérêt comme couvertures de flux de trésorerie à l'égard des variations de taux d'intérêt et de taux de change sur la dette à long terme libellée en devises, comme il est décrit ci-après.

La Société court également un risque de taux d'intérêt sur sa facilité de crédit renouvelable non garantie.

La Société analyse régulièrement son exposition au risque de taux d'intérêt en utilisant divers scénarios afin de simuler le refinancement ou le renouvellement de positions existantes. D'après ces scénarios, une variation de 1 % du taux d'intérêt n'aurait pas eu une incidence importante sur le bénéfice net et le résultat global.

#### Risque de change

La Société exerce ses activités à l'échelle internationale et est soumise aux risques liés à la fluctuation des taux de change. La Société réduit ce risque principalement grâce à la dette libellée en devises et aux instruments financiers dérivés, y compris des contrats de change à terme et des swaps de devises.

La Société couvre une partie de la conversion en dollars canadiens de ses investissements nets dans ses établissements aux États-Unis et en Europe grâce aux billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros. Au 30 septembre 2019, les billets de premier rang non garantis en devise américaine d'une valeur comptable de 634 095 000 \$ et d'un montant nominal de 632 762 000 \$ ont été désignés comme instruments de couverture pour couvrir des parties de l'investissement net de la Société dans ses établissements aux États-Unis et en Europe.

La Société couvre également une partie de la conversion de ses investissements nets dans ses établissements en Europe avec des swaps de devises.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 30. Instruments financiers (suite)

#### RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

##### Risque de change (suite)

Les tableaux suivants présentent les swaps de devises que la Société a conclus dans le but de gérer le risque de change auquel elle est exposée :

Montant nominal à recevoir	Taux à recevoir	Montant nominal à payer	Taux à payer	Échéance	Au	Au
					30 septembre 2019	30 septembre 2018
					Juste valeur	Juste valeur
<b>Couvertures des investissements nets dans des établissements en Europe</b>						
443 500 \$	de 3,40 % à 3,81 %	285 400 €	de 2,10 % à 2,51 %	de septembre 2020 à 2024	<b>19 305</b>	1 985
136 274 \$	de 3,57 % à 3,63 %	75 842 £	de 2,67 % à 2,80 %	septembre 2024	<b>12 511</b>	6 311
58 419 \$	de 3,57 % à 3,68 %	371 900 Skr	de 2,12 % à 2,18 %	septembre 2024	<b>7 995</b>	2 553
<b>Couvertures des investissements nets dans des établissements en Europe et couvertures de flux de trésorerie sur la facilité d'emprunt à terme non garantie</b>						
500 000 \$ US	LIBOR à un mois + 3,03 %	443 381 €	de 1,13 % à 1,17 %	décembre 2023	<b>(3 627)</b>	—
<b>Couvertures de flux de trésorerie sur les billets de premier rang non garantis en devise américaine</b>						
470 000 \$ US	de 3,74 % à 4,06 %	638 193 \$	de 3,40 % à 3,81 %	de septembre 2020 à 2024	<b>(6 290)</b>	(54 066)
Total					<b>29 894</b>	(43 217)

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019, la Société a réglé des swaps de devises dont le montant nominal était de 318 600 000 \$ pour un montant net de 554 000 \$. Les montants connexes comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global seront transférés dans le bénéfice net au moment de la cession de l'investissement net.

La Société conclut des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des divers taux de change relativement aux revenus futurs. Les relations de couverture sont désignées et documentées à leur mise en place, et leur efficacité fait l'objet d'appréciations trimestrielles au cours de l'exercice.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 30. Instruments financiers (suite)

#### RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

##### Risque de change (suite)

Au 30 septembre 2019, la Société détenait des contrats de change à terme pour couvrir son exposition aux variations des taux de change, dont les montants nominaux, les taux contractuels moyens et les échéances s'établissent comme suit :

Contrats de change à terme	Montant nominal	Taux contractuels moyens		Au	Au
		Moins de un an	Plus de un an	30 septembre 2019	30 septembre 2018
				Juste valeur	Juste valeur
USD/INR	130 070 \$ US	72,07	77,74	1 498	(8 727)
CAD/INR	300 226 \$	57,36	60,46	11 687	(8 258)
EUR/INR	107 386 €	88,06	95,43	14 985	(7 445)
GBP/INR	86 669 £	96,30	104,48	11 929	(6 221)
SEK/INR	255 236 Skr	8,35	8,88	3 945	(488)
EUR/GBP	49 442 €	0,89	0,91	(311)	(2 788)
EUR/MAD	65 714 €	11,17	11,91	4 416	(2 879)
EUR/CZK	24 991 €	25,95	26,50	243	4
EUR/SEK	43 298 €	10,35	10,56	(1 828)	(752)
Autres	57 239 \$			622	(368)
Total				47 186	(37 922)

Le tableau qui suit présente la sensibilité du bénéfice net et du résultat global de la Société à une appréciation de 10 % de la couronne suédoise, du dollar américain, de l'euro et de la livre sterling. L'analyse de sensibilité sur le bénéfice net présente l'incidence des instruments financiers libellés en devises et tient compte d'un ajustement de conversion, à la fin de la période, en fonction d'une appréciation de 10 % des taux de change. L'analyse de sensibilité sur les autres éléments du résultat global présente l'incidence d'une appréciation de 10 % des taux de change sur la juste valeur des contrats de change à terme désignés comme couvertures de flux de trésorerie et sur les couvertures des investissements nets.

	2019				2018			
	Incidence de la couronne suédoise	Incidence du dollar américain	Incidence de l'euro	Incidence de la livre sterling	Incidence de la couronne suédoise	Incidence du dollar américain	Incidence de l'euro	Incidence de la livre sterling
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Augmentation (diminution) du bénéfice net	875	2 333	167	2 166	(906)	(4 870)	(778)	(2 695)
Diminution des autres éléments du résultat global	(7 724)	(65 034)	(109 838)	(24 736)	(6 522)	(65 337)	(107 722)	(25 018)

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 30. Instruments financiers (suite)

#### RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure d'acquitter ses passifs financiers à leur échéance ou ne puisse le faire qu'à des coûts excessifs. La Société finance ses activités en combinant les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, en faisant des prélèvements sur sa facilité de crédit renouvelable non garantie ainsi qu'en émettant des titres de créance et des actions. L'un des objectifs principaux de la direction est de maintenir un niveau optimal de liquidité grâce à une gestion active des actifs, des passifs et des flux de trésorerie. La Société fait un suivi régulier de ses prévisions de trésorerie pour veiller à ce que ses liquidités disponibles lui procurent une marge de manœuvre suffisante pour honorer ses obligations.

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable et les échéances contractuelles des portions du capital et des intérêts des passifs financiers. Tous les montants libellés en devises aux termes d'un contrat sont présentés sous la forme de montants équivalents en dollars canadiens selon le taux de change au comptant ou le taux variable de la fin de la période.

Au 30 septembre 2019	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de un an	De un an à deux ans	De deux ans à cinq ans	Plus de cinq ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Passifs financiers non dérivés</b>						
Fournisseurs et autres créditeurs	1 108 895	1 108 895	1 108 895	—	—	—
Rémunération à payer	642 897	642 897	642 897	—	—	—
Billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros	1 256 554	1 425 138	116 613	309 780	998 745	—
Facilité de crédit renouvelable non garantie	334 370	378 298	10 493	10 493	357 312	—
Facilité d'emprunt à terme non garantie	661 939	747 921	19 677	20 346	707 898	—
Obligations autres qu'en vertu de contrats de location-financement	14 295	14 609	10 938	3 102	569	—
Obligations en vertu de contrats de location-financement	30 339	31 245	14 534	11 585	5 126	—
Autre dette à long terme	33 710	34 181	22 719	5 652	5 219	591
Obligations liées aux fonds des clients	366 796	366 796	366 796	—	—	—
<b>Passifs financiers dérivés</b>						
Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs	3 682					
Sorties de fonds		224 440	97 993	80 424	46 023	—
(Entrées de fonds)		(228 672)	(97 250)	(82 216)	(49 206)	—
Swaps de devises	19 542					
Sorties de fonds		1 160 635	91 857	165 934	902 844	—
(Entrées de fonds)		(1 218 430)	(101 823)	(172 868)	(943 739)	—
	<b>4 473 019</b>	<b>4 687 953</b>	<b>2 304 339</b>	<b>352 232</b>	<b>2 030 791</b>	<b>591</b>

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 30. Instruments financiers (suite)

#### RISQUE DE LIQUIDITÉ (SUITE)

Au 30 septembre 2018	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de un an	De un an à deux ans	De deux ans à cinq ans	Plus de cinq ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Passifs financiers non dérivés</b>						
Fournisseurs et autres créditeurs	1 134 802	1 134 802	1 134 802	—	—	—
Rémunération à payer	602 245	602 245	602 245	—	—	—
Billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros	1 517 334	1 753 402	354 575	113 955	814 337	470 535
Facilité de crédit renouvelable non garantie	194 795	222 331	6 573	6 591	209 167	—
Obligations autres qu'en vertu de contrats de location-financement	30 124	30 794	19 319	9 393	2 082	—
Obligations en vertu de contrats de location-financement	29 909	30 976	12 909	10 005	8 062	—
Autre dette à long terme	28 731	29 155	20 302	1 613	5 826	1 414
Obligations liées aux fonds des clients	328 324	328 324	328 324	—	—	—
<b>Passifs financiers dérivés</b>						
Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs	44 141					
Sorties de fonds		889 665	359 381	302 294	227 990	—
(Entrées de fonds)		(902 035)	(350 963)	(307 598)	(243 473)	—
Swaps de devises	60 705					
Sorties de fonds		1 366 739	353 186	162 933	607 662	242 958
(Entrées de fonds)		(1 355 968)	(338 419)	(167 099)	(609 398)	(241 052)
Swaps de taux d'intérêt	12 326	4 845	1 384	1 384	2 077	—
	3 983 436	4 135 275	2 503 618	133 471	1 024 332	473 855

Au 30 septembre 2019, la Société détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des obligations liées aux fonds des clients, des placements courants ainsi que des placements non courants totalisant 616 428 000 \$ (539 697 000 \$ au 30 septembre 2018). La Société disposait également d'un montant de 1 155 369 000 \$ en vertu d'une facilité de crédit renouvelable non garantie (1 295 595 000 \$ au 30 septembre 2018). Au 30 septembre 2019, les créances clients totalisaient 979 728 000 \$ (note 4) (1 126 772 000 \$ au 30 septembre 2018). Compte tenu des liquidités dont la Société dispose, en relation avec le calendrier de paiement des obligations, la direction estime que le risque de liquidité auquel la Société est exposée est faible.

#### RISQUE DE CRÉDIT

La Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire le risque qu'une contrepartie ne puisse pas régler intégralement les montants à payer à la Société à leur échéance. Les instruments financiers qui pourraient exposer la Société à une concentration du risque de crédit sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances clients, les travaux en cours, les placements non courants et les instruments financiers dérivés dont la juste valeur est positive. Le risque de crédit maximal correspond en général à la valeur comptable de ces éléments présentée aux bilans consolidés.

La Société court un risque de crédit lié aux placements non courants en raison de l'incapacité éventuelle des emprunteurs à respecter les modalités rattachées à leurs obligations. La Société atténue ce risque en investissant principalement dans des obligations d'État et de sociétés de première qualité notées A ou plus. L'application de l'exemption pour risque de crédit faible n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 30. Instruments financiers (suite)

#### RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

La Société a des créances clients issues de diverses industries, notamment les suivantes : gouvernements; manufacturier, distribution et détail; services financiers et communications et services public; et santé qui ne sont pas concentrées dans un secteur géographique en particulier. Ces industries peuvent être touchées par des facteurs économiques pouvant avoir une incidence sur les créances clients. Toutefois, la direction ne croit pas que la Société soit assujettie à un risque de crédit important compte tenu de son bassin vaste et diversifié de clients et du fait qu'aucune industrie ou région géographique en soi représente un risque de crédit important pour la Société. Jusqu'à présent, la Société n'a effectué aucune radiation importante et a maintenu de faibles ratios de créances irrécouvrables. L'application de l'approche simplifiée pour évaluer les pertes de crédit attendues pour ce qui est des créances clients, des montants à recevoir à long terme et des travaux en cours n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

Le tableau ci-dessous présente l'âge des créances clients en souffrance :

	2019	2018
	\$	\$
En règle	793 387	951 277
En souffrance de 1 à 30 jours	96 106	109 668
En souffrance de 31 à 60 jours	23 125	27 806
En souffrance de 61 à 90 jours	17 392	17 005
En souffrance depuis plus de 90 jours	54 192	25 768
	<b>984 202</b>	1 131 524
Provision pour créances douteuses	<b>(4 474)</b>	(4 752)
	<b>979 728</b>	1 126 772

De plus, l'exposition au risque de crédit découlant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des instruments financiers dérivés est limitée, car la Société fait surtout affaire avec un groupe diversifié d'institutions financières de première qualité et les contrats dérivés sont en général assujettis à des accords-cadres de compensation, comme ceux de l'International Swaps and Derivatives Association, qui prévoient le règlement net de tous les contrats en cours avec une contrepartie donnée en cas de défaillance.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 31. Gestion du risque de capital

La Société est exposée à des risques d'importance variée qui pourraient avoir une incidence sur sa capacité d'atteindre ses objectifs stratégiques de croissance. Les objectifs principaux du processus de gestion des risques de la Société visent à s'assurer que les risques sont correctement identifiés et que le capital est suffisant, compte tenu des risques présents.

La Société gère son capital de manière à assurer que les ressources en capital sont adéquates tout en maximisant le rendement pour les actionnaires en optimisant l'équilibre entre la dette et les capitaux propres. Au 30 septembre 2019, le total du capital géré<sup>1</sup> s'élevait à 9 463 626 000 \$ (8 699 845 000 \$ au 30 septembre 2018). Le capital géré de la Société se compose de dette à long terme, incluant la tranche courante (note 13), de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de placements courants, de placements non courants (note 10) et de capitaux propres. La Société structure son capital en fonction de la croissance prévue des affaires et de l'évolution de l'environnement économique. Lorsque des besoins en capitaux sont spécifiés, la direction de la Société propose des transactions en capital au Comité d'audit et de gestion des risques et au conseil d'administration de la Société afin d'obtenir leur approbation. La politique de gestion du risque de capital est identique à celle des périodes précédentes.

La Société fait un suivi du capital en révisant diverses mesures financières, incluant les suivantes :

- Dette nette<sup>1</sup>/capitalisation<sup>1</sup>
- Dette/BAIIA<sup>1</sup>

La dette nette, la capitalisation et le BAIIA sont des mesures additionnelles. La dette nette représente la dette (incluant la tranche courante et la juste valeur des instruments financiers dérivés de devises liés à la dette) moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements courants et les placements non courants. La capitalisation est définie par les capitaux propres plus la dette. Le BAIIA est la somme du bénéfice tiré des activités poursuivies avant les charges financières, l'impôt sur les bénéfices, l'amortissement, les coûts de restructuration, et les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration. La Société croit que les résultats des ratios internes actuels correspondent aux objectifs de gestion du capital en ce qui a trait à sa facilité de crédit et à sa facilité de crédit renouvelable non garantie. Les ratios sont les suivants :

- Des ratios de levier financier<sup>1</sup>, qui sont le ratio de la dette totale sur le BAIIA pour ses billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros et le ratio de la dette totale déduction faite de la trésorerie et des investissements en équivalents de trésorerie sur le BAIIA pour sa facilité de crédit renouvelable non garantie et sa facilité d'emprunt à terme non garantie, pour les quatre derniers trimestres<sup>2</sup>.
- Un ratio de couverture des intérêts et des loyers<sup>1</sup>, qui est le ratio de BAIIAL<sup>1</sup> pour les quatre derniers trimestres sur le total des charges financières et des loyers et charges locatives d'exploitation pour la même période. Le BAIIAL correspond au BAIIA avant les charges locatives<sup>2</sup>.
- En ce qui concerne les billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros, une valeur nette minimale est exigée, selon laquelle les capitaux propres, déduction faite des écarts de conversion inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global, ne doivent pas être inférieurs à un seuil spécifié.

Ces ratios sont calculés sur une base consolidée.

La Société se conforme à ces clauses restrictives et fait un suivi continu de celles-ci. Les ratios sont aussi revus par le Comité d'audit et de gestion des risques sur une base trimestrielle. La Société n'est soumise à aucune autre exigence imposée par des tiers en matière de capital.

<sup>1</sup> Mesure non conforme aux PCGR.

<sup>2</sup> Dans le cas d'une acquisition, l'information financière historique disponible de la société acquise sera utilisée dans le calcul des ratios.

# Renseignements à l'intention des actionnaires

## Inscription boursière

Introduction en bourse : 1986

Bourse de Toronto, avril 1992 : GIB.A

Bourse de New York, octobre 1998 : GIB

Nombre d'actions en circulation au 30 septembre 2019 :

239 857 462 actions subalternes classe A comportant droit de vote

28 945 706 actions classe B

Haut/bas du cours de l'action du 1<sup>er</sup> octobre 2018

au 30 septembre 2019 :

	BOURSE DE TORONTO (\$ CA)	BOURSE DE NEW YORK (\$ US)
Haut :	106,63	80,59
Bas :	75,54	57,35

Les attestations requises en vertu de l'Instrument National 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs dans le cadre desquelles le chef de la direction et le chef de la direction financière de CGI attestent de l'exactitude de l'information divulguée dans la notice annuelle, les états financiers annuels consolidés audités et le rapport de gestion annuel de CGI sont disponibles sur le site internet des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Des attestations similaires requises en vertu de la Règle 13a-14(a) de la *Securities Exchange Act of 1934* et de l'article 302 de la *Sarbanes-Oxley Act of 2002* figurent également en annexe de notre rapport annuel sur formulaire 40-F qui est disponible sur EDGAR, à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov). L'attestation requise en vertu du paragraphe 303A.12(c) du *NYSE Listed Company Manual* est également déposée annuellement auprès de la New York Stock Exchange. Les pratiques de CGI en matière de gouvernance sont conformes à celles suivies par les sociétés locales américaines aux termes des conditions d'inscription à la cote de la New York Stock Exchange. Un sommaire de ces pratiques se trouve dans le rapport du Comité de régie d'entreprise figurant dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de CGI qui est disponible sur le site internet des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com), sur EDGAR, à l'adresse [www.edgar.com](http://www.edgar.com), et sur le site internet de CGI, à l'adresse [www.cgi.com](http://www.cgi.com).

## Vérificateurs

PricewaterhouseCoopers s.r.l./S.E.N.C.R.L.

## Agent des transferts et agent comptable des registres

Services aux investisseurs Computershare

100 University Avenue, 8<sup>e</sup> étage

Toronto, Ontario M5J 2Y1

Téléphone : 1-800-564-6253

[www.centredesinvestisseurs.com/service](http://www.centredesinvestisseurs.com/service)

## Relations avec les investisseurs

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'entreprise, des exemplaires de ce rapport ou toute autre information financière, veuillez communiquer avec nous :

CGI inc.

Relations avec les investisseurs

Courriel : [ir@cgi.com](mailto:ir@cgi.com)

Web : [cgi.com/investisseurs](http://cgi.com/investisseurs)

1350, boulevard René-Lévesque Ouest,

15<sup>e</sup> étage

Montréal (Québec) H3G 1T4

Canada

Tél. : 514-841-3200

## Assemblée générale annuelle des actionnaires

Le mercredi 29 janvier 2020 à 11 heures

Le Centre Sheraton Montréal

1201, boul. René-Lévesque Ouest

Montréal (Québec) H3B 2L7

Canada

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de CGI sera diffusée en direct sur [cgi.com/investisseurs](http://cgi.com/investisseurs). Les directives détaillées pour la visionner seront disponibles sur le site de CGI. Les actionnaires désirant voter par téléphone ou sur Internet pourront le faire en suivant les directives contenues dans la circulaire de sollicitation de procurations 2019 de la direction de CGI.



---

## À PROPOS DE CGI

Fondée en 1976, CGI est l'une des plus importantes entreprises de services-conseils en technologie de l'information (TI) et en management au monde. À partir de centaines d'emplacements partout dans le monde, CGI offre un portefeuille complet de services et de solutions : des services-conseils stratégiques en TI et en management, des services d'intégration de systèmes, des solutions de propriété intellectuelle ainsi que des services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué.

La collaboration de CGI avec ses clients repose sur un modèle axé sur les relations locales, conjugué à un réseau mondial de prestation de services, qui permet aux clients de réaliser leurs objectifs, y compris devenir des entreprises numériques axées sur les clients.

[cgi.com](http://cgi.com)

# CGI

La force de l'engagement<sup>MD</sup>